

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication**

DES BÉNÉFICES DES INTERVENTIONS DES ONG INTERNATIONALES EN RD CONGO.

A partir d'une étude de la distribution de l'eau aux sinistrés et de la remise en fonctionnement des écoles, dans le territoire de Nyiragongo, au lendemain de l'éruption volcanique du 22 mai 2021, par les ONG internationales.

Auteur : Pierre-Claver NYANDU KUBUYA-SHAMAVU, Etudiant.

Promoteur : Benjamin CHEMOUNI, Professeur (UCLouvain).

Lectrice : Fabienne LELOUP, Professeur (UCLouvain).

Année académique 2021-2022

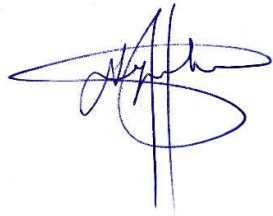
Master de spécialisation en « développement, environnement et sociétés ».

Déclaration de déontologie

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur¹.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave ».

Fait à Louvain-la-Neuve, le 12 aout 2022



Pierre-Claver NYANDU KUBUYA-SHAMAVU

¹ Nous appliquons le système APA de référencement de sources. Mais, pour permettre la facilité de la lecture, les sources du terrain (entretiens, focus group, ...) et les documents sans auteurs précis sont référencés en bas de page.

Dédicace

Dès avant la prolifération des interventions d'ONG internationales en RD Congo, à Monigi, un des groupements compris dans le terrain de cette étude, vivait une personne qui avait fait de la recherche de solutions au problème de manque d'eau et d'insuffisance d'écoles sa plus grande priorité.

Il s'appelait Jean-Paul MUGARURA MUTWA.

Jean-Paul creusait des puits et y conservait l'eau de pluie. Vers la fin des années 1990, il prit contact avec la régie publique de distribution d'eau : la REGIDESO. Celle-ci accepta d'envoyer une ligne d'eau traitée de la ville de Goma vers le Nord, jusqu'au domicile de Jean Paul et lui permit de se charger de la redistribution de la ressource à ses voisins.

Autour de l'année 2017, Jean-Paul réunit son patrimoine pour construire et créer une école de manière à offrir aux enfants de son groupement une chance supplémentaire d'accéder à l'instruction : le complexe scolaire Bassin du Congo de Monigi².

Jean-Paul a été rappelé à Dieu le 10 octobre 2020.

A sa mémoire, je dédie cette étude.

² Focus group 3 : groupement Monigi, le 22-avr-22.

Remerciements

Que toutes les personnes qui ont contribué à ma formation, jusqu'à la réalisation de cette étude, lisent ici une expression de ma gratitude. Je pense à :

Ma famille. L'acceptation avec amour de sacrifices qu'impliquait mon départ temporaire en dehors de la RD Congo pour des études universitaires de Master par ma chère épouse Lucie BWIZA et nos mignonnes filles Marie-Pierrette MUISHA, Doriane BUHOLO et Evana-Spéciose NAKASUNYU et le soutien de toute la grande famille m'ont encouragé.

Mes formateurs. Le personnel scientifique de l'Ecole des sciences politiques et sociales de l'Université Catholique de Louvain et celui de la faculté d'agro-ingénierie de l'Université de Liège m'ont incité, de la même manière que mes formateurs antérieurs, à l'effort et à la créativité intellectuelle. Le Professeur Benjamin CHEMOUNI a, de façon particulière, encadré, avec une disponibilité et une exigence de précision extraordinaires, la réalisation de cette étude. Et la Professeur Fabienne LELOUP a accepté de lire et d'aider à élever la qualité de la présentation des résultats de l'étude, après avoir pris soin, elle-même, d'initier à la méthode en sciences sociales tous les étudiants de ma promotion.

Mais aînés scientifiques. Avec le doctorant Lucien RAMAZANI, qui est par ailleurs comme un grand-frère pour moi, j'ai eu, à différentes reprises, des discussions constructives sur des arguments de cette étude. Et la titulaire d'un master en Anthropologie Elena Gilis a dédié son temps à la relecture de mon brouillon.

Mes informateurs au niveau du terrain de l'étude. Nombreuses personnes, parmi les habitants des groupements Monigi, Buvira et Kibati, au Sud et à l'Est du territoire de Nyiragongo, les habitants de la ville de Goma, les travailleurs d'ONG internationales, les fonctionnaires de l'Etat et les opérateurs économiques privés, ont accepté de partager avec moi leur pensée sur le phénomène des ONG internationales en RD Congo.

Mes camarades de promotion : Adolphe NDIKUMANA, Alain MIDAGU, Armel LEKEUFACK (en particulier), Augustin CILUMBA, Barbara CABALLERO, Chamsyatou MAMA GAO, Chrisline ALEXIS, Diane MVUYEKURE, Eric ARENAS, Haingonirina RAHOLIARIVAO, Jérôme AGONGON, Miarintsoa RAKOTONDRABE, Olsen JOACHIM, Rina RALAIDOVY, Stéphane FAGOLA, Sylvie IMATA et Yolande MAYASI. La personnalité, les interrogations et les contributions de chacun pendant les cours et les travaux de groupe ont constitué autant d'occasions d'apprentissage et de partage de chemin.

Mes bienfaiteurs. La bourse ARES m'a été octroyée pour financer la fréquentation du programme de Master de Spécialisation en « développement, environnement et sociétés ». La bourse « fond Elisabeth & Amelie » de la fondation « Roi Baudouin » a facilité quant à elle mon travail de récolte des données sur le terrain de l'étude de ce mémoire.

Je remercie de tout cœur et déclare : *« que la grâce et la paix vous soient données de la part de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus Christ! Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus Christ, qui nous a bénis de toute sorte de bénédictions ... »*³.

³ La Sainte Bible, Lettre aux Ephésiens 1, 2-3

Table de matières

Déclaration de déontologie	i
Dédicace.....	ii
Remerciements	iii
Table de matières	iv
Figures.....	vi
Sigles et abréviations.....	vii
PARTIE I. INTRODUCTION GENERALE.....	1
1. Un phénomène devenu ordinaire	1
2. Des problèmes liés au phénomène.....	2
3. Intérêt d'étudier le phénomène	5
4. Question de recherche.....	5
5. Structure du mémoire.....	7
PARTIE 2. CONSTRUCTION DE L'ETUDE.....	8
INTRODUCTION PARTIELLE.....	8
Chapitre premier. Cadre conceptuel et littéraire de l'étude.....	9
I.1. A qui... ?	9
I.2. ... bénéficient... ..	11
I.3. ... les interventions.....	12
I.4. ... des ONG internationales	12
I.5. Etat d'art sur la question.....	16
I.6. Résumé du chapitre premier : formulation de l'hypothèse de travail.....	22
Chapitre deuxième. Cadre méthodologique de l'étude.....	23
II.1. Partir de la théorie	23
II.2. Partir aussi du travail de terrain.....	24
II.3. Préférer les données ayant traits aux caractéristiques	27
II.4. Analyser les informations suivant un modèle de Bourdieu.....	28
II.5. Résumé du chapitre deuxième.....	31
CONCLUSION PARTIELLE.....	33
PARTIE III. LES CONSTATATIONS DE L'ETUDE.....	35
INTRODUCTION PARTIELLE	35
Chapitre troisième. Le cadre contextuel de l'étude	36
III.1. Le territoire de Nyiragongo	36
III.2. Au lendemain de l'éruption du volcan.....	38
III.3. Mobilisation des ONG internationales et ciblage de deux projets.....	40
III.4. Justification du ciblage de deux projets	43
III.5. Résumé du chapitre troisième.....	44

Chapitre quatrième. Les capitaux d’acteurs en amont des interventions	46
IV.1. Les capitaux économiques.....	46
IV.2. Les capitaux culturels.....	48
IV.3. Les capitaux sociaux	49
IV.4. Les capitaux symboliques	50
IV.5. Résumé du chapitre quatrième	53
Chapitre cinquième. La variation des capitaux d’acteurs.....	55
V.1. La population destinataire de l’assistance.....	55
V.2. Les ONG internationales et leurs travailleurs, promoteurs de l’assistance.....	60
V.3. L’Etat, maître d’ouvrage de l’assistance.....	68
V.4. Les opérateurs économiques, partenaires privés d’assistance	72
V.5. Résumé du chapitre cinquième	74
CONCLUSION PARTIELLE.....	75
PARTIE 4. CONCLUSION GENERALE : RECAPITULATION DE L’ETUDE.....	76
LES SOURCES	80
1. Bibliographie.....	80
2. Webographie	82
3. Encrage dans le terrain de recherche.....	84

Figures

<u>Figure 1. Le diagramme causal</u>	<u>10</u>
<u>Figure 2. Carte administrative du territoire de Nyiragongo.</u>	<u>37</u>
<u>Figure 3. Carte de la coulée de lave du volcan Nyiragongo du 21 mai 2021</u>	<u>38</u>
<u>Figure 4. Superposition de la figure 2 et la figure 3</u>	<u>39</u>

Sigles et abréviations

ACF	: Action contre la faim (ONG internationale)
APAD	: Association pour l'anthropologie du changement social et du développement
AVEC	: Association villageoise d'épargne et de crédit
AVSI	: Association des volontaires pour le service international (ONG internationale)
CAJED	: Concert d'actions pour jeunes et enfants défavorisés
CICR	: Comité international de la Croix-Rouge
CR-RDC	: Croix-Rouge République démocratique du Congo
DVLP2MC	: Master de spécialisation en développement, environnement et sociétés (code interne du master à l'UCLouvain)
GEC	: Groupe d'étude sur le Congo
HCR	: Haut-commissariat des nations Unies pour les réfugiés
HQ	: Headquarters (quartier général)
IMAGINE	: Nom d'un projet exécuté en ville de Goma et ses environs entre 2015 et 2021 dans le domaine de l'eau.
IRC	: International Rescue Committee
JRS	: Jesuit refugee service
MDF	: Management & Development Foundation
NRC	: Norwegian Refugee Council
OMS	: Organisation mondiale de la santé
ONG	: Organisation non gouvernementale
OXFAM	: Oxford Committee for Relief Famine
PAM	: Programme alimentaire mondial
RD CONGO	: République Démocratique du Congo
REGIDESO	: Régie de distribution d'eau en RD Congo
SNHR	: Service national d'hydraulique rural
UN	: United nations
WASH	: water, sanitation and hygiene (eau, assainissement et hygiène)
WATER4VIRUNGA	: Nom d'un projet exécuté entre la RD Congo, le Rwanda et l'Ouganda à partir de 2016 dans le domaine de l'eau.

PARTIE I. INTRODUCTION GENERALE

1. Un phénomène devenu ordinaire

L'environnement socioéconomique de la République Démocratique du Congo est parsemé d'innombrables acteurs de solidarité. Des organismes des Nations-Unies, des institutions multilatérales, des établissements étatiques et des organisations non gouvernementales (ONG), internationales comme locales, foisonnent dans les cités et les localités du pays.

La situation est telle que, dans plusieurs agglomérations RD Congolaises, on peut apercevoir ce que Troubé (2009) énumère comme des indices de situations de crise :

« les bâches bleues du HCR ... les semi-remorques blancs siglés UN... les gros-porteurs Antonov du PAM ... les nuées de 4X4 bardés de logos et stickers, les antennes satellites déployées sur le toit des "HQ" ... les allées et venues fébriles de centaines de jeunes gens américains, scandinaves, japonais, européens, australiens jargonnant un langage fait de "basic English" et d'abréviations, le "local staff" chargé de traduire, de conduire, de gérer les autorités locales, de protéger (parfois armé) et de donner les premiers soins » (p.117).

Une recherche de Barbelet & al. (2019) sur la collaboration entre les différents acteurs de solidarité en RDC révèle que le paysage du secteur de l'aide dans la pays est en réalité dominé par les organisations non gouvernementales (ONG). Celles-ci sont plus nombreuses que les organismes des Nations-Unis, les organisations étatiques ou les organisations multilatérales de la coopération, sur le terrain des interventions. Entre 1990 et 1996 le nombre d'ONG (internationales et locales, ensemble) serait passé de 450 à plus de 1300 dans le pays et pourrait être estimé à 5000 en 2019.

Dans ce pléthore d'ONG, poursuivent Barbelet & al. (*op. cit.*), les organisations internationales sont plus remarquables que les associations locales. Celles-là sont numériquement moins importantes que celles-ci mais ont la capacité de gagner des financements consistants. Elles mettent en œuvre un grand nombre de projets et cela les rend plus visibles. Chacune d'elles mobilise des budgets et des moyens logistiques relativement importants pour ses activités.

Les ONG internationales occupent ainsi une place de choix dans le panorama des acteurs de l'aide en RD Congo. Elles constituent une composante déterminante de l'organisation de la solidarité envers les personnes nécessiteuses dans le pays à cause du nombre important

d'actions qu'elles réalisent. Elles y parviennent grâce aux financements des bailleurs à qui elles inspirent confiance, ou qui les préfèrent pour des raisons historiques, politiques et/ou culturelles. Ce positionnement leur revient depuis un peu plus d'un quart de siècle, désormais.

La présence des ONG internationales a, en effet, commencé à devenir importante en RD Congo autour de l'année 1994. Des centaines de milliers de réfugiés rwandais venaient d'arriver dans la partie Est du pays. Ils fuyaient la guerre et avaient été accueillis dans des camps, surtout en périphérie de la ville de Goma et de Bukavu. Ils vivaient dans une grande indigence et la précarité des conditions de vie dans les camps suscita la mobilisation d'ONG philanthropes de partout dans le monde. Les ONG débarquèrent dans la région en nombre important, à la rescousse des réfugiés (Aningina, 1999).

2. Des problèmes liés au phénomène

La présence des ONG étrangères, invitées ou simplement accueillies par l'Etat RD Congolais se trouve, dans une certaine mesure, au centre des controverses.

Il y a une polémique qui tient, d'abord, à la nature de la rencontre que rend possible l'arrivée des ONG internationales. Au nom de la solidarité, deux mondes entrent en contact : « *ceux qui, bardés de techniques et de bons sentiments, viennent sauver le monde et ceux qui, réduits à presque rien, se trouvent dans la position de l'assisté* » (Troubé, *op. cit.*, p. 118).

Pareille rencontre paraît chargée d'ambiguïté. Elle constitue, pour les donateurs et les porteurs des aides, une occasion d'exprimer leur humanité et d'apprécier le niveau personnel de solidarité. Elle représente, entre temps et au même moment, pour les destinataires des aides, une épreuve du manque de développement, une occasion d'intériorisation et/ou contemplation du caractère malheureux de leur situation (Troubé, *op. cit.*).

Ceci donne raison à Bugeme (2019) de noter que « *dans la pratique du développement, les "développés" et les "développeurs" ont un entendement différent des discours de développement* » (p.3)

L'embarras de la situation des personnes qui sont assistées peut amener à la frustration et au sentiment d'humiliation. Les concernés par les aides peuvent avoir l'impression de la réduction de leur être, surtout quand ils sont contraints à renoncer aux savoir-faire, aux principes moraux et aux initiatives locaux et à obéir aux injonctions. Car, au fait, « *les "donneurs d'argents", ceux qui financent sont aussi des "donneurs de leçons", qui entendent imposer aux bénéficiaires de règles de fonctionnement des projets qui soient adéquates aux principes moraux des donateurs* » (Olivier De Sardan, 2021, p. 300).

Le malaise dont il est question ici peut, au final, prendre la forme d'un complexe d'infériorité des hôtes face à leurs visiteurs solidaires qui, sciemment ou pas, impressionnent les masses avec leur utilisation de gros moyens. Leur situation est perçue comme une enclave, une oasis de prospérité face à la réalité sociale dominante des populations locales (Oliver De Sardan, 2021).

La conséquence de tout cela c'est la convoitise. Bon nombre de travailleurs de divers services locaux, même des fonctionnaires de l'Etat, vivent dans l'admiration et ambitionnent intégrer, tôt ou tard, les équipes employées par les ONG internationales (Oliver De Sardan, 2021). Et l'envie prend parfois (assez rarement heureusement) la forme, de la jalousie et motive des attaques méchantes à l'égard des personnels des ONG (Troubé, *op. cit.*).

La polémique autour du travail des ONG internationales dans les pays sous-développés provient, ensuite, du fait que les organisations d'assistance arrivent pour des projets de courte durée, en principe, mais enchaînés les uns après les autres, à ne plus en finir, à ne plus repartir.

Dans l'exemple RD Congolais, on sait le voir : les sauveteurs des réfugiés rwandais de 1994 ne sont pas repartis après la destruction des camps en 1997. Ils ne sont tout simplement jamais plus rentrés chez eux (en tant que organisation, voulons-nous dire). Leur installation dans le pays, jusqu'à ce jour, a été successivement justifiée par l'instabilité du pays liée à la guerre générale dite de "libération" entre 1996 et 1997 (Aningina, *op.cit.*), la deuxième guerre de "libération" entre 1998 et 2001, l'activisme des groupes armés incontrôlés (Wondo, 2013) et l'intempestivité des catastrophes naturelles dans certains milieux⁴.

Tout ceci soulève la question du temps des interventions. Au lieu de permettre à la société civile de se prendre en charge petit-à-petit et à l'Etat de devenir autonome, la structure de l'aide des ONG internationales donne des signes d'une volonté d'installation. Et, victimes d'une addiction à l'assistance, des services de l'Etat et quelques associations de la société civile locale, s'y attachent (Oliver de Sardan, 2021).

Les gens redoutent, enfin, au sujet de l'abondance des projets implantés par les étrangers chez eux, de devoir un jour rendre ce qui leur est remis comme assistance. Pareille peur est mise en évidence dans le développement d'un cours par Bourdieu (2017) sur le thème du don.

Avant de découvrir ce que Bourdieu (2017) dit sur le don, nous remarquons que ce dernier, injustifié par définition, motivé par aucune nécessité, n'est pas la même chose que l'assistance. Celle-ci est réclamée comme secours à quiconque se retrouve en situation difficile.

⁴ Entretien 26 : ville de Goma, 05-mai-22.

Nous remarquons tout de même aussi que le don et l'assistance ont en commun la présence de quelqu'un qui donne et la présence de quelqu'un qui reçoit des faveurs. Nous retenons alors que la crainte propre à ceux qui reçoivent des cadeaux, peut exister aussi chez les humains qui reçoivent l'assistance.

Il y a dans le don, enseigne Bourdieu (1977), la crainte du bénéficiaire de devoir, tôt ou tard, d'une manière ou d'une autre, restituer. Car, à en croire Mauss (repris par Bourdieu, 2017), il se crée une dépendance de la personne qui reçoit à celle qui donne un cadeau, la première se sentant endettée et obligée de répondre avec un contre-don.

Le contre-don a la forme d'un remboursement. Il n'a bien souvent pas la même configuration que le don. Il comprend des bénéfices, souligne Bourdieu (2017) en se référant à la pensée du peuple kabyle selon laquelle il y a un malheur dans la réception d'un cadeau. « *Parce qu'on sait bien qu'il faut le rendre, et le rendre au centuple, le rendre augmenté* » (p. 23), à des proportions d'un bœuf pour un œuf.

La crainte de devoir restituer avec des intérêts ce qu'on reçoit est présente aussi chez les destinataires des assistances humanitaires. Elle s'ajoute à la tension inhérente à la nature de la rencontre qui se produit lors de la distribution des aides et à la perplexité sur la durée de la présence des acteurs internationaux dans les pays pauvres.

Si ces éléments ne sont pas toujours perçus comme de problèmes en tant que tels par les masses populaires, éblouies par les biens faits aux démunis, ils alimentent tout de même les débats et les critiques quand des scandales éclatent dans de l'acheminement des aides. Alors, le doute se fait présent sur la noblesse de gestes de secouristes et les zones d'ombre (présentées ci-dessus) prennent de l'importance.

C'est ce qui s'est passé par exemple en RD Congo, au moment des interventions des ONG internationales dans la riposte à l'épidémie d'Ebola en 2018. Beaucoup d'argent ont été injectés dans le réseau des ONG internationales, par le canal de l'OMS, pour implémenter des projets de lutte contre le virus. La cagnotte a fait objet des pratiques mafieuses d'extraction et de capture, selon le rapport du Groupe d'Etudes sur le Congo (GEC)⁵ : des employés d'ONG internationales comme des élites locales faisaient de la riposte une affaire de commissions et opérations-retours pour s'accaparer des flux des liquidités ; des ONG internationales se compromettaient dans des accords ambigus, même avec des groupes armés (et terroristes) présents dans la région, soi-disant pour des motifs opérationnels, etc.

⁵ Rapport GEC, Août 2021.

Même s'il est vrai que pour pouvoir mettre en œuvre des projets, les ONG internationales se retrouvent souvent obligées de mener des négociations avec une série d'autorités politiques et aussi des groupes armés contrôlant des zones sur le territoire RD Congolais (James, 2022 b), le dévoilement au public du contenu du rapport du GEC fut un début de l'évanouissement de la reconnaissance pour les secours apportés par les ONG en général, sans lesquels de nombreux congolais n'auraient peut-être pas eu accès aux soins primaires, à l'éducation de base, etc.

Le scandale était tellement grand que les gens commencèrent à désigner l'ensemble de projets de la riposte contre Ebola avec les expressions "Ebola business" et "Ebola cop" ou l'ensemble d'interventions d'aides acheminées par les ONG internationales, avec l'expression : "ONG business"⁶. Ils sont allés jusqu'à exiger, dans certaines parties du pays, le départ pur et simple des visiteurs philanthropes.

3. Intérêt d'étudier le phénomène

L'engagement des ONG internationales dans la prise en charges des citoyens fragilisés par des incidents malheureux et/ou dans la recherche de l'amélioration des conditions de vie des communautés locales produit en RD Congo des rencontres à la fois justifiées et problématiques, des interventions appréciées et contestées en même temps. C'est pourquoi des critiques en l'endroit de l'élan humanitaire sont de plus en plus enregistrés.

La poursuite de la course habituelle des interventions de ces organisations, dans une forme d'indifférence des acteurs d'assistance face à l'évolution de l'opinion publique, étonne. Tout se présente comme si le bien des populations locales n'était pas le seul moteur de la machine de l'assistance et que le système était soutenu par d'autres intervenants sociaux.

Il devient intéressant de mener une étude sur les actions, non essouffées devant la méfiance populaire, de ces organisations de la société civile internationale. Les protagonisme des acteurs impliqués dans les interventions sur lesquels plane un soupçon seront privilégiés dans les investigations.

4. Question de recherche

La réflexion dans cette étude veut se focaliser sur l'incertitude qui plane sur le protagoniste des acteurs des interventions d'ONG internationales en RDC. La question d'étude

⁶ Rapport GEC, *op. cit.*

ou la curiosité rationnelle autour de laquelle toutes les investigations de cette étude tournent est la suivante : à qui bénéficient les interventions des ONG internationales en RDC ?

L'interrogation formulée dans cette étude est une parmi tant d'autres qui pouvaient être prises en compte sur le thème des ONG internationales en RD Congo. La prolifération et l'établissement d'organismes philanthropes dans les situations de violence et de sinistre de certaines zones de la République Démocratique du Congo soulèvent, en effet, des questions de fond, pensons-nous, à la suite de François Jean (1997), sur le rôle de l'aide dans la dynamique des conflits et dans le processus de privatisation des services sociaux à l'œuvre dans les pays en crise.

La formulation de la question d'étude exprime une orientation précise. Celle-ci diffère, par exemple, des analyses sur les impacts des interventions par rapport aux indicateurs fixés, occupant les chercheurs de la science du développement. Elle ne s'identifie pas aux calculs des circuits des financements, faits par les économistes. Elle se distingue de la méditation sur le sens fondamental et la prise de position en faveur ou contre le phénomène d'humanitarisme, propre aux philosophes. Elle ne vise pas la recension des textes juridiques et leur application sur l'organisation de l'assistance, comme en Droit. Elle recherche juste l'identification des acteurs et l'examen de logiques caractérisant leurs participations aux interventions. En ce sens l'étude se situe dans le domaine des sciences sociales et politiques.

Cette situation de l'étude dans les sciences sociales et politiques ne préconise pas une démarche unidisciplinaire. La complexité de l'être des acteurs d'interventions d'ONG internationales intéressant ce travail n'admet pas d'approche unilatérale. Les dimensions économiques, culturels, sociales, ... ne peuvent pas ne pas être pris en compte dans l'approche. Et c'est le modèle d'analyse de données qui sera choisi plus en avant dans le travail (chapitre troisième) qui nous aidera à conserver un caractère interdisciplinaire de l'étude.

En ce sens, l'interrogation posée ci-haut trouve un espace de recherche favorable dans le cadre de l'élaboration de mémoire de master de spécialisation en « développement, environnement et sociétés »⁷. Les défis et enjeux de développement sur lesquels portent les analyses profondes, critiques et interdisciplinaires du programme universitaire en question⁸ ne sont, en effet, pas étrangers aux interventions d'ONG internationales qui se présentent comme des processus de changements sociaux.

⁷ Master de spécialisation organisé par l'Université Catholique de Louvain ensemble avec l'Université de Liège.

⁸ DVLP2MC, brochure du master 2021, p. 3

5. Structure du mémoire

L'étude a été menée suivant le rythme de trois actes (rupture, construction et constatation) relevés par Van Campenhoudt & al. (2017) comme déterminant la recherche scientifique. La structure trilogique est suivie et reproduite, à peu près, dans la rédaction de ce mémoire qui présente la recherche de la manière suivante:

Notre appréhension a priori du phénomène des ONG internationales en DR Congo, des problèmes qu'il implique à nos yeux et notre intérêt à en faire un objet d'étude viennent de ressortir dans la partie introductive (Partie 1. A rapprocher à l'acte 1 de la recherche selon Campenhoudt & al. (*op. cit.*) : rupture).

Le développement de l'étude se poursuit en deux parties. Nous avons d'abord une partie consacrée à la reconsidération de la réalité des ONG internationales à partir des contenus théoriques des sciences sociales pour arriver à s'accorder sur des prémices utiles et sur un modèle à suivre dans l'avancement de l'étude (Partie 2. A rapprocher à l'acte 2 de la recherche selon Campenhoudt & al. (*op. cit.*) : construction).

Nous avons ensuite, toujours dans le développement du travail, une partie dans laquelle les assertions formulées au sujet des ONG internationales seront confrontées avec les informations émanant de la réalité d'un terrain RD congolais (Partie 3. A rapprocher à l'acte 3 de la recherche selon Campenhoudt & al. (*op. cit.*) : constatation).

Aux trois parties de ce texte (rapprochables aux trois actes de la recherche) sera ajoutée une récapitulation de l'étude dans une conclusion générale. Celle-ci prendra la numérotation « Partie 4 ». Ce sera juste pour la forme, car en réalité elle n'apportera pas des nouveaux éléments à l'étude. Elle sera juste une reprise a posteriori de la Partie 1.

PARTIE 2. CONSTRUCTION DE L'ETUDE

INTRODUCTION PARTIELLE

Après la prise de recul face au phénomène des ONG internationales en RD Congo ci-haut, la présente partie du mémoire est dédiée au rapprochement du problème mis en évidence aux différents débats engagés dans les sciences sociales. Ceci permettra à construire une sorte grammaire (systèmes d'outils et règles) qui sera suivi dans l'étude.

Cette partie du travail comprend deux chapitres :

Dans le premier chapitre, il est question d'établir un entendement commun de concepts clés de la question posée dans l'étude afin d'avoir une même compréhension de raisonnements. L'exploration de la littérature, dans le même chapitre, à la recherche des réponses trouvées par d'autres chercheurs sur la même problématique complète l'appréhension du sujet.

Dans le deuxième chapitre, des choix en rapport avec la manière de mener les investigations vont être faits. Ils comprendront, entre autres, l'identification d'un modèle à suivre dans l'analyse des informations obtenues en rapport avec la question de l'étude.

Chapitre premier. Cadre conceptuel et littéraire de l'étude

Ce chapitre est pensé comme une analyse quasi mot-à-mot de termes présents dans la question de recherche : à qui bénéficient les interventions des ONG internationales (en RD Congo)? L'espace concerné par l'interrogation (désigné par les mots entre parenthèse dans la phrase précédente) sera présenté dans un autre chapitre (chapitre troisième), au début de la partie de présentation des résultats.

La compréhension des parties du discours présentes dans la question d'étude est importante pour se fixer sur ce qui est recherché. Les expressions du langage qui composent l'interrogation sont pris ici en tant que des concepts, c'est-à-dire, des éléments par lesquels des connaissances issues de recherches déjà faites peuvent être mobilisés dans l'élaboration de nouvelles réflexions et dans la prise en compte d'objets nouveaux. Des éléments « *construits par et pour la recherche, et non par et pour la gloire* (sic) », selon le dire de Mauger (2006, p. 84).

Après l'analyse de la question, nous aurons la possibilité d'élaborer un état d'art sur la question. Les réponses proposées par d'autres chercheurs seront mobilisées dans le débat pour comprendre d'avantage la problématique et formuler notre réponse provisoire.

On a donc :

I.1. A qui... ?

L'étude se construit sur l'observation des acteurs concernés par le phénomène social sous étude et cherche à découvrir ceux dont l'implication peut être significative pour le débat amorcé. Elle ne recherche pas la reconnaissance d'identités individuelles des personnes mais l'identification de catégories humaines responsables ou objets des actions en lien avec la problématique soulevée ci-haut..

Dans le cadre d'études intéressées par les acteurs (comme ici), Olivier de Sardan (2008) suggère de considérer et regrouper les personnes à partir de leur rapport à la réalité sociale examinée. Il écrit : « *dans une collectivité donnée, tous les acteurs n'ont ni les mêmes intérêts, ni les mêmes représentations, et que, selon les "problèmes" leurs intérêts et leurs représentations s'agrègent différemment* » (p. 81).

De cette façon, ceux qui ont un rapport relativement identique avec un phénomène tendent en général à adopter un comportement commun et forment ce qu'Olivier de Sardan (2008) appelle des « *groupes stratégiques* » (p. 81), c'est-à-dire des agrégations « *d'individus*

qui ont globalement, face à un même ‘problème’, une même attitude, déterminée largement par un rapport social similaire à ce problème » (p. 81)

En appliquant ce qui précède à la réalité des ONG internationales, nous répertorions quatre groupes stratégiques différents que nous représentons dans un schéma (avec des cercles en lignes entières) comme suit :

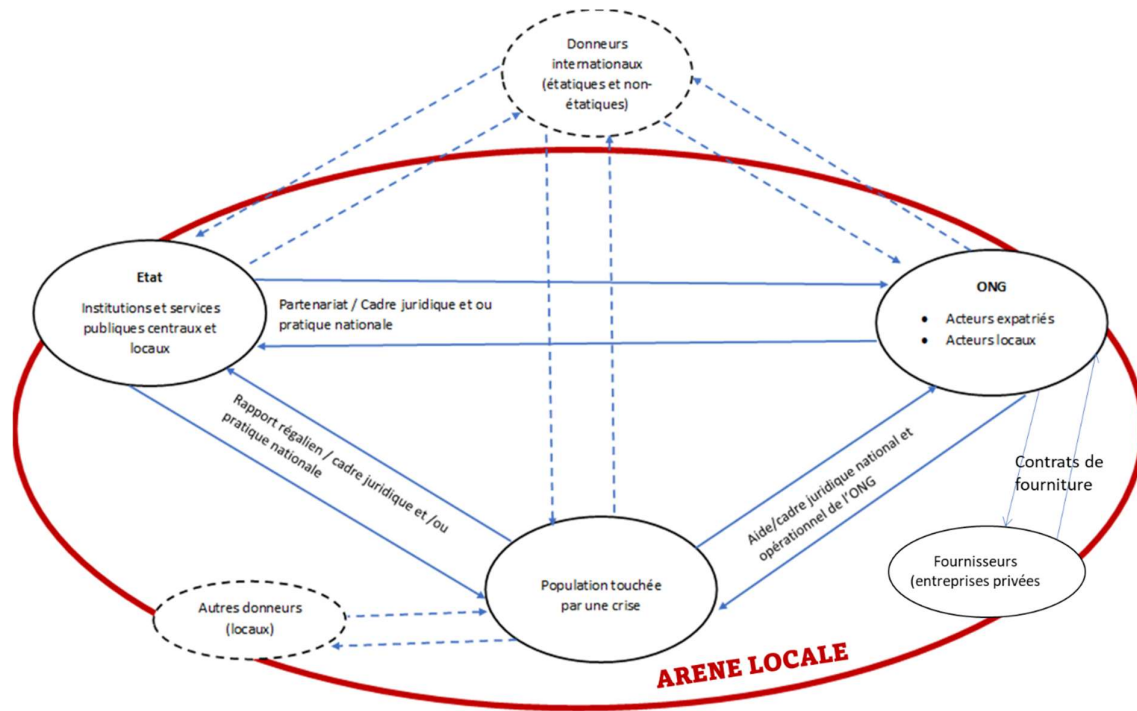


Figure 1. Le diagramme causal

(source : auteur).

Cette figure représente les interactions des groupes stratégiques que nous retenons dans ce que nous désignons comme « arène locale ». Cette désignation fait allusion à la définition de « l'arène de l'action humanitaire » de Boujou & Ayimpam (2015)⁹, la présentant comme « un espace socio-politique construit autant par les principes humanitaires qui fondent la participation des acteurs stratégiques impliqués que par les techniques managériales et les instruments comptables qui structures le processus et ses résultats » (p. 3)

Au sujet de la participation des acteurs stratégiques (partie de la définition ci-haut qui intéresse ici), on a les populations victimes de crises, celles pour qui les interventions sont planifiées. Elles occupent la position de consommateurs officiels des biens et des services de

⁹ Boujou & Ayimpam (2015) mobilisent la pensée de Mosse (2004), Lascoumes & Le Galès (2005) et Lavigné Delville (2015) dans leur définition de « Arène de l'action humanitaire ».

projets. Certains membres de cette communauté sont parfois utilisés activement et moyennant une rémunération dans les activités du projet.

Les représentants du pouvoir public dans la zone ou dans le secteur d'activité concerné par les projets forment un autre groupe. Les autorités politiques et/ou les agents techniques de l'administration publique sont considérés comme les responsables naturels des interventions. Les maîtres d'ouvrages. Ceux de qui on attendrait les actions préventives et thérapeutiques face aux problèmes des populations.

Il y a le groupe des promoteurs de l'assistance. Ce sont ceux qui apportent des compétences professionnelles à l'œuvre des ONG internationales. C'est-à-dire les travailleurs expatriés et les travailleurs locaux. Ils forment ensemble

« cet univers largement cosmopolite d'experts, de bureaucrates, de responsables d'ONG, de chercheurs, de techniciens, de chefs de projets, d'agents de terrain, qui vivent en quelque sorte du développement des autres, et mobilisent ou gèrent à cet effet des ressources (...) considérables » (Oliver de Sardan, 1995 : 7).

Et enfin, nous pouvons parler des établissements commerciaux. Ce sont des groupes partenaires émanant du secteur privé, sollicités souvent par les ONG internationales pour l'approvisionnement de matériels ou la réalisation de tâches orientées à la réussite des projets. Ils sont à la recherche des profits pour faire marcher leurs affaires.

Prendre en compte ces différents groupes stratégiques avec le but d'identifier lequel/lesquels peut/peuvent être retenu (s) comme faisant partie de la réponse à la question d'étude constitue le nœud de ce travail.

I.2. ... bénéficiant...

Bénéficier est un verbe qui renvoie à la pensée des ressources dont sont dotées des personnes. Il signifie augmenter les capitaux. Ceux-ci sont, dans la pensée de Bourdieu (2017) (qui sera mobilisée dans ce travail), des possessions disponibles de manière plus ou moins abondante chez les acteurs d'une société. Ils sont mobilisés par les détenteurs dans des initiatives variées de leur quotidien avec la possibilité d'y connaître un changement évolutif. Telle évolution, telle variation constitue le bénéfice. Celui-ci renvoie, en ce sens, à toute augmentation des moyens de vie d'un acteur, par encaissement ou accaparement des capitaux supplémentaires ou par acquisition des prestiges en société.

I.3. ... les interventions...

Les interventions comprennent l'ensemble des actions mises en place par les ONG pour assister les personnes en nécessité. Elles représentent, et les projets plus spécifiquement, l'outil par lequel les aides au développement et les aides humanitaires sont acheminés. Il y a toute une « *ingénierie sociale* », déclare Olivier De Sardan (2021, voir sous-titre du livre), faite des études et des plans élaborés dans des bureaux (souvent au Nord) à appliquer dans les réalités contextuelles (souvent au Sud) avec la prétention de produire les résultats de solidarité escomptés.

La matérialisation desdits plans passe par tout un ensemble d'activités dont les démarches administratives pour l'obtention des autorisations de fonctionnement sur le territoire national, l'acquisition des infrastructures de base (bureau, résidence, charroi automobile, matériels de bureaux et autres divers), les opérations d'évaluation des besoins des populations sur terrain, la conception et l'écriture des projets, la recherche des financements (réponse aux appels à projets des bailleurs, organisation des récoltes des fonds), le recrutement de la main d'œuvre, les actions concrètes sur terrain à proprement parler, les missions de suivi et évaluation, le reportage et la documentation administratives des réalisations, etc. Tout ceci pourrait constituer une occasion pour la variation des patrimoines des acteurs impliqués.

I.4. ... des ONG internationales ...

Le concept ONG, organisation non gouvernementale, n'est pas univoque. Il peut renvoyer à une diversité de réalités de la société civile : les organisations des masses représentant les intérêts de leurs membres (comme les organisations de femmes, les organisations de jeunes, les organisations paysannes, ...) ; les corporations de personnes exerçant la même profession (les employés de différents secteurs, les syndicats, ...) ; les organisations religieuses ; les universités ; les mouvements sociaux ; les mouvements du secteur privé ; les associations de bienfaisance, etc. (Perroulaz, 2004).

Des réalités désignables par le sigle ONG, les associations retenues pour cette étude sont celles qui acceptent la définition de Kamdem & Williams (2016) selon laquelle les ONG sont des organisations à la recherche d'un intérêt public, sans relever de l'Etat ni des institutions internationales, agissant sans poursuivre un quelconque but de lucre et tirant leurs finances, pour la part importante, des contributions privées. Cette formulation permet de restreindre la compréhension du concept d'ONG aux associations de bienfaisance.

La bienfaisance elle-même englobe des groupes assez variés. Kamdem & Williams (*op. cit.*) en relèvent trois. D'abord les groupes de pression. Ils sont de plus en plus plurinationaux et mènent des combats souvent antimondialistes ou altermondialistes. Ils sont caractérisés par des idéologies fortes et recherchent la mobilisation plus que la collecte des fonds pour des aides quelconques. Ensuite les groupes humanitaires internationales. Ce sont des ONG caritatives par définition. Elles cherchent à contribuer au développement socio-humain mais aussi économique des populations défavorisées dans différentes régions de la planète. On peut enfin avoir des associations nationales. Elles sont souvent de taille modeste et œuvrent pour le développement communautaire local, les droits humains, les droits des producteurs, les droits des consommateurs et/ou les droits des minorités, mais aussi pour la sensibilité écologique.

Les groupes de pression et les groupes humanitaires participent, en lien avec les médias et à travers leurs prises de position, à la production de l'opinion publique internationale. Les associations locales quant à elles ont la renommée d'avoir une meilleure connaissance des réalités de terrain mais pâtiennent du soupçon de rechercher des financements plutôt que des services altruistes (Kamdem & Williams, *op. cit.*).

La pensée de la bienfaisance nécessite ainsi aussi une précision ultérieure pour circonscrire au mieux le sens à saisir par ONG dans cette recherche. Et c'est dans les cinq caractéristiques (l'altruisme, le volontariat, l'indépendance, la référence aux valeurs et la transnationalité) de Philippe Ryfman (dans Perroulaz, 2004) que nous trouvons une possibilité de faire la part de choses entre les associations extroverties.

Primo : l'altruisme. Les ONG se présentent comme des congrégations œuvrant pour les biens des personnes autres que les membres associés. Cette caractéristique rappelle l'inspiration lointaine des œuvres charitables chrétiennes du onzième siècle comme l'Ordre de Maltes, du dix-septième siècle comme les organisations lazaristes (Troubé, *op. cit.*) ou du dix-neuvième siècle comme le CICR. Ce dernier constitue une référence importante de l'altruisme des ONG modernes à cause de la proposition de son initiateur Henri Dunant (dans Buirette, 2019) d'humaniser les guerres à travers la prise en charge des blessés, considérés comme n'appartenant à aucun camp en conflit mais faisant partie du genre humain tout simplement.

Pour Aldashev (2009, p. 62), l'altruisme, entendu comme « *envie de maximiser le bien-être* » n'est pas l'unique mobile des ONG. S'il l'était, on ne verrait pas plusieurs ONG organiser les mêmes interventions au même moment pour les mêmes bénéficiaires. Le dédoublement céderait la place à une meilleure coordination d'efforts de sorte que le problème d'un endroit

n'attirerait pas tous les philanthropes et ne ferait oublier ou négliger les problèmes des autres coins de la planète.

Le contraire de l'altruisme, c'est-à-dire le marché, en tant qu'envie de maximiser « *les budgets et influence* » (Aldashev, *op. cit.*, p. 63) n'explique non plus le fonctionnement des projets. Le "fund raising" qui permet de gagner quatre dollars américain pour chaque dollar engagé ferait déjà l'affaire dans tel cas pour plusieurs organisations (la notion de « fund raising » sera reprise avec plus d'explication dans la revue de littérature).

Secundo : le volontariat, ou la poursuite d'aucun but lucratif. Cette caractéristique des ONG relève aussi, dans une certaine mesure, du souhait de Dunant (dans Buirette, *op. cit.*) de voir organiser en temps de paix des sociétés des secouristes volontaires capables d'assister en temps des guerres et des catastrophes les blessés.

Da Silva & Molinier (2021) étudient l'authenticité de la gratuité du travail des ONG dans le contexte capitaliste et distinguent deux formes de volontariat. Celui consistant en un don de son activité par croyance à une valeur mobilisatrice. Et celui des travailleurs ne rencontrant pas leurs idéaux dans le travail salarié, optant pour le volontariat dans l'espoir d'y trouver une signification à leur existence. « *Une façon de se faire une virginité éthique en donnant de son temps pour une bonne cause* » (Da Silva & Molinier, *op. cit.*, p.10).

Il y a une troisième forme de volontariat, ajoute Simonet (2018). Celui instrumentalisé par des personnes en quête des bénéfices des aides sociales ou d'emploi salarié. Ces personnes se dédient gratuitement à une cause avec l'espoir de finir par être récompensées ou embauchées. Elles saisissent chaque occasion pour faire reconnaître leurs atouts de travail.

Tertio : l'indépendance du pouvoir de l'Etat. Cette caractéristique rappelle la situation humanitaire débordante de la guerre de Biafra (1970), renseignent Kamdem & Williams (*op. cit.*). Le devoir de réserve imposé au CICR à cause de ses liens politiques bloquait l'assistance des blessés des représailles menées par le gouvernement nigérian contre les sécessionnistes. C'est alors que certains médecins saisirent l'opportunité de créer le "mouvement sans frontière". Ce dernier désigne les associations autonomes, rapides dans l'action et recourant à l'utilisation spectaculaire des médias pour montrer leurs interventions et toucher les sensibilités. La protection des victimes de guerre s'étend, dans ce mouvement, petit à petit, aux initiatives de bienveillance et de compassion envers les nécessiteux. Même en temps de paix, là où la famine ou les catastrophes naturelles malmènent les personnes humaines (Domestic-Met, 2018). « *C'est sur cette terre africaine, acquiesce Troubé (op. cit., p. 5), qu'est né ... l'humanitaire moderne, celui des ONG "sans frontières"* ».

L'Etat laisse jouer donc les organisations de la société civile et se réserve juste la régulation du secteur, surtout quand la prolifération des acteurs porte à la compétition. Il détermine les politiques générales, à l'occurrence les politiques sur l'appui des ONG désormais émancipées. L'approche de l'Etat peut aller dans le sens de la générosité des subventions comme dans les nations scandinaves, de la facilité d'établissement ou de constitution des associations comme dans les nations anglo-saxonnes ou dans le sens de la restriction des allocations comme dans les nations du Sud de l'Europe (Aldashev, *op. cit.*).

Sans refouler la main tendue par les Etats, les ONG recherchent de plus en plus des donateurs privés pour préserver leur indépendance. Les financements privés sont, en effet, moins contraignants, avec le défaut d'être aussi moins sûrs (Couprie, 2012). A la fin,

« la ratio des financements d'origine publique ou privée reste, certes globalement favorables aux donateurs privés mais il n'est en moyenne depuis une dizaine d'années que de l'ordre de 60% de ressources privées pour 40% de fonds en provenance des pouvoirs publics » (Troubé, *op. cit.*, p. 62).

Quarto : la fondation sur des valeurs propres. L'indépendance revendiquée par les ONG regarde aussi l'aspiration à définir elles-mêmes la mission à poursuivre à partir d'un ensemble des valeurs et sans interférences des donateurs institutionnelles. Il existe une axiologie des ONG. Chaque organisation a des valeurs auxquelles adhèrent librement les membres. Les ONG, insiste Couprie (*op. cit.*), sont des associations qui poursuivent une mission qu'elles se fixent elles-mêmes, élaborée à partir des convictions et principes nobles animant les fondateurs. L'ensemble de ces propriétés spirituelles constitue l'identité de chaque organisation et en détermine l'éthique, les choix et les comportements.

Quinto : la transnationalité. En rapport avec l'effectivité de la présence des ONG dans les espaces transnationaux, Assogba (1991) situe le grand revirement de la situation autour des années 1990. Alors que les grands projets de la coopération classique menés par des organisations gouvernementales et des organes multilatéraux étaient en recul, les ONG se présentaient comme une alternative en se saisissant des domaines que les gouvernements avaient tendance de délaisser : *« doing the work Gouvernement can't or won't do »* (Kamdem & Williams, *op. cit.*, p. 12).

Le contexte était celui de la fin de la guerre froide. Les Etats développés et les organisations interétatiques s'engageaient de moins en moins dans les crises des pays pauvres, ne s'y sentant plus obligé par la recherche d'une influence géopolitique comme avant la chute

du mur. Il faisait désormais mode dans la diplomatie de juste promouvoir la bonne gouvernance et la démocratie.

Les secours ainsi délaissés étaient récupérés par les organisations non étatiques, dites de la société civile (Dembele, 2020). Il y a eu une sorte de « *décentralisation de l'aide via les ONG* » (Aldashev, 2009, p. 61).

La récupération des tâches négligées par les gestionnaires de la chose publique par les ONG a éclaté l'action des ONG au-delà des frontières des pays qui les ont vu naître. Bon nombre d'associations de solidarité ont implanté leurs activités dans différents pays en même temps et devenaient pour la plupart membre du Conseil Economique et Social des Nations Unies (Kamdem & Williams, *op. cit.*).

L'inscription de transnationalité dans le gène des ONG est soulignée avec les termes suivants par Dembele (*op. cit.*) :

« on appelle ONG tout regroupement organisé des personnes dont la structure ou l'action dépasse le cadre gouvernemental tel qu'il se présente au moment où l'organisation se crée. Le dépassement des frontières étatiques dont elles dépendent juridiquement a permis aux ONG de bénéficier d'un écho international favorable à l'extension de leur sphère d'influence » (p. 318).

De l'analyse des termes de la question de l'étude ressort que ce travail consiste en une recherche de l'identification des acteurs concernés par l'accaparement des ressources et/ou des avantages au moment d'acheminements des aides à des populations nécessiteuses. Les aides prises en comptes sont celles amenées par les associations non liées à des Etats ou à des institutions multilatérales. C'est-à-dire l'assistance apportée par des organisations qui œuvrent dans plusieurs pays du monde en revendiquant les valeurs de solidarité et d'humanité comme moteur de leurs actions.

I.5. Etat d'art sur la question

Cette question que nous venons d'essayer de comprendre a intéressé d'autres chercheurs avant nous. Il nous convient d'étudier maintenant quelques-unes de réponses proposées avant de nous employer à en trouver une qui corresponde au terrain spécifique de la présente étude.

Dans la phase de l'exploration, nous découvrons une certaine littérature qui considère que les associations internationales d'aide prétendent orienter l'ensemble de leurs initiatives à l'amélioration du sort des personnes dont la dignité humaine est menacée et fragilisée par les

guerres, les catastrophes naturelles et/ou la pauvreté. Plusieurs auteurs pensent que cette prétention ne correspond pas à la réalité. Qu'elle constitue un argument utilisé dans les discours de porteurs d'aide pour vanter la bonne foi des acteurs, l'homogénéité et la cohérence des interventions. Qu'elle a pour but la légitimation de la présence et des actions des ONG là où l'accès aux ressources (les aliments, l'eau, les soins de santé, l'abri, etc.) nécessaires à la bonne vie humaine est, de manière temporaire ou permanente, difficile et nécessite le secours (Kamdem & Williams, *op. cit.*).

Dans cette littérature, il est affirmé l'extension de la sphère des bénéficiaires des projets d'ONG internationales bien au-delà des personnes affectées directement par des événements malheureux. Nous dressons ici une énumération des acteurs indexés dans la littérature comme tirant profit des projets : les volontaires et les employés des ONG, les entreprises privées, le marché financier, les politiciens et même les donateurs.

Ainsi, nous pouvons lire dans une enquête menée par Reidiboym (2009) sur l'utilisation de l'argent des organismes philanthropes françaises que des volontaires des ONG internationales absorbent eux-mêmes des ressources destinées aux vulnérables. Ils s'octroient certains privilèges justifiés par leur appartenance aux organisations bienfaitrices. Quelques responsables acquièrent le statut de « *bénévole rémunéré* » (p. 160) à cause de l'importance des tâches qu'ils assument. Ceci est toléré depuis quelques années dans les législations nationales des pays développés, depuis 2002 en France, malgré le fait de représenter une soustraction à la fortune des déshérités.

Il y a aussi des frais de résidence privée assurés pour quelques membres des conseils d'administration et des frais des missions de certaines personnalités des organisations, incluant des hébergements dans des hôtels de luxe, des voyages en première classe, etc. Des frais qui sont engagés et qui représente des soustractions supplémentaires (Reidiboym, *op. cit.*).

Il n'y a pas que les volontaires des ONG qui arrivent à obtenir des avantages de l'organisation des interventions. Plusieurs personnes sont engagées comme salariés pour se charger des interventions de terrain. Des spécialistes en nutrition, irrigation, travail social, logistique, informatique, conduite des engins, statistique, psychologie, sociologie, sécurité, ... sont conviés à la réussite du travail des ONG. Leur rémunération absorbe une part assez importante des dons, surtout à partir du boom du secteur associatif des années 1990, note Troubé (*op. cit.*).

Certains employés d'ONG internationales, ayant une position professionnelle permettant un accès aux capitaux des projets, ne se contentent pas de leur salaire. Ils détournent

des ressources destinées à l'aide et les orientent vers un enrichissement personnel. Oliver De Sardan (2021) parle tantôt des « *commissions illicites et autres rétro-commissions* » (p. 305) pris souvent à la légère lors des passations de marchés publics en rapport avec la solidarité. Tantôt des responsables de services qui usent ou distribuent à leur guise et à leurs proches des biens de projets (ex : bons d'essence) comme s'ils dispatchaient des biens de leur propriété privée. Tantôt des rencontres, organisées en forme de séminaires ou des symposiums par ceux qui apportent des fonds de solidarité, qui connaissent quasi toutes des fuites de fonds. Tantôt des paquets de reconnaissances qui sont soigneusement confectionnés par ceux qui sont retenus pour des consultances à l'adresse des jurys responsables de leurs sélections, etc.

Il est un autre avantage pour les travailleurs des ONG. Ceux-ci sont fiers de la cause qui les emploie. Le fait de jouer un rôle de soulagement de souffrances des autres ou de protection de l'environnement leur procure de la satisfaction. La nature ou la noblesse du rôle que représente leur emploi dans la société est formidable. Ils se sentent supérieurs aux travailleurs des autres secteurs qui passent leur temps à ruser et à piéger des bénéficiaires, qui supportent leur travail malgré eux, pour gagner leur pain. Les humanitaires eux revendiquent de faire des choses par conviction et d'avoir des valeurs capables d'épanouir toute une existence (Reidiboy, *op. cit.*).

Les privilèges énumérés jusqu'ici concernent les travailleurs locaux ainsi que les travailleurs expatriés des ONG. Ces derniers jouissent, en plus, d'une considération de porteurs de plus de compétences et de capacités d'assumer des postes clés des organisations face au personnel local à qui les tâches modestes d'exécutants sont réservés (Troubé, *op. cit.*).

Quand les expatriés n'ont pas les fonctions clés des organisations, ils sont utilisés dans des structures intermédiaires imposées par le néolibéralisme qui instrumentalise les ONG. Boujou & Ayimpam (*op. cit.*) expliquent : des normes sont imposées de manières claires pour l'accès des associations locales aux financements qu'apportent les ONG internationales. Les organisations locales postulant aux fonds doivent avoir un certain niveau d'administration, intégrer un ensemble des règles dans leurs gestions des budgets et dans la comptabilité des projets, se disposer aux contrôles des dépenses, etc. Pour satisfaire à ces exigences, les organisations locales

« tombent entre les griffes de courtiers financiers internationaux qui s'imposent comme intermédiaires... le partenaire local est réduit au rôle de simple exécutant contraint d'accepter des couts supplémentaires en équipements, en salaires et indemnités d'experts ou de consultants expatriés imposés, en per diem qui vont avec et surtout, en coût de

gestion administrative absorbés par la structure de gestion intermédiaire imposée par le bailleur. Ne pouvant échapper à ces montages financiers imposés et aux couts qu'ils impliquent, les partenaires locaux ne peuvent finalement accéder qu'au reliquat du financement (20% à 50%) qui leur a été initialement accordé, l'autre partie (80% à 50%) étant utilisée pour financer la structure de management intermédiaire et les salaires des experts internationaux commis d'office à cette structure » (p. 6).

Les entreprises privées ne sont pas du reste. Elles arrivent à accroître elles-aussi leurs recettes en capitalisant différentes circonstances de rencontre avec les ONG internationales. Elles ne manquent pas d'emprunter certaines caractéristiques d'ONG dans le but de se donner une bonne image. Ceci se voit dans le volontourisme international, par exemple. Il consiste en une proposition des vacances solidaires dans les pays du Sud aux personnes sensibles des pays développés. Lamri (2019) met en évidence le fait que les établissements de voyage qui recourent à cette pratique arrivent à accroître sensiblement et sans état d'âme leurs profits par rapport aux agences du tourisme traditionnel.

Le secteur privé noue aussi certains partenariats avec le secteur associatif en calculant bien son profit. Les partenariats peuvent porter sur la prestation de services. C'est le cas du recours aux entreprises commerciales spécialisées dans le marketing, dont en particuliers les sociétés de recruteurs des donateurs dans la rue par certaines ONG internationales dans la quête de financements. Il s'agit d'un mimétisme des procédés typiques aux entreprises privés sur lequel porte l'enquête de Reidiboym (*op. cit.*). Ce auteur se fait enrôler, former puis envoyer comme recruteur de donateurs dans la rue par une société de marketing au nom d'une ONG internationale. Cette expérience lui permet d'étudier le phénomène de l'intérieur et de comprendre comment une part importante des contributions récoltées grâce aux contacts pris dans la rue est reversée aux sociétés de marketing comme paiement du service. Ce qui revient à dire que l'argent donné par les gens de bonne volonté pour une cause qui leur tient à cœur sert à accroître (entre autres) les chiffres d'affaires des entreprises commerciales de publicité.

Le partenariat privé-associatif portent parfois sur la fourniture de biens ou la sous-traitance. Dans plusieurs circonstances, les ONG sont dans l'impossibilité d'organiser des activités sans recourir à une collaboration avec les acteurs du secteur commercial. Il en est ainsi du HCR qui confie plusieurs services à rendre aux réfugiés en sous-traitance à des multinationales, selon une étude de Maladosse (2019). La vocation capitaliste de ces entreprises se traduit parfois par la transformation des personnes vulnérables déplacés en des

opportunités d'affaires. La recherche du profit finit par l'emporter sur l'empathie et le respect des droits de l'homme.

Les commerçants sont conviés aux interventions des ONG internationales aussi à cause de la nécessité d'utilisation d'ordinateurs, de téléphones satellitaires et de multiples autres matériels dans le travail quotidien des équipes des projets. La réponse aux exigences logistiques de cet ordre ne peut que peser aussi sur les aides (Troubé, *op. cit.*) à la grande satisfaction des vendeurs.

Les opportunités pour les acteurs privés de fournir des biens aux ONG se sont multipliées à partir des années 1990. Cette période a correspondu avec le début de l'institutionnalisation progressive des ONG. Celles-ci ont agrandi leurs sièges et installé des bureaux de représentation dans certaines capitales stratégiques telle que Bruxelles, New-York, Londres, Rome ou encore Vienne. Des dépenses assez consistantes sont engagées sur la fortune destinées aux pauvres pour le fonctionnement et le maintien de ces structures d'appui, situées par ailleurs, en zones chères, bien loin des milieux des interventions (Troubé, *op. cit.*).

Outre les entreprises privées, les marchés financiers tirent eux aussi parfois des avantages de la réalité des ONG. Il arrive en effet que les ONG reçoivent d'abondants dons, au-delà des besoins sur le terrain d'intervention. C'est alors qu'elles ont tendance à thésauriser ou insérer massivement l'argent des donateurs en bourse, participant à la spéculation ou dans des placements hasardeux. Elles omettent souvent de prévenir les donateurs, (exception faite par le CICR lors de la réponse aux Tsunami en 2005), considérés comme non intéressés ou pas assez capables d'une appréciation de la réalité (Reidiboy, *op. cit.*).

Le travail des ONG peut être profitable aussi aux hommes politiques. Ceux-ci sont capables d'instrumentaliser les actions de solidarité et de les dévier vers des intérêts purement politiques. Troubé (*op. cit.*) donne quelques exemples historiques. Il rappelle le détournement par le gouvernement cambodgien des aliments acheminés par les ONG en 1979 pour nourrir les populations en détresse et la distribution de ces biens aux troupes. La récupération des assistances humanitaires apportées aux populations éthiopiennes entre 1984-1985 par le gouvernement dictatorial du pays pour accélérer le déplacement forcé des populations du Nord au Sud. L'obtention en 1994 des nourritures et des abris par les combattants rwandais armés, grâce aux aides apportés par les ONG à la population civile, avec laquelle les accusés de génocide étaient mélangés dans les camps des réfugiés à l'Est de la République Démocratique du Congo (Zaïre à l'époque). Le baptême de « guerre humanitaire » des opérations militaires de l'OTAN au Kosovo en 2000 à cause de la présence des ONG au côté des combattants. « Sur

le dos des humanitaires, on déplace des populations, on nourrit des génocidaires, on encourage tous les trafics, on assoit son pouvoir politique, on ‘‘ségrègue’’ le rival. Les Etats eux-mêmes y construisent une partie de leur puissance » (p. 40).

On peut parler aussi de l'espoir de certains hommes politiques de l'Europe de trouver des avantages dans les aides distribuées aux pays en voies de développement à travers les ONG. Il s'agit premièrement, au dire d'Olivier de Sardan (2021), de l'espoir de freiner les migrations des jeunes africains vers l'Europe. Le second espoir se rapporte à la contribution dans la lutte pour la stabilité en occident à travers la neutralisation des jihadistes.

Paradoxalement, les donateurs aussi obtiennent, à en croire Reidiboym (*op. cit.*), une contrepartie de leur geste de générosité. Leur gain s'apparente à un ressenti émotionnel. Dans l'exemple des campagnes de récolte de fonds à travers des émissions télévisées de grande ampleur (du genre de Téléthon en France), ils sont amenés à éprouver dans un premier moment de la culpabilité face au malheur qui se vit dans le monde. Puis la générosité leur est proposée comme geste disculpant. Et le choix de donner garantie à celui qui le fait la tranquillité de l'esprit et de la conscience.

Aldashev (2009) se demande, à ce propos, pourquoi les donateurs privés ne réduisent pas leurs dons quand l'Etat augmente les taxes des citoyens afin d'augmenter les subventions publiques aux ONG. Il serait logique que les généreux citoyens réduisent leur part de contribution directe qui serait compensée par la part indirecte des subventions de l'Etat. Pourtant les riches choisissent de continuer à donner comme toujours et font des différences entre les interventions : ils préfèrent certains projets, considérés comme plus importants et négligent les autres. La non variation de la part des dons directs des particuliers et leur discrimination de certaines actions d'aide s'expliquent, trouve-t-il, par une gourmandise psychologique. « *les donateurs préfèrent ressentir le bien être psychologique associé au fait de choisir de donner à une ONG* » (p. 67).

Ce gain intérieur encaissé par les donateurs peut aussi traduire une certaine superficialité du sentiment de pitié. Troubé (*op. cit.*) reprend les mots de Stefan Zweig selon lesquels la pitié peut exister sous deux formes. Une forme pressée à s'acquitter le plus tôt possible du dérangement émotionnel qui provient de la perception de la souffrance autour de soi. Cette pitié ne comprend ni ne partage la douleur de l'autre. Elle est juste un mécanisme réactif de défense de soi-même, d'autoprotection de la culpabilité face au mal qui frappe un être étranger à soi. La deuxième forme est plus déterminée à rechercher le salut de l'humanité, entière, de manière durable.

Dans les événements caritatifs de taille aux médias, il manque cette pitié authentique, capable de compassion, d'indignation et de gestes courageux, corrobore Blaron (2015) dans sa réflexion sur le même phénomène de campagne télévisée de récolte de fonds, en Belgique. Il insiste sur le risque de "sensurer" (vider de son sens) la pauvreté à force de poser la question des souffrances en terme de charité, comme le font les ONG. C'est dans le débat et combat politique, engagé sur les causes de la misère, et non dans les invitations à la charité, que réside la responsabilité. Là, soutient-il, on ne sait esquiver les dérangements des voix de la conscience ; on se bute à l'exigence de plus de cohérence et à la vanité du spectacle.

I.6. Résumé du chapitre premier : formulation de l'hypothèse de travail

De l'état de l'art sur les actions des ONG internationales dressé ici nous apprenons la contestation des différents auteurs, et de Troubé (*op. cit.*) en particulier, de la revendication des ONG philanthropes de reverser « *l'intégralité du don* » (p. 72) aux victimes et la qualification de cela de mystification. Cette contestation rencontre la pensée de la dissonance ou de l'écart entre le discours et la pratique des projets de développement de Oliver de Sardan (2021). Ceci nous incite à prendre en considération l'opposé de la prétention des organisations humanitaires au sujet des bénéficiaires de leur travail et à réfléchir sur son expression dans la réalité.

Ainsi, afin d'organiser l'étude avec ordre et discipline (Campenhoudt & al., *op. cit.*), nous formulons comme suit la réponse provisoire à la question de recherche, à vérifier dans cette étude : les congolais victimes des crises, pour qui les interventions sont pensées, seraient juste une partie, et pas forcément la principale, des bénéficiaires des projets d'ONG internationales. Toutes les personnes intervenant dans le processus d'acheminement des assistances en RD Congo tireraient des profits de leur implication dans les projets.

Dans le prochain chapitre, un cadre méthodologique va être élaborer pour encadrer les effort de vérification de cette hypothèse.

Chapitre deuxième. Cadre méthodologique de l'étude

Nous avons besoin d'opérer dans ce chapitre des choix en rapport avec les démarches à engager pour apprendre et acquérir des connaissances nécessaires en rapport avec le thème de l'étude, dans l'optique de la vérification de l'hypothèse formulée. Ceci nous permettra de cheminer vers la finalité de cette étude que nous exprimons ainsi :

Admettant la réalité de l'aide internationale telle qu'elle se présente, c'est-à-dire comme « *une dimension incontournable de la mondialisation, d'une part, et une donnée structurelle des économies et sociétés africaines de l'autre part* » (Olivier de Sardan, 2021, p. 22), le but poursuivi par cette recherche est de tenter de présenter les acteurs tirant des avantages de la rencontre entre les philanthropes qui arrivent de l'étranger et les populations vulnérables locales qui sont trouvées sur le territoire de la RD Congo. C'est-à-dire, arriver à produire une « *description construite* » (Campenhoudt & al., *op. cit.*, p. 48) des bénéficiaires des projets d'ONG internationales, sans prendre position ni pour, ni contre la mobilisation des solidaires internationaux en Afrique (et en RD Congo en particulier).

Les préférences exprimées ici en terme de moyens méthodologiques nécessaires pour atteindre ce but découlent d'une sélection parmi plusieurs possibilités et marquent un début de singularisation de l'étude.

Il s'agit de : partir de la théorie, partir aussi du travail de terrain, préférer les données ayant trait aux caractéristiques et analyser les information suivant un modèle de Bourdieu.

II.1. Partir de la théorie

Dans la phase de l'exploration sur les ONG internationales dans les pays en développement, nous nous positionnons en faveur d'un ressourcement dans la théorie. Il faut dire que la pertinence de partir d'un cadre théorique, fait des structures mentales (déjà élaborées) représentant des réalités plurielles mais avec des caractéristiques communes, n'est pas partagée par tous les chercheurs.

Certains scientifiques affirment qu'ignorer la littérature scientifique existante sur le thème au début de la recherche garantit la bonne qualité du travail. Ils justifient cela par le risque que le cadre prédéfini contraigne l'étude à regarder dans un seul sens et à ignorer tout autre élément. L'entêtement à définir l'objet de l'étude, à situer la réflexion dans un cadre et la volonté ferme de faire référence toujours à des idées de départ, peut bloquer la créativité et porter au conformisme et au forcing de la ressemblance de la réalité au modèle. Ignorer

volontairement les connaissances déjà disponibles sur la question de recherche paraît dans ce sens comme une attitude plus neutre et humble (Lejeune, 2014).

Un autre groupe de scientifiques soutient le recours à la littérature. La référence aux concepts préexistants évite, selon eux, d'entamer une recherche sans hypothèse ou question de recherche et de se perdre à parler de tout et de rien. Et puis, déclarer omettre de faire appel à la théorie ne signifie pas parvenir à supprimer toute pensée aux concepts dans la démarche. Les emprunts mentaux implicites et/ou inconscients persistent. Ce qui est réduit c'est tout simplement la rigueur de la démarche et la facilité d'intégration de la contribution à la quelle aboutit l'étude dans le débat scientifique (ignoré dès le départ) (Lejeune, *op. cit.*)

La voie empruntée dans cette étude s'écarte de la négation catégorique de la théorie. Elle consacre la valorisation de la littérature en tant que source d'inspiration. Celle-là est placée au départ de la procédure de recherche comme référence intellectuelle ou opportunité de perception de la réalité des ONG internationales à partir des contenus partagés avec d'autres phénomènes sociaux, pour un début de la compréhension, comme encourage Campenhoudt & al. (*op. cit.*). Nous faisons recours aux énoncés existants, fruits du travail et des compétences des autres chercheurs intéressés par le même thème, susceptibles d'aider à réfléchir.

Ainsi cette étude part-elle d'un repérage, grâce (principalement) aux moteurs de recherche « cairn.info » et « google scholar », des articles scientifiques (postérieurs à 2010 de préférence) sur le thème des ONG internationales et des bénéfices produits par leur travail. Les questions posées, les approches adoptées et les résultats présentés par les auteurs dans ces rédactions ont toute notre attention pendant la lecture. Les références bibliographiques nous aident, quant à elles, à remarquer d'autres ouvrages pertinents que nous intégrons dans notre documentation.

II.2. Partir aussi du travail de terrain

La prise en compte de la littérature est volontairement mise en dialogue, dans le développement de ce travail, avec les apprentissages du terrain. Celui-ci constitue la deuxième source de l'étude. L'attitude que nous adoptons correspond finalement à ce que Lejeune (*op. cit.*) désigne avec l'expression « *sensibilité théorique* » (p.26). Les leçons littéraires entrent en dialogue avec les observations empiriques, dans un exercice d'« *allers-retours entre le terrain et l'analyse* » (Lejeune, *op.cit.*, p. 28), entre le discours scientifique et les observations du travail des acteurs d'ONG internationales en RD Congo.

L'étude de terrain a été réalisée dans le territoire de Nyiragongo (les groupements les plus au Sud et à l'Est du territoire : Monigi, Buvira et Kibati), entre le mois de mars et le mois de mai 2022¹⁰. (Ce milieu est présenté dans le chapitre troisième, au début de la partie de présentations des résultats). Pour obtenir des informations sur l'assistance de la population sinistrée du volcan par les ONG internationales, nous avons recouru à deux types d'observation théorisés par Van Campenhoudt & al. (*op.cit.*).

Nous avons eu, d'une part, l'occasion de fréquenter en première personne les groupements de Minigi, Buvira et Kibati en territoire de Nyiragongo, à une année près de l'éruption du volcan. Les activités de secours des sinistrés n'avaient pas encore pris fin en certains endroits. Ce qui nous a donné l'occasion de nous enquérir nous-même de certains éléments des interventions.

D'autre part, nous ne pouvions pas renoncer à demander des informations aux personnes que nous trouvions sur place. Nous consultions différentes personnes ayant pris part aux interventions d'ONG internationales et sollicitons leurs pensées sur les caractéristiques de ce phénomène. Nous nous y voyions encouragés par Olivier de Sardan (2008) qui loue la valeur des informations récoltées par le chercheur lui-même auprès des personnes appartenant au terrain de recherche. Des telles informations représentent pour lui le noyau d'une étude en science sociale. Elles dépassent l'observation directe qui ne permet pas de tout comprendre, en dehors des explications des personnes du milieu. Elle est le lieu de cette consultation du savoir et des éléments de la mémoire des informateurs.

L'apprentissage médiate (observation indirecte) peut prendre différentes formes, précise Olivier de Sardan (2008). Il peut consister en une consultation d'expertise, une interaction sociale occasionnelle, une conversation bilatérale, une discussion de groupe, ... Des toutes ces formes, nous nous servions d'avantage de la conversation bilatérale. Dans le face à face, la parole était moins à la merci des contrôles sociaux et les stratégies discursives pouvaient se déployer en paix.

La conversation était donc proposée (par nous) aux personnes concernées par les projets d'ONG internationales entant que travailleurs, d'abord. Nous demandions aussi, par la suite, la pensée des observateurs extérieurs, des personnes non directement engagées dans les interventions des ONG internationales pour avoir un point de vue extérieur. « *L'entretien avec*

¹⁰ Le contexte du terrain de l'étude est présenté avec plus de détail dans le chapitre troisième.

des individus marginaux, non concernés, décalés, est souvent une des meilleurs façon de faire varier les points de vue », commente Oliver de Sardan (2008, p. 82)

Chacun de nos interlocuteurs était considéré comme capable de verbaliser une pensée sur ce qu'il avait croisé dans son quotidien, professionnel ou simplement dans son milieu de vie, investi par les interventions des ONG internationales. « *C'est l'interlocuteur, et non le chercheur, « qui sait* » », déclarent, en effet, Campenhoudt & al. (*op.cit.*, p. 227).

Nous allions à la rencontre de nos informateurs, muni juste de notre canevas d'entretien. Il diffère bien d'un guide d'entretien. Alors que ce dernier liste à l'avance les interrogations, ouvertes ou fermées, à proposer aux interlocuteurs (Campenhoudt & al., *op.cit.*), avec le risque de donner l'impression d'un examen académique, celui-là contient juste des aides mémoires de celui qui sollicite les informations. Il n'est regardé qu'occasionnellement pendant l'échange pour se rappeler des thèmes centraux et reste ouvert à la liberté de l'évolution des échanges (Olivier de Sardan, 2008).

On peut noter toutefois que les entretiens ne garantissent pas toujours l'accès aux connaissances intéressantes des interlocuteurs. Il arrive que les personnes consultées ne réalisent pas la pertinence de la démarche à laquelle elles sont conviées et essaient de gérer et orienter la conversation vers leurs intérêts, parfois bien distants des attentes de la recherche (Olivier de Sardan, 2008).

Pour pallier à cette limite, nous recourions aussi aux discussions de groupe (focus group). Celles-ci impliquaient plusieurs personnes concernées par les interventions d'ONG internationales dans la zone, au même moment (Van Campenhoudt & al., 2009). Le débat engagé en groupe, proposé surtout à la population affectée par l'éruption, permettait de recueillir certains éléments complémentaires aux nouvelles obtenues dans les entretiens individuels.

Nous ne recourions aux focus groups qu'en tant qu'ils étaient complémentaires aux entretiens individuels, pour une exigence de triangulation. C'est-à-dire un besoin de confrontation d'information, de différenciation des points de vue et de diversification des moyens d'obtention des renseignements, pour ne pas rester « *prisonnier d'une seule source* » (Olivier de Sardan, 2008, p. 80) et pour obtenir une analyse solide.

A la demande des informateurs, nous essayons de présenter les données de manière à ne pas permettre l'identification directe des personnes et des structures de leur appartenance. Ceci tout en maintenant et en privilégiant la situation des affirmations dans l'apprentissage

progressive du terrain, à partir des comptes-rendus élaborés par nous-même pendant le travail sur place dans le territoire de Nyiragongo. Ce choix est inspiré par les propos de Lejeune (*op. cit.*) selon lesquels :

« ... il ne peut y avoir de saut entre le matériau analysé et la théorie produite. En documentant le maillage entre le terrain et la théorie, les traces en question assurent que la théorie produite s'appuie toujours sur les éléments attestés. Elle assure en ce sens l'ancrage de la théorie ; son fondement empirique. (...) les traces autorisent également une épreuve de validation des résultats. Toute proportion gardée, une telle épreuve est comparable à la réplcation (reproductibilité) d'une expérience en laboratoire» (p. 29-30).

II.3. Préférer les données ayant traits aux caractéristiques

Sur le terrain, nous cherchions à découvrir les acteurs qui avaient tiré profit des interventions d'assistance aux sinistrés de l'éruption volcanique de mai 2021 et à produire leur « *description construite* » (Campenhoudt & al., *op. cit.*, p. 48). Puisqu'il était question de décrire la réalité, les données ayant trait aux caractéristiques du phénomène étaient préférées aux données statistiques. L'option méthodologique qualitative était ainsi levée.

La recherche qualitative consiste en effet à repérer les catégories principales d'une situation capables de contribuer à la réponse à la question posée et d'observer les propriétés de ces catégories. On peut parler, suggère Lejeune (*op.cit.*), d' « *échantillonnage théorique* » (p.85) car « *le chercheur échantillonne des catégories* » (p. 85).

Ceci ne veut pas dire que, pour notre cas, les considérations des mesures et des chiffres étaient totalement évitées, comme laisserait entendre le sous-titre de Lejeune (*op. cit.*) : « *analyser sans compter ni classer* » (p. de garde). Au contraire, et à la manière d'Olivier de Sardan (2008), la préférence des caractéristiques signifiait pour nous une ouverture à la production d'un ensemble complexe d'éléments de mesure, de disposition, de narration, d'exemples, de paroles avec leurs entendements, d'abstractions propres aux milieux spécifiques, de possibilités d'extensions de réflexions aux univers plus larges, etc.

Cette ouverture a motivé la divergence d'entrées, souligné ci-haut (cf. point II. 2). L'accent n'y était pas mis sur le nombre de rencontres. Chaque information récoltée permettait d'aller de l'avant avec de nouveaux contacts et ainsi « *la piste s'oriente (sic) vers les lieux à visiter, les situations à observer ou les informateurs à rencontrer* » (Lejeune, *op. cit.*, p. 92), et jusqu'à ce que nous constations que les observations et les entretiens commençaient à répéter

ce que nous avons déjà récolté, nous apprenions de moins à moins de nouvelles choses. En ce moment, Nous avons l'impression d'avoir complété ou plus ou moins épuisé les notions essentielles autour de la question étudiée (Olivier de Sardan, 2008).

Il ne s'agissait pas d'un simple indicateur du moment de l'arrêt de la récolte des données. Le principe de saturation impliquait une discipline par laquelle nous nous obligions de continuer à fouiller, tant que nous pouvions obtenir des informations capables d'enrichir, avec des nuances différentes, l'étude. Nous étions prévenus qu'il n'y a pas de place au minimalisme ou au contentement du peu, qu'il faut prendre le risque de la surprise des données auxquelles on ne s'attend peut-être même pas (Olivier de Sardan, 2008). De cette façon, nous sommes arrivés à réaliser 29 entretiens et 6 focus groupes¹¹, auxquels 73 personnes ont pris part, avant de nous arrêter.

II.4. Analyser les informations suivant un modèle de Bourdieu

Pour valoriser les informations de terrain dans l'optique de la vérification de l'hypothèse formulée ci-haut, nous avons besoins d'une pensée déjà élaborée sur la variation des ressources des acteurs en société, de laquelle nous inspirer dans l'esquisse des principaux passages de raisonnements que nous allons faire. Telle pensée constituera le modèle ou la manière de mener des réflexions sur/et à partir des informations obtenues.

Les travaux de Bourdieu sur les moyens essentiels de vie des membres de la société rassemblés dans la « *théorie des capitaux* », telle que complétée par la « *théorie des champs* » d'acteurs paraissent à ce niveau être une contribution pertinente. L'auteur explicite lui-même sa pensée dans ses cours au collège de France entre 1992 et 1993 qui ont été rassemblés dans un livre en 2017.

On peut retenir ce qui suit :

Premièrement : les acteurs sociaux sont des agents dotés des moyens de vie hétérogènes. A chaque moment donné de l'histoire, les sujets en sociétés disposent des ressources de types différents, en quantité plus ou moins abondante, qui leur permettent de vivre. Un stock de valeurs tantôt matérielles, tantôt culturelles, tantôt sociales et tantôt symboliques peut être reconnu comme propriété des uns et des autres. Bourdieu (2017) appellent ces valeurs : des capitaux.

¹¹ voir la liste et les informations sur les entretiens et les focus groupes après les sources bibliographiques et webographiques, à la fin du travail (cf. p.84).

Les capitaux d'acteurs sociaux débordent la sphère économique, laquelle est faite du patrimoine matériel et de tous les revenus, commentent Jourdain & Naulin (2019). Le capital économique représente juste une partie de la richesse des sujets, et peut s'accroître tout comme le reste des moyens de vie des personnes.

Il y a aussi la manière d'être en société qui correspond à ce qu'on peut appeler le capital culturel (Bourdieu, 2017). Sont compris ici « *aussi bien les façons de manger, d'aménager son intérieur ou de se revêtir que le rapport entretenu avec les œuvres d'art et de l'esprit (fréquentation des musées, du théâtre ou pratique de lecture par exemple)* » (Jourdain & Naulin, *op. cit* : p. 172-173).

Ceci veut dire que le capital culturel peut se présenter sous trois formes. La forme incorporée, celle des savoir et savoir-faire ou des habitus des membres de la société. La forme objectivée, celle du rapport avec les biens culturels comme les tableaux, les livres, etc. La forme institutionnalisée, celle des titres scolaires (Jourdain & Naulin, *op. cit*).

Les détenteurs des capitaux économiques et culturels vivent dans la société et y trouve une possibilité de jouir des dotations de ressources des voisins avec qui ils nouent des relations de sympathie. On peut parler de capital social pour désigner l'ensembles des relations sur lesquels un acteur peut compter (Bourdieu, 2017).

« Un agent dispose d'un capital social d'autant plus important que l'étendue de son réseau de relations est plus grande et que les personnes avec lesquelles il est en relation sont elles-mêmes plus fortement dotées en capitaux économiques et culturels ... les individus obtiennent un rendement très inégal de leur capital économique ou culturel selon leur plus ou moins grande capacité à mobiliser leur réseau et, par procuration, le capital des membres de ce réseau » (Jourdain & Naulin, *op. cit*, p. 101).

La dotation plus ou moins grande et variée des capitaux économiques, culturels et sociaux permet à certains acteurs de jouir d'un certain prestige et d'une reconnaissance de la part des autres membres de la société. Ce qui constitue une sorte de capital en soi, le capital symbolique (Bourdieu, 2017).

Une personne qui a un certain pouvoir d'imposer ses goûts sur les autres peut être considéré comme disposant d'un capital symbolique. Elle se présente comme une référence et tend à imposer ses positions. Ceux qui lui accordent du crédit prennent en considération l'imposante combinaison de ses ressources (Jourdain & Naulin, *op. cit*).

Deuxièmement : les moyens de vie des acteurs tendent à s'accroître. Pour Bourdieu (2017), les capitaux des acteurs en société ne sont pas statiques. Ils disposent d'une certaine fécondité, un potentiel de reproduction et d'évolution. En tant que tels, ils ont tendance à s'accroître, au quotidien des détenteurs. Et cela mène à la modification intempestive du volume et de la structure globale des ressources des personnes.

Jourdain & Naulin (*op. cit*) expliquent : le volume des ressources renvoie à la quantité plus ou moins grande du capital économique, culturel et social mis ensemble de l'individu. La structure renvoie au poids de chaque capital dans le volume de richesse du concerné.

Il devient clair que toute variation positive du volume et/ou de la structure des capitaux d'un acteur constitue un bénéfice. Celui-ci est relativement proportionnel au volume et à la structure des valeurs en stock du détenteur dans le moment précédent. La possession d'une grande quantité de ressources tend à produire beaucoup de profits ; moins de ressources, moins de profits.

Troisièmement : l'activité humaine est le lieu de croissance des capitaux. Il faut dire que la fécondité des capitaux s'exprime, ou l'accumulation des capitaux advient, par le truchement des activités des acteurs. La mobilisation humaine est nécessaire pour rendre effective la production de nouvelles valeurs à partir des anciennes. Les expériences des membres de la société représentent, de cette façon, des opportunités d'enrichissements, de mise en place de mécanismes susceptibles de produire des bénéfices.

Les comportements des agents sociaux dans différentes activités, par lesquels les capitaux arrivent à générer des bénéfices ne sont pas toujours intentionnelles, soutient Bourdieu (2017). Cette pensée s'écarte assez décidément de l'approche théorique économique de la détermination des actions humaines par des choix conscients et des calculs d'avantages. Elle constitue une proposition de renoncement à la prétention d'une intentionnalité absolue des personnes en société et une affirmation que les sujets agissent par simple disposition à agir de telle ou telle manière, par habitus.

« Je défendrai une anthropologie tout à fait différente, fondée sur l'idée que, pour rendre compte des conduites perçues comme rationnelles ; il n'est pas besoin de faire l'hypothèse qu'elles ont la raison, ou l'intention consciente de rationalité, pour principe » (p.17).

Quatrièmement : la disposition humaine détermine la diversification sociale. Le principe de l'action c'est la disposition à agir, tout simplement. Tout le monde ne fait pas la

même chose. Les personnes ont de dispositions qui les amènent à s'intéresser à certaines affaires plutôt qu'à d'autres. Ils choisissent de se saisir des possibilités de s'engager dans des activités diverses pour produire de nouvelles valeurs (des bénéfices). Il s'en suit la division du travail, mère de la différenciation sociale en des domaines multiples. Car chaque domaine (« champ ») possède ses spécificités en terme d'enjeux, des règles de jeu, des mécanismes d'appropriation du capital, etc. (Bourdieu, 2017)

La diversification sociale par l'adoption de secteurs d'activités par les acteurs s'épanouie par la recombinaison intempestive des ressources. Le niveau d'absorption du capital spécifique par les acteurs détermine leur positionnement à l'intérieur du champ. Ceux, dont le volume et la structure globale du capital se rapprochent, forment une classe (théorique) sociale caractérisée par un style de vie fait des choix communs en rapport avec l'alimentation, le langage, la musique, la peinture, la décoration, l'habillement, le sport, etc. Les acteurs riches en capital s'imposent sur les autres dépourvus. Les uns et les autres luttent pour la conservation ou le renversement du rapport de force à l'intérieur du champ (Bourdieu, 2017).

II.5. Résumé du chapitre deuxième

Pour identifier les acteurs preneurs d'avantages des interventions des ONG internationales en RD Congo, nous optons pour une démarche hypothéticodéductive. La littérature est prise en compte dans la compréhension du phénomène et dans la formulation de l'hypothèse de travail. Celle-ci est une assertion théorique incluant des acteurs différemment impliqués dans les projets d'ONG internationales, même ceux souvent omis de la catégorie des bénéficiaires, dans la dite catégorie.

Dans l'optique de la vérification de cette pensée provisoire, des renseignements qualitatifs, c'est-à-dire des informations en rapport avec les caractéristiques de la réalité, sont recherchés sur le terrain d'étude. Ces informations sont obtenues par l'observation directe, la conversation bilatérale et la discussion de groupe avec les personnes ayant pris part aux projets.

La pensée de Bourdieu est mobilisée comme point de repères pour les analyses. Sa conception du capital, comme stock des valeurs hétérogènes à disposition des acteurs en un moment donné permet de réfléchir sur la situation et les types (économiques, culturels, sociaux ou symboliques) des ressources des différentes parties prenantes aux projets des ONG internationales avant les interventions.

Le caractère reproductif de nouvelles valeurs au prorata (quasi) du volume ainsi que de la structure initiale des capitaux des agents sociaux, présenté par Bourdieu encadre

l'observation des variations éventuelles de patrimoines d'acteurs et l'incidence de leur configuration initiale sur les possibilités d'encaisser des avantages pendant le déploiement des aides par les ONG internationales.

Les interventions d'ONG internationales sont analysés entant qu'activités humaines, comprises parmi celles que Bourdieu considère comme des occasions de production des bénéfices à partir des capitaux d'acteurs. Et l'appréhension des cas de lutte entre acteurs ou de changement de position sociale par quelques parties prenantes aux projets est lue sur le fond de la différenciation sociale bourdieusienne.

CONCLUSION PARTIELLE

Au terme de deux premiers chapitres, nous disposons d'un cadre de l'étude plus ou moins personnalisé à partir duquel les contributions potentielles de l'étude peuvent être exprimées.

Il est en effet assez évident dans la littérature parcouru ci-haut que la part des ressources mobilisées dans le cadre de la solidarité internationale qui arrive vraiment à destination des nécessiteux par le canal des ONG internationales est sensiblement amorcée et que les parties prenantes au processus de l'acheminement des dons imaginent et mettent en place des stratégies très variées pour absorber des avantages :

L'énumération (obtenue de l'exploration des différents textes) des acteurs impliquées dans les projets des ONG internationales, dans les mains de qui finissent les différents privilèges, répond de manière formelle à la question de cette étude. « A qui profitent les interventions des ONG internationales? ». Il s'agit d'une réponse générale, dont la singularisation offre à cette étude deux brèches pour apporter une contribution au débat sur le thème:

Cette recherche constitue premièrement une opportunité d'observer comment advient l'accaparement des avantages issus des projets d'ONG internationales dans la réalité de la RD Congo. L'organisation du secteur humanitaire dans le pays, avec ses mécanismes de déclenchement des alertes, de financement, d'exécution et d'évaluation des interventions, ressort globalement des rapports de la coordination humanitaire en RDC et des rapports des singulières ONG internationales. En dehors de ces compte-rendus, le phénomène et les bénéfices que génèrent les interventions ne sont pas encore suffisamment examinés et ne nourrissent pas assez la littérature scientifique. C'est pourquoi ce mémoire propose une réflexion sur la présence des ONG internationales dans le pays, au sujet des arrangements des acteurs face à la possibilité d'encaisser des biens et des faveurs issus des projets.

Deuxièmement, dans cette étude, le phénomène de déploiement d'ONG internationales dans les zones pauvres de la planète est mis en dialogue avec un cadre théorique précis pour sa compréhension. La « *théorie des capitaux* » corrélée à la « *théorie des champs* » de Bourdieu sont mobilisées ici comme cadre qui permet de penser, de manière systématique et peut-être inhabituelle l'éventualité de la dispersion des ressources des projets bien au-delà des destinataires officiels et de la capture des avantages en termes de reconnaissances ou prestiges sociaux dans le contexte de la RD Congo.

Le cadre particulier de l'étude élaboré jusqu'ici va être appliqué à la réalité de terrain dans la prochaine partie du travail. Les leçons de la confrontation avec les faits permettront de vérifier toutes les théories avancées au sujet des interventions d'ONG internationales, et surtout la réponse provisoire qu'elles ont générée.

PARTIE III. LES CONSTATATIONS DE L'ETUDE

IINTRODUCTION PARTIELLE

Dans cette partie, le cadre d'étude élaboré précédemment est utilisé dans le contact avec la réalité. De l'apprentissage du terrain est élaborée une reconstitution de la variation des ressources des acteurs impliqués dans les interventions d'ONG internationales.

Cette section comprend trois chapitre.

Elle commence par un chapitre de présentation de l'espace concerné par la recherche et du contexte particulier qui est pris en compte dans les investigations (chapitre troisième).

L'exposé qui suit emprunte le schéma de Bourdieu. C'est-à-dire inventorier la disponibilité plus ou moins grande et hétérogène de capitaux d'acteurs sociaux de la zone avant le lancement des interventions (chapitre quatrième).

Et observer ensuite la tendance des ressources à produire, proportionnellement à leurs volumes et structures, des nouvelles valeurs (chapitre cinquième).

Chapitre troisième. Le cadre contextuel de l'étude

La question de l'étude (à qui bénéficient les interventions d'ONG internationales en RD Congo ?) est claire en rapport avec le contexte concerné par l'étude. Des éléments de ce contexte (... en RD Congo ?) sont présentés dans ce chapitre avant la mise en profit des contributions de sa provenance à l'étude.

La RD Congo est un pays bien grand qui ne saurait être pris en compte tel quel dans cette étude. Nous postulons que la réalité des ONG internationales sur l'ensemble de son territoire présente des similitudes et proposons d'aborder la question soulevée dans cette étude à partir d'une étude de cas.

En ce sens, la réponse sera recherchée à partir d'une situation sociale RD congolaise restreinte, bien située dans le temps et dans l'espace. Un épisode qui touche toute une collectivité ou une catégorie particulière de personnes dans un milieu donné. « *Il est en général utile, voir nécessaire, de se donner un lieu de recherche intensif, portant sur un ensemble social d'interconnaissance qui puisse servir ensuite de base de référence pour les enquêtes plus extensives* », note Oliver de Sardan (2008, p. 89).

Focaliser l'attention sur une situation précise donne l'opportunité, en effet, de croiser différentes informations ou disciplines sur un problème, poursuit l'auteur (Olivier de Sardan, 2008). Les limites de l'espace et du temps circonscrivent un espace de travail où on peut recourir à des outils méthodologiques relativement différents, pour une appréhension des personnes dans leur rôle dans la société.

III.1. Le territoire de Nyiragongo

Dans cette optique, nous essayons de repérer une zone de la RD Congo capable d'illustrer l'ensemble des interventions humanitaires étrangères dans le pays et/ou de servir d'élément de référence à partir duquel une extrapolation et/ou une théorisation peut naître (Oliver de Sardan, 2008). Nous visons une des parties du pays où les ONG internationales sont très actives ; un des milieux où l'occurrence des conflits armés et/ou la fréquence des catastrophes naturelles plongent régulièrement la population dans des situations de besoin d'aide. A avoir ces caractéristiques ce sont les localités rurales de l'intérieur des provinces et, dans une certaine mesure, les périphéries populaires des villes, à l'Est du pays.

Nous retenons la zone qui s'étend juste au-delà des limites Nord de la ville de Goma comme terrain de l'étude. Elle nous semble pertinente pour avoir été abondamment fréquentée

par les ONG internationales à plusieurs moments ces dernières années et en particulier au lendemain de son ensevelissement partiel par la lave lors de l'éruption du volcan du Nyiragongo le 22 mai 2021.

Nous parlons en fait d'une zone faisant partie d'un complexe de soixante-trois villages éparpillés sur une superficie de 163 Km², entourés d'un aire protégé de 170 Km² fait du Parc National de Virunga, des volcans éteints et/ou endormies Karisimbi (4506 m de hauteur) et Mikeno (4437 m de hauteur) et des volcans actifs Nyiragongo (3470 m de hauteur) et Nyamulagira (3056 m de hauteur). L'ensemble (333 Km²) forme le territoire de Nyiragongo¹².

La population du territoire de Nyiragongo est multiethnique et est estimée, selon les statistiques de décembre 2020¹³ à 288 415 habitants pour 163Km² de zone habitée. La densité moyenne de la population est par conséquent de 1769 habitant par Km². Cette population profite de la richesse volcanique de la terre et des pluies fréquentes pour cultiver la terre et nourrir des animaux des herbes qui poussent spontanément.



Figure 2. Carte administrative du territoire de Nyiragongo.

(Source : Rapport de l'administration du territoire de Nyiragongo, *op. cit.*)

¹² Rapport administration du territoire de Nyiragongo, *op. cit.*

¹³ Idem.

III.2. Au lendemain de l'éruption du volcan

Il s'est produit dans ce territoire le 21 mai 2021 une éruption du volcan Nyiragongo. La lave a coulé des flancs du volcan en suivant deux directions. Elle a traversé, non sans dégât, les groupements de Buvira et Monigi avant de s'arrêter à moins d'un kilomètre de la ville de Goma dans sa descente vers le Sud. Vers l'Est, elle a touché le groupement de Kibati en coupant, sur une distance de plus d'un kilomètre, la route nationale numéro quatre reliant la ville de Goma à celle de Butembo et s'est immobilisée à coté de la frontière rwandaise (Habari & al., 2022).



Figure 3. Carte de la coulée de lave du volcan Nyiragongo du 21 mai 2021

(Source : Lava flow and geological information related to the volcanic eruption in dr congo and rwanda as of 27 may 2021. (2021, may, 28th). *Unitar.*)

Cet incident naturel a affecté sérieusement la population du territoire de Nyiragongo et celle de la ville de Goma. Les gens ont dû fuir le danger et commençaient à revenir déjà le lendemain de la catastrophe (23 mai 2021) et constater les dégâts : entre 900 et 2500 maisons ont été détruites¹⁴. Une trentaine de morts, directement ou indirectement liés à la catastrophe

¹⁴ RD Congo : à Goma, l'eau au centre des besoins après l'éruption du volcan. (2021, juin 16). *CICR*.

(inhalation des gaz toxiques, panic et accidents de circulation pendant la fuite, fusillade des évadés de la prison, etc.) a été enregistrée (Habari & al., 2022).

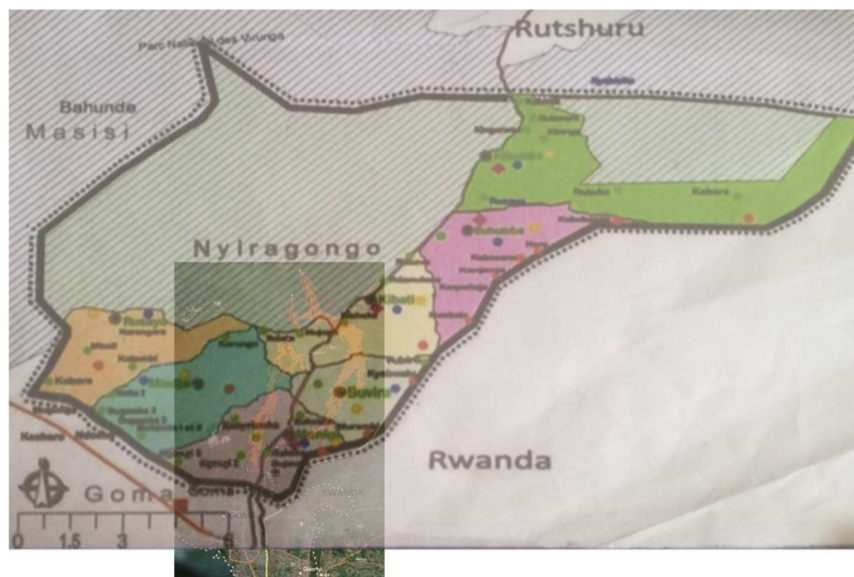


Figure 4. Superposition de la figure 2 et la figure 3.

(Source : auteur).

La population du territoire de Nyiragongo et de la ville de Goma a été évacuée pour une deuxième fois par les autorités du pays à partir du mercredi 26 mai 2021 par crainte d'une nouvelle éruption, soupçonnée plus grave (Habari & al., *op. cit.*). Les familles ont été poussées à partir loin de leur milieu de vie. En direction Nord, vers les groupements du territoire de Nyiragongo non touchés par la lave, vers le territoire de Rutshuru ou même vers le territoire de Lubero. En direction l'Ouest, vers la cité de Sake, principalement, en territoire de Masisi. Quelques habitants ont préféré traverser le lac Kivu et se diriger vers la ville de Bukavu ou tout simplement franchir la frontière du Rwanda en direction Est¹⁵.

Le retour dans les quartiers et villages non directement affectés par l'éruption a été autorisé à partir du 07 juin 2021¹⁶. Les parcelles recouvertes de lave ne pouvaient, cependant pas encore être utilisées. Les occupants de ces parcelles ont été installés dans des camps formés au village Bujara, village Kahembe, village Bushara, village Kibati 1, village Kibati 2 et au village Bujoga ou dans des familles d'accueil¹⁷.

¹⁵ Entretien 4 : groupement Monigi, le 22-mars-22.

¹⁶ RD Congo : à Goma, l'eau au centre des besoins après l'éruption du volcan. (2021, juin 16). *CICR*.

¹⁷ Entretien 4 : groupement Monigi, le 22-mars-22.

Les camps étaient en ce sens pensés comme des espaces transitoires, obligés par l'attente de l'éloignement total du danger, où les ménages ayant perdu l'habitation et tous les biens pouvaient vivre. Des familles ont été entassées dans des salles de classe des écoles. D'autres ont reçu des abris provisoires, improvisés et/ou bricolés avec des branches d'arbres et des bâches, dans les cours des écoles¹⁸.

III.3. Mobilisation des ONG internationales et ciblage de deux projets

Cette situation malheureuse a déclenché des nombreuses interventions d'assistances des victimes. Aussitôt après la constatation des dégâts causé par l'éruption, des ONG internationales se sont engagées dans le secours des populations victimes de l'incident naturel.

Les projets organisés sur place sont allés dans plusieurs sens, selon les priorités de chaque organisation. Il y a eu des actions en rapport avec la protection de l'enfant ; l'éducation ; l'eau, assainissement et hygiène (WASH) ; la santé ; l'alimentation ; etc.

Chacun de ces domaines d'action correspond à un cadre de concertation thématique entre les ONG internationales et les service de l'Etat au niveau de chaque province. Ces cadres sont appelés des « clusters ». Il ne s'agit pas d'institutions avec personnalité juridique en bonne et due forme, mais juste d'espaces de réflexion et de partage d'information. C'est dans les clusters que les organisations discutent au sujet des alertes déclenchés, apprennent les opportunités de financements disponibles pour chaque domaine en chaque moment donné, choisissent les évaluations prioritaires de besoins et les plaidoyers à faire, etc.¹⁹.

Parmi les projets à la une dans les différents clusters et mis en place dans le cadre du secours des sinistrés de l'éruption du volcan du 21 mai 2021, nous sélectionnons deux types particuliers pour cette étude :

D'un côté nous prenons en compte les initiatives des ONG internationales de distribuer l'eau aux sinistrés, en réponse au problème d'inaccessibilité à cette ressource occasionnée et/ou aggravée par la catastrophe dans le Nyiragongo.

Les ONG internationales comme OXFAM, ACF, CARITAS CONGO, CICR avec CR-RDC, etc. organisaient le transport quotidien de l'eau jusqu'aux camps des déplacés.

« Nous avons fait du camionnage d'eau juste après l'éruption, car les gens étaient obligés de descendre jusqu'au lac Kivu, parcourant parfois 7 Km pour remonter une pente assez

¹⁸ Nos observations, mars-mai 2022

¹⁹ Entretien 12 : ville de Goma, le 02-avr-22.

conséquente avec 20, 40, 60 ou 80 litres d'eau. Et cela plusieurs fois par jours », pouvons-nous lire sur le site de CICR²⁰.

Il faut dire que ces actions en rapport avec la ressource eau n'étaient pas une nouveauté pour les ONG internationales dans le territoire de Nyiragongo. En fait, « *l'entité territoriale de Nyiragongo n'a aucune source ni cours d'eau. Il (sic) est l'unique entité de la RDC dépourvu des sources d'eau potable et la population est obligée de consommer l'eau des pluies ...* »²¹.

Les acteurs internationaux d'aide avaient, en plusieurs circonstances et reprises, pris au sérieux la consommation de l'eau de pluie par la population du territoire de Nyiragongo. Des projets visant la réduction des maladies tirant origine dans les conditions de récolte, de traitement ou de conservation de l'eau de pluie avaient déjà été implantés. L'élimination de la longue marche matinale des femmes, en majorité, à la recherche de l'eau, avait déjà aussi été prise en compte dans les actions des philanthropes.

Il y avait déjà eu des projets de développement consistant à élargir les réseaux d'eau potable de la ville de Goma ou de la cité de Rutshuru vers le territoire de Nyiragongo. Le CICR avait en effet construit, une dizaine d'année plus tôt, un grand réservoir à Monigi et deux autres à Bushara²².

Mercy-Corp venait de clôturer en 2021 le projet IMAGINE qu'il avait commencé en 2015. C'était une intervention orientée à la réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans. Dans le cadre de ce projets, deux réservoirs d'eau de 5000 m³ de capacité avaient été construits avec du béton. Un réservoir avait été placé au sommet du Mont-Goma (au bord du Lac Kivu, au Sud de la ville). L'autre, sur une les collines du territoire de Nyiragongo, au Nord de la ville, dans le village de Bushara. La communication des deux réservoirs visait à passer l'eau du Sud vers le Nord et à organiser la redistribution de l'eau sur la partie Nord de la ville à partir du village de Bushara en territoire de Nyiragongo (65 km de tuyaux avaient été installés). Une partie du territoire de Nyiragongo, le groupement Monigi en particulier, s'était trouvé, comme par hasard, bénéficiaire du projet²³.

Dans le Nord du territoire on a (encore en cours aujourd'hui) le projet WATER4VIRUNGA initié depuis décembre 2016. Il est financé par le Pays-Bas et vise la

²⁰ RD Congo : à Goma, l'eau au centre des besoins après l'éruption du volcan. (2021, juin 16). *CICR*.

²¹ Administration du territoire de Nyiragongo, rapport, *op. cit.*, p. 3.

²² Entretien 5 : groupement Monigi, le 23-mars-22.

²³ Nord-Kivu : Fin du projet « IMAGINE » de Mercy Corps coïncidant avec la célébration mondiale de la journée dédiée à l'eau. (2021, mars 11). *APC et Kombi, J.* (2021).

réduction des conflits déstabilisant la zone voisine au Parc de Virunga à travers une meilleure gestion des ressources et un accès équitable à l'eau potable aux populations riveraines de la RD Congo, du Rwanda et de l'Ouganda. Le projet est exécuté par MDF en consortium avec d'autres organisations. En RD Congo, le projet œuvre à l'acheminement de l'eau à partir de deux sources se trouvant respectivement à Kamira à Jomba et à Kiwera à Bweza dans la chefferie de Bwisha en territoire de Rutshuru vers la commune rurale de Kibumba (partie Nord du territoire de Nyiragongo)²⁴.

Dans la partie Sud-Ouest du territoire, à Kiziba II, l'Unicef en partenariat avec quelques ONG venaient aussi (autour du mois de mars 2022) de remettre à la communauté un réservoir de 92 m³, alimenté par des tuyaux partant du réservoir de CAJED²⁵. Etc.

D'autres projets autour de la ressource de l'eau ont été élaborés par des ONG internationales dans des circonstances d'urgence. Ils avaient consisté en des interventions en temps de crise comme celle de l'épidémie d'Ebola, de la pandémie de la Covid-19 ou du déplacement des populations à cause de l'insécurité. Les ONG avaient distribué pendant les mois difficiles de l'eau à la population dans les différents villages. Elles avaient aussi doté les habitants des matériels comme des bidons, des bassins, des seaux ...

D'un autre côté, à part les projets sur la ressource eau, nous prenons en compte dans cette étude des projets d'appui aux écoles affectées par l'éruption. Les ONG internationales recherchaient la remise en état de fonctionnement des écoles touchées (directement ou indirectement) par la catastrophe, avec l'objectif de permettre la reprise des enseignements au plus vite et l'accompagnement psychosociale des populations scolaires.

Les ONG internationales comme SAVE-THE-CHILDREN, AVSI, NRC, IRC, ... étaient expérimentées dans ce domaine. Elles réalisaient différents projets consistant en la construction des salles de classe ou des toilettes, l'installation des points d'eau, la distribution de pupitres et d'objets scolaires, dans des écoles du territoire de Nyiragongo.²⁶

Il y a eu par exemple le projet "Elimu ni jibu", fait de deux piliers. Le pilier « accessibilité » consistait en la distribution des pupitres et des tableaux noirs aux écoles après le passage de la lave. Le pilier « qualité », en la promotion des cours de rattrapage ("catch-up")

²⁴ Unity through Water. MDF Training & Consultancy and partners launch a four year Water4Virungas programme in the Great Lakes region. (2016, December, 12th). *MDF*.

²⁵ Entretien 11 : ville de Goma, le 01-avr-22.

²⁶ Entretien 2 : groupement Buvira, le 21-mars-22.

et du tutorat pour des élèves avec des retards dans l'apprentissage mais aussi le renforcement des capacités pédagogiques des enseignants²⁷.

AVSI en consortium avec NRC et ALPHA-UJUVI (une organisation locale), ont, de leur côté, implanté un projet de construction et réhabilitation de salles de classe, des latrines et des points d'eau dans différentes écoles (école primaire Amkeni, institut Kibati, complexe scolaire les alliances, école primaire Kahembe, école primaire Kanyarucinya, complexe scolaire Sawa-sawa, école primaire Birere, ...). La formation des enseignants sur l'approche psychosociale de l'éducation (intéressante pour la promotion de la résilience des élèves après la catastrophe naturelle) a constitué un moment important du projet, tout comme l'organisation d'ateliers de réflexions sur des plans de réduction des risques dans les écoles. Des kits pédagogiques (manuels scolaires, craies, cahiers, mètre-cannes, globes gonflables, ...) ont été remis aux enseignants ; des kits récréatifs (ballons, billes, tambours, cordes à sauter, ...) aux écoles ; des objets classiques (ardoises, cahiers, stylos, lattes, crayons, ...) aux élèves²⁸.

D'autres organisations comme JRS, CARITAS, SAVE-THE-CHILDREN ... ont organisé des actions en rapport avec l'éducation dans le territoire. Les projets ciblaient tantôt tous les élèves des écoles des groupements Monigi, Buvira et Kibati en prises aux laves, tantôt ceux des écoles de certains villages spécifiques (réellement touchées par exemple), tantôt une catégorie précise d'élèves de ces écoles²⁹.

III.4. Justification du ciblage de deux projets

Les deux types de projet ci-haut ont été choisis bien entendu à cause de leur appartenance à un même contexte d'exécution : tous les deux sont implantés dans les parties Sud et Est du territoire de Nyiragongo dévastées par la lave. Ils sont promus par la quasi même typologie d'acteurs, etc.

Le choix a été déterminé aussi par l'appartenance de deux projets à des domaines différents d'actions d'ONG internationales (deux clusters différents) : le domaine de l'hygiène-eau-assainissement et le domaine de l'éducation. L'idée était de voir si la différence des domaines d'intervention auxquels ils appartiennent respectivement pouvait avoir de signification sur les mécanismes d'accaparement des avantages par les acteurs qu'ils impliquaient en RD Congo.

²⁷ Entretien 9 : groupement Buvira, le 29-mars-22.

²⁸ Idem.

²⁹ Entretien 10 : groupement Kibati, le 01-avr-22.

Comme différence entre les deux projets dans la réalité RD Congolaise, il y a en premier lieu un écart au sujet des effectifs. En rapport avec le secteur de l'eau, celui de l'éducation n'a pas encore beaucoup d'intervenants. Il n'arrive pas à faire relayer les besoins des populations de ce point de vue spécifique au niveau des plaidoyers et à acquérir assez des financements. Pour cette raison et à cause des communiqués passés par le gouvernement selon lesquels l'enseignement primaire est gratuit et fonctionne bien partout dans le pays, les projets d'éducation obtiennent de moins en moins de moyens, nous confie un responsable congolais de projet dans une ONG internationale œuvrant dans le domaine de l'éducation³⁰.

Il y a aussi une composition différente des staffs. Les projets en rapport avec l'eau nécessitent l'emploi de plusieurs staffs techniques (des ingénieurs et des techniciens). Les interventions en éducation peuvent fonctionner même avec des staffs sans compétences forcément spécifiques, d'autant plus que le gros du travail continue à être assumé par des enseignants déjà actifs dans les écoles. Et en général, quand des travaux de construction sont compris dans les interventions, des partenariats avec des entreprises de constructions sont signés et l'ONG ne s'engage presque jamais elle-même à employer des ingénieurs et des maçons. Les employés des ONG sont juste quelques personnes qui assurent le suivi³¹.

Il y a aussi le fait qu'en situation d'urgence, l'éducation est un peu négligée par plusieurs bailleurs. Ceux-ci ne l'intègrent pas parmi les actions qui peuvent sauver la vie directement sur le terrain et privilégient la distribution de l'eau fiable facilement au secteur de la santé et de l'épidémiologie³².

III.5. Résumé du chapitre troisième

Les parties Sud et Est du territoire de Nyiragongo servent d'espace à partir duquel l'étude est menée pour avoir été abondamment assistées au lendemain de l'éruption du volcan du 22 mai 2021. Deux types de projets mis en place dans cette région sont spécifiquement examinés : les interventions de distribution de l'eau potables aux personnes vivant dans les camps et les interventions visant la restauration et/ou la reconstruction des écoles pour la reprise au plus vite des enseignements.

Nous pouvons noter à ce niveau, à peine avant d'entamer la mobilisation des éléments du terrain, que les différences relevés précédemment entre les deux projets ciblés pour l'étude n'ont pas eu de significations majeures au sujet des bénéfices des interventions d'ONG

³⁰ Entretien 24 : groupement Monigi, le 02-mai-22.

³¹ Idem.

³² Entretien 26 : ville de Goma, 05-mai-22.

internationales dans les leçons apprises sur le terrain de recherche, C'est la raison pour laquelle, dans la présentation, les deux projets sont traités ensemble.

Chapitre quatrième. Les capitaux d'acteurs en amont des interventions

La situation des groupements du Sud et de l'Est du territoire de Nyiragongo (Monigi, Buvira et Kibati) juste après la catastrophe naturelle de l'éruption du volcan du 21 mai 2021 intéresse cette étude en ce sens qu'elle reflète les moyens à dispositions des personnes humaines en amont des interventions. C'est avec ces moyens que les acteurs se sont impliqués dans les interventions d'aide des ONG internationales aussitôt après.

La présentation de la situation dans ce chapitre se focalise sur des ressources qui pourraient avoir une signification dans les projets de distribution d'eau et de remise en fonctionnement des écoles. Et l'hétérogénéité des capitaux d'acteurs, soulignée dans le modèle bourdieusien, est suivie dans la structuration de cette section de la manière suivante : les capitaux économiques suivis des capitaux culturels suivis des capitaux sociaux suivis des capitaux symboliques.

IV.1. Les capitaux économiques

Il est question de relever dans ce points les moyens matériels et les différents revenus des acteurs sociaux avant le début des interventions d'ONG internationales car ils constituent leurs capitaux économiques.

Dans les camps, les gens étaient pauvres, entendu à la manière des chercheurs de l'APAD : « *dépourvus de recours contre le risque et l'incertitude* » (Chauveau & Lavigne Delville, 1998 : 158). Les milieux étaient en fait caractérisés par le manque des ressources matérielles, et de l'eau en particulier pour étancher la soif, pour la cuisson des nourritures ou pour le maintien d'un minimum d'hygiène de manière à éviter des maladies, à en croire le titre d'une publication de CICR à peine après l'éruption : « *RD Congo : à Goma, l'eau au centre des besoins après l'éruption du volcan* »³³.

L'autorisation du retour des déplacés de l'éruption (à partir du 07 juin 2021) dans les villages non dévastés par la lave n'a pas été accompagnée de mesures des institutions étatiques pour mettre à la disposition des sinistrés de l'eau potable. Les infrastructures de traitement et de distribution de l'eau appartenant à l'Etat au niveau de la ville de Goma, pouvaient à peine servir la partie Sud de la ville (et certainement pas le territoire de Nyiragongo qui se trouvait au-delà des limites Nord de la ville)³⁴.

³³ RD Congo : à Goma, l'eau au centre des besoins après l'éruption du volcan. (2021, juin 16). *CICR*.

³⁴ Entretien 1 : ville de Goma, le 19-mars-22.

C'est pourquoi l'eau était recherchée comme un véritable or bleu. Plusieurs kilomètres étaient parcourus en direction de la ville de Goma et du lac Kivu par des jeunes gens et des adultes pour cette fin. Il était difficile de compter sur la pluie, normalement fréquente et abondante dans le territoire de Nyiragongo (moyenne pluviométrique enregistrée en décembre 2020 : 77,08 mm³⁵). En cette période précise de crise, l'eau tombait mélangée à une poussière rependue dans l'air en provenance du cratère du volcan et ressemblait à de la boue³⁶.

Entre temps, certaines écoles du territoire de Nyiragongo (école primaire Kanyanja, institut Kibati, institut Muja, école primaire Nzii, ...) ont été détruites ou partiellement fragilisées par l'éruption du volcan. D'autres écoles de la zone (école primaire Mujoga, école primaire Bujari, école primaire Mboga, école primaire Kanyarucinya, école primaire Kahembe, ...) ont été occupées par les sinistrés, lesquels ne se privaient pas d'utiliser des mobiliers scolaires (pupitres, chaises, tables, étagères, ...) comme bois de chauffage. Ces dernières écoles (abritant les sinistrés) ont enregistré des pertes d'ouvrages pédagogiques, de matériels didactiques mais ont connu aussi la saturation des toilettes³⁷.

Il y avait par ailleurs, dans le territoire de Nyiragongo et surtout la ville de Goma, aussi des opérateurs économiques dont les affaires avaient été épargnées par l'éruption (la lave s'étant arrêtée à la porte de la ville, loin des quartiers commerciaux). Ces marchands détenaient toujours, dans leurs commerces et dépôts des marchandises de toute sorte et attendaient tranquillement des clients. Ils étaient surs de pouvoir encaisser des bénéfices significatifs dans différentes opérations de vente, malgré et/ou grâce à la calamité.

A titre d'exemple, les commerçants de matériels de plomberie (tuyaux, vannes, brides, plateaux pour arrêter les fuites, boulons, joints, coudes, réducteurs, vannes, robinets, etc.) pouvaient prévoir de réaliser des grandes ventes. Les grands propriétaires des logements et des véhicules, s'attendaient quant à eux à l'arrivée des locataires prestigieux humanitaires³⁸.

Ce qui est dit au sujet des matériels de plomberie peut valoir aussi, pensons-nous pour les vendeurs des matériaux de construction comme le ciment, le sable, les planches,...ou les commerçants des matériels scolaires comme les cahiers, les stylos, les manuels scolaires, ... importants dans les interventions en milieu scolaire par les ONG internationales après l'éruption volcanique.

³⁵ Administration du territoire de Nyiragongo, rapport, *op. cit.*

³⁶ Entretien 8 : groupement Monigi, le 25-mars-22.

³⁷ Entretien 2 : groupement Buvira, le 21-mars-22

³⁸ Entretien 19 : ville de Goma, le 27-avr-22.

IV.2. Les capitaux culturels

Après les moyens matériels et les revenus des acteurs, les compétences en terme de savoirs et savoir-faire ou en terme de manière d'être de ceux qui prennent part aux projets sont évoqués dans cette section en tant que capitaux culturelles.

La souffrance caractéristique de la vie dans les camps amenait certaines personnes à imaginer et à prévoir, sur base d'une certaine intelligence des faits, une arrivée prochaine des aides des ONG internationales. Telle anticipation se basait sur la mémoire de la grande mobilisation des humanitaires dans la ville de Goma, vingt ans plus tôt, au lendemain de l'éruption du 17 janvier 2002. Elle était entretenue aussi par la remarquable présence des enquêteurs d'ONG internationales dans les différents villages, le jour après l'éruption, pour évaluer les besoins de la population³⁹.

Les écoles qui avaient été impactées par l'éruption n'avaient pas enregistré de grandes pertes au niveau des capacités et/ou disponibilités intellectuelles de son personnel enseignant. Les éducateurs étaient en majorité prêts à répondre présents à l'appel dans les écoles et à retrouver leurs élèves, au même niveau d'avancement du programme d'enseignement atteint avant la catastrophe. Les savoirs n'avaient pas été significativement influencés.

Un autre groupe de personnes, de jeunes, en majorité, ayant fini les études dans l'une des universités de la ville et vivant dans les voisinages de camps a mérité l'attention. Beaucoup parmi eux étaient au chômage. Le logement et l'accès aux services de base se posaient avec tant d'insistance pour ces personnes et toutes les promesses de stabilité et de richesse de la vie en ville par rapport à la vie en campagne étaient devenues des illusions pour elles.

Lattes (2003) reconnaît le désastre de l'inoccupation en ville et affirme en même temps la considération des centres urbains comme des pépinières de la main d'œuvre.

« La ville offre un réservoir indispensable concentrant une force de travail, disponible et adaptable. Le regroupement, dans les métropoles, de la formation et de la recherche permet aux entreprises de satisfaire leurs besoins en jeune qualifiés, et d'intégrer l'approfondissement nécessaire des compétences, des savoirs et des savoirs-faire » (p. 65).

La jeunesse dont nous parlons, occupée par des petites activités génératrices de revenu (petits Kiosques, taxi moto, échange de monnaie, vente de crédits téléphoniques, etc.) en attendant de trouver la bonne opportunité d'emploi ainsi que d'autres habitants désœuvrés

³⁹ Entretien 13 : ville de Goma, le 09-avr-22.

ressentaient avec plus de poids les conséquences économiques de l'éruption (la hausse des prix des biens sur le marché, à l'occurrence). Ils guettaient eux aussi les débuts des interventions de rescousses aux victimes, en misant sur leurs ressources intellectuelles et leurs potentiels à travailler, avec l'espoir d'être embauché.

Les ONG internationales disposaient d'une expérience de travail dans le territoire de Nyiragongo. Nous l'avons vu quand nous avons énuméré quelques projets déjà effectué dans la zone (cf. point III.3 ci-haut). Cette expérience signifiait en même temps une maîtrise du milieu, en plus de la connaissance de processus à mettre en œuvre pour les projets.

IV.3. Les capitaux sociaux

A côté des capitaux économiques et culturels, les réseaux de relations des acteurs qui seront concernés par les projets d'ONG internationales sont exposés ici comme des capitaux sociaux.

Les habitants des villages sinistrés avaient pour la plupart des familiers dans les villages non affectés et dans la ville de Goma. Certains avaient obtenu l'hospitalité pour leur ménage tout entier ou, plus souvent pour les petits enfants et les personnes âgés du ménage chez des connaissances⁴⁰.

L'Etat congolais savait de pouvoir compter sur ses multiples partenaires (étatiques et non étatiques). Ainsi, autour de la question de l'eau par exemple, il existe dans chaque province des espaces de rencontre entre les services de l'Etat et ses partenaires. C'est-à-dire l'établissement commercial étatique dénommé REGIDESO (particulièrement actif en zone urbaine, où le service de l'eau peut être vendu), le Service national de l'hydraulique rural (SNHR, établissement non commercial étatique spécialisé dans la distribution gratuite de l'eau dans les chefferies et villages) et des organisations de la société civile intéressées par l'eau. Ce cadre est coordonné par la division provinciale des ressources hydrauliques et de l'énergie, détentrice du pouvoir de l'Etat sur le secteur en province⁴¹.

Dans le passé, autour de 2009, cette union d'acteurs avait réussi à élaborer, un plan stratégique de développement du réseau de l'eau potable de la ville de Goma jusque dans le territoire de Nyiragongo. Les besoins en rapport avec l'eau dans le milieu de Goma et ses environs y étaient présentés en ordre d'importance. Et tout acteur voulant agir dans le secteur était invité à calquer son projet sur une séquence du plan. Ce paramètre reflétait la préférence

⁴⁰ Entretien 4 : groupement Monigi, le 22-mars-22.

⁴¹ Entretien 14 : ville de Goma, le 14-avr-22

de l'Etat congolais pour une approche globale et durable comparée à celle des multiples projets d'urgence exécutés en toute indépendance les uns des autres, sans cohérence de démarche⁴².

L'inscription des interventions dans la ligne du plan avait réussi, en effet, à produire, durant la dernière décennie, la construction de quelques réservoirs d'eau dans la partie Sud du territoire de Nyiragongo (comme nous l'avons déjà vu, cf. p. III.3 ci-haut). Ces réservoirs étaient vides au lendemain de l'éruption à cause de la destruction des tuyaux de communication avec les points de captages sur le lac Kivu par la lave⁴³.

Dans le même sens, cette coalition d'acteurs formant le cadre de travail sur l'eau s'apprêtait, ensemble avec le service de la Protection Civile de la Province du Nord-Kivu, à mobiliser des techniciens capables de contribuer avec leur connaissance de l'état de lieu des différents équipements et de la cartographie de l'ensemble du système de distribution d'eau de la région dans toute réparation des installations et/ou distribution de l'eau aux sinistrés⁴⁴.

Les organisations de la société civile qui avaient des contacts avec des bailleurs des fonds pouvaient compter sur ces relations pour proposer des projets d'assistance en réponse à la crise causée par la catastrophe naturelle. *« Ce sont les ONG internationales qui connaissent les bailleurs, déclare un responsable de l'école⁴⁵, c'est tout ce qu'elles nous dépassent. Les relations mon cher ! si non elles ne font rien que nous ne puissions faire nous-mêmes, avec nos ONG locales ».*

Et point n'est besoin de parler ici des liens de familles ou d'amitié entre des personnes qui allaient se retrouver diversement impliqués dans les projets comme : victimes des catastrophes, travailleurs d'ONG, candidats à l'embauche, responsables des services à l'intérieur des ONG, fournisseurs privés, fonctionnaire de l'Etat de référence pour un service ou un autre, etc.

IV.4. Les capitaux symboliques

Nous poursuivons en observant les capitaux symboliques en tant que les représentations liées au positionnement des acteurs participants aux interventions d'ONG internationales en RD Congo.

Le grand capital des populations locales (sinistrées) à même de générer des valeurs dans la situation post-éruptive n'était pas économique, culturel ni social. Les biens matériels avaient

⁴² Entretien 14 : ville de Goma, le 14-avr-22 .

⁴³ Entretien 11 : ville de Goma, le 01-avr-22.

⁴⁴ Idem.

⁴⁵ Entretien 9 : groupement Buvira, le 29-mars-22.

été consumés par la lave. Les savoir-faire, souvent liés au milieu de vie, étaient difficilement mobilisable dans les camps des sinistrés. Et les familiers et amis pouvaient être d'aide que de manière très limitée car ils étaient eux-mêmes affectés, dans une certaine mesure, par la catastrophe. Seul le statut de sinistré des populations placées dans les camps et des écoles affectés par le passage de la lave ou les secousses sismiques pouvait être considéré comme une prérogative à l'encaissement des aides. Il signifiait la reconnaissance symbolique d'être en difficulté. Être affecté par l'évènement malheureux conférait un droit de bénéficier des biens des projets d'ONG internationales.

Le fait par exemple de vivre dans le camp était en ce sens un atout non négligeable. Conscient de cela, certaines populations des localités voisines aux camps, qui, tout en n'ayant rien perdu dans la catastrophe, désiraient se faire reconnaître eux-aussi comme des victimes et bénéficier de l'assistance. Ils s'arrangeaient alors pour se retrouver dans les camps, avant même le début des actions d'assistance, pour être pris en compte. C'est ce que nous retenons d'un échange avec un responsable d'une école abritant, dans sa cour transformée en camp, des sinistrés. A notre demande de nous mettre en contact avec les sinistrés, la personne nous répond : *« que voulez-vous apprendre de ces gens que moi j'appelle de "faux". Toutes les informations que vous désirez sur ce site, moi je peux vous les donner »*⁴⁶.

Dans un autre entretien, cette fois avec un travailleur congolais d'ONG, nous revenons sur l'insinuation de la présence dans les camps des personnes non éligibles. Notre interlocuteur nous explique qu'il y avait effectivement parfois de faux sinistrés.

*« Nous trouvions parfois sur les listes des victimes des gens que nous connaissions. Des gens vivant dans des quartiers bien éloignés de la zone recouverte par la lave et qui n'avaient rien à voir avec la souffrance des autres. Nous ne pouvions nous expliquer leur présence dans le camp »*⁴⁷.

Les résidents du camp⁴⁸ nient le fait et montrent être offensés par le doute sur l'authenticité de leur statut et de leur souffrance. Ils admettent tout de même qu'il y avait eu de l'opacité dans le processus de recensement des sinistrés organisé par des services de l'Etat. Le chef de chaque village touché par la lave devait reconnaître et témoigner en faveur des personnes qui avaient résidé réellement dans son entité avant qu'elles ne soient enregistrées. Il y avait aussi des contrôles physiques improvisés, parfois de nuit, dans les camps par des services

⁴⁶ Entretien 9 : groupement Buvira, le 29-mars-22.

⁴⁷ Entretien 16 : ville de Goma, le 19-avr-22.

⁴⁸ Focus group 1 : camp des rescapés situé à l'école Kahembe, le 01-avr-22.

du ministre nationale des affaires sociales pour identifier les gens vivant réellement sur les sites. Néanmoins, à la sortie de la liste des sinistrés reconnus et encodés officiellement par l'Etat RD Congolais, certaines personnes se trouvant dans les camps n'y sont pas apparues et des habitants de quartiers éloignés de la zone de la lave et absents des camps y ont été aperçus.

Au-delà de la considération dont faisaient objet tous les résidents des camps, certains d'entre eux avaient anticipé et prévu que, dans le cas des interventions des organisations de solidarité, il pouvait y avoir des avantages à assumer des rôles dans le camp (par exemple, devenir responsable ou membre des comités de victimes, volontaire pour un service utile à la cohabitation, etc.). Ils ont alors insisté pour qu'il y ait des organisations de sinistrés et ont tout fait pour briguer des postes de responsabilité, de sorte à avoir un certain positionnement (capital symbolique supplémentaire) dans le camp et une facilité d'accès à la ressource eau ou à d'assistance en général (bénéfices matériels supplémentaires). Personne (y compris les étudiants en recherche) ne pouvait pénétrer dans le camp sans rencontrer au préalable ses responsables⁴⁹.

La même recherche de reconnaissance de l'indigence liée à l'incident du volcan, considéré comme un élément de qualification pour accéder aux avantages, était visible quand les ONG, suivant la définition des critères d'inclusion de personnes à la liste des bénéficiaires des projets, demandaient aux écoles les listes d'élèves.

Comme nous l'avons déjà dit précédemment (cf. III.3), certains projets prenaient en compte tous les élèves de toutes les écoles des groupements Monigi, Buvira et Kibati. Il n'y avait, dans ce cas, aucun effort à fournir par la population scolaire pour accéder à l'assistance. Il se posait pourtant, dans ce cas, la question des effectifs. Les ONG prenaient en compte les données statistiques établies au niveau de la division provinciale de l'Enseignement au début de l'année scolaire. Elles ignoraient le grossissement d'effectifs survenu après l'éruption du volcan, du au mouvement des élèves des écoles détruites vers les écoles non touchées. Les chefs d'établissement étaient ainsi obligés de redistribuer les aides qui arrivaient pour un nombre précis d'élèves à beaucoup plus de monde⁵⁰.

D'autres projets considéraient seulement certaines écoles ou appuyaient une catégorie restreinte d'écoliers : enfants issus de familles pauvres, insolvables à l'école, vivant avec

⁴⁹ Nos observations, mars-mai 2022

⁵⁰ Entretien 25 : groupement Buvira, le 03-mai-22.

handicap, orphelins, mal habillés, ayant réintégré le chemin de l'école, etc.⁵¹. Il arrivait, dans ce cas, pourtant, que même des personnes assez aisées apparaissaient sur les listes.

Un travailleur congolais⁵² d'ONG internationales nous explique qu'il s'agissait soit de citoyens qui étaient vulnérables au-départ mais qui ont eu la chance d'améliorer, leur condition, sans se retirer ni prévenir le personnel des projets. Soit c'étaient des vulnérables par irresponsabilité des parents : les enfants devenaient insolubles à l'école à cause du gaspillage des ressources dans l'ivrognerie de l'un ou de tous les deux parents. Soit des menteurs sur leur situation, tout simplement.

A ce propos, il arrivait que les personnes mentaient et donnaient de fausses informations pour faire partie des bénéficiaires. Beaucoup de villageois n'hésitaient pas à se déguiser en pauvres pour que leurs enfants bénéficient des aides (faire passer une maison de propriété pour une maison de location, un enfant avec les deux parents pour un orphelin, ...). Ou, certains chefs d'établissement inséraient leurs enfants ou leurs proches dans les listes de bénéficiaires. Et l'implication des comités de parents et des leaders communautaires avait pour effet que l'augmentation du nombre de potentiels tricheurs en faveur de leurs familles plutôt que d'éviter le favoritisme⁵³.

IV.5. Résumé du chapitre quatrième

La vigilance des ressources disponibles sur le terrain Sud et Est du territoire de Nyiragongo et dans la ville de Goma permet de remarquer leur variété. Il y a des potentiels économiques. Ceux-ci sont plus présents chez les ONG internationales et les opérateurs économiques. Les populations locales des groupements Monigi, Buvira et Kibati, ainsi que l'Etat ont enregistré plus de pertes matérielles pendant l'éruption.

Les réseaux de relations des ONG internationales et la diplomatie des institutions de l'Etat pouvaient permettre l'obtention de moyens pour des projets de secours aux victimes. Le savoir-faire des ONG internationales, la maîtrise technique des services de l'Etat, la présence d'une main d'œuvre locale préparée, ... allaient être des ressources non négligeables pour les projets. Et la reconnaissance symbolique de l'autorité de l'Etat ou du statut de sinistrés allaient servir de base à l'organisation de l'assistance.

De toutes les parties prenantes, les populations locales étaient visiblement les moins munies en ressource. Elles étaient dans la position de victime, raison pour laquelle elles

⁵¹ Focus group 5 : école primaire Kanyarucinya, le 25-avr-22.

⁵² Entretien 21 : groupement Kibati, le 28-avr-22.

⁵³ Idem.

nécessitaient d'être aidées. Elles étaient en positionnement défavorisé par rapport aux autres acteurs et il sera intéressant de voir si telle asymétrie aura des implications dans l'accaparement des avantages des interventions.

Chapitre cinquième. La variation des capitaux d'acteurs

Le présent chapitre se consacre à la narration des scènes de variation des capitaux, dans le sens de la production des bénéfices à l'occasion des interventions d'assistance des victimes de l'éruption par les ONG internationales.

L'exposé des variations observées dans les ressources des acteurs ne sera pas fait en étalant de manière successive les capitaux bourdieusiens (comme au chapitre précédent) car la reproductivité des nouvelles valeurs n'est pas confinées ou figées dans des catégories. Il peut arriver, en fait, qu'un capital d'un registre donné (économique, culturel, social ou symbolique) produise un bénéfice appartenant à un registre différent du sien. Pour laisser s'exprimer la corrélation entre les différents capitaux, la présentation de la production des bénéfices va suivre plutôt le schéma des groupes stratégiques de travail des ONG internationales (présentés au chapitre premier. Cf. point I.1.) : les destinataires, les promoteurs, le maître d'ouvrage et les partenaires privés de l'assistance. Les capitaux bourdieusiens seront toutefois perceptibles dans les descriptions qui seront faites au sujet de chaque groupe stratégique.

V.1. La population destinataire de l'assistance

Seulement quelques jours après la diffusion de la nouvelle de la présence d'un nombre important de personnes dotées du statut symbolique de sinistré dans le groupement de Monigi, Buvira et Kibati en territoire de Nyiragongo, plusieurs ONG internationales commençaient à arriver. Elles proposèrent des biens et des services et obtinrent une réponse enthousiaste de la population.

Les ONG internationales qui prirent en main la question de l'eau, se chargèrent d'installer des réservoirs et des bornes fontaines dans les camps de sinistrés, et à proximité des abris provisoires, et d'organiser le transport de la ressource par des camions citernes jusqu'à la population. C'était une eau de bonne qualité, servie en plusieurs moments de la journée, à la grande satisfaction des sinistrés.

L'ensemble des personnes résidant dans les camps se précipitaient, comme dans une compétition, pour être parmi les premiers servis. Les personnes se bouscuaient en formant des rangs et chacun attendait impatiemment son tour. Il y avait la même agitation tous les jours et certains jeunes des camps durent, presque spontanément, se rendre disponibles pour de petites tâches comme le rangement et le comptage des personnes, la garde des installations, le nettoyage du lieu de distribution, etc.

La valeur produite par ces interventions, pour les personnes symboliquement reconnus comme des sinistrés, était évidente. La population concernée se rendait compte, assez vite, de la réduction de risques des maladies comme le choléra, la gale, les infections,... qu'impliquait la disponibilité de l'eau. Elle pouvait désormais oublier aussi le calvaire des longues distances à parcourir ou des longues attentes avant d'obtenir de l'eau⁵⁴.

Les ONG internationales qui récupérèrent la problématique des écoles détruites ou fragilisées commencèrent à organiser elles aussi la réhabilitation des bâtiments et l'accompagnement de la population scolaire concernée. Cette dernière était réputée vulnérable après le choc de l'éruption et pouvait, à ce titre, encaisser des aides. Les élèves ciblés obtenaient, en effet, des fournitures scolaires (cahiers, uniformes, sacs, ...). Le paiement des frais scolaires était, dans certains cas, assuré et permettait aux enfants d'étudier dans la tranquillité et de profiter d'un apprentissage de qualité (disponibilité des matériels didactiques, ...). Toutes ces choses faisaient la joie des victimes des événements du volcan. Pour les parents des élèves assistés, les projets ont représenté une opportunité d'épargne de l'argent qui aurait dû servir comme frais scolaires. Certaines mamans ont par ailleurs reçu de petites sommes d'argent pour initier des activités génératrices de revenu, de sorte à devenir petit-à-petit autonome dans la prise en charge scolaire de leurs enfants. Etc.⁵⁵

Il y avait des aides destinés aux écoles et d'autres aux personnes liées à ces écoles. Et on pouvait ressentir une sorte de rivalité entre les écoles et les élèves au sujet des aides. Les responsables des établissements scolaires affirmaient que les aides remises aux écoles servaient aux élèves de différentes générations, tandis que celles données directement aux élèves, soutenaient les écoles, juste le temps de leur permanence dans les établissements scolaires.

« On préfère des aides qui peuvent rester à l'école et servir à plusieurs générations d'élèves. On préfère aussi des projets qui renforcent les capacités des enseignants et qui dotent l'école de matériels »⁵⁶.

La contribution économique suscitée par le statut de sinistré qui profitait simultanément aux élèves et aux écoles était la prise en charge des frais scolaires de la dernière partie de l'année scolaire 2020-2021. Des listes d'élèves étaient envoyées aux coordinateurs des interventions au sein des ONG internationales pour planifier et effectuer des paiements chaque fin de mois. La grande solvabilité des ONG internationales permettait aux élèves d'apprendre dans la

⁵⁴ Focus group 3 : groupement Monigi, le 22-avr-22.

⁵⁵ Focus group 2 : groupement Monigi, le 08-avr-22.

⁵⁶ Entretien 9 : groupement Buvira, le 29-mars-22.

tranquillité et de profiter d'un enseignement de qualité de la part des enseignants payés à temps. La moyenne des résultats scolaires, indice du capital culturel en milieu scolaire, a été meilleure cette année-là que les années antérieures à éruption du volcan, témoigne un agent de la sous-division de Nyiragongo de l'enseignement national⁵⁷.

Les projets de distribution d'eau aux sinistrés ainsi que les projets d'appui à la reprise des enseignements dans les écoles affectées par l'éruption, comprenaient une dimension de sensibilisation. Par prise de conscience de l'opportunité formative offerte ou simplement pour exprimer de la gratitude, plusieurs sinistrés répondaient positivement aux invitations des bienfaiteurs à participer à des séances de réflexion. La participation à ces réunions de réflexion était forte. Les adhérents à ces activités imaginaient peut-être que la présence aux réunions garantissait la reconnaissance dans le temps de leur statut symbolique de victime. Ou c'est la situation d'encapement qui leur donnait du temps difficile à occuper et les rendait très disponibles.

Il est possible que ce qui précède ait quelque chose à voir avec ce que Boujou & Ayimpam (*op. cit.*) appellent « *tactique de la soumission rusée* » (p. 9) par laquelle des participants en position de faiblesse aux projets « valorisent la duplicité et l'ambivalence et la ruse dans leurs relations partenariales. Ils font semblant d'adhérer aux principes tout en prenant leurs distance avec les normes, en arnaquant..., en feignant, en instrumentalisant, en détournant... » (p. 8-9)

Quoi qu'il en soit, les habitants des camps participaient ainsi aux échanges organisés par les ONG intervenant dans le domaine de l'eau au sujet de la valeur, l'usage, le traitement, la manière de conservation, les heures de puisage, et l'économie de l'eau. Ils apprenaient des astuces pratiques de nettoyage des récipients, chauffage et/ou chlorage de l'eau, etc. Ils discutaient sur la gestion et la pérennisation des ouvrages construits par les aides dans les villages⁵⁸.

Dans ces occasions, les hommes prenaient conscience du fait que la recherche de l'eau pour le ménage n'était pas une affaire exclusive des femmes. De plus en plus de jeunes hommes se chargeaient ainsi de tours aux bornes fontaines, sans plus en avoir honte. Et les femmes, qui continuaient tout de même à être les plus engagées, pouvaient désormais mieux choisir les heures pour réaliser l'activité, de manière à ne plus s'exposer au viol et au kidnapping⁵⁹.

⁵⁷ Entretien 12 : ville de Goma, le 02-avr-22.

⁵⁸ Focus group 3 : groupement Monigi, le 22-avr-22.

⁵⁹ Idem.

Il faut dire que la population en général de cette région suivait des sensibilisations sur les comportements à adopter en cas de catastrophe naturelle, sur le changement positif des mentalités en rapport avec la protection de l'enfant ou le suivi scolaire, etc. Les messages passaient par le canal de la radio, par l'itinérance des volontaires (appelés relais-communautaires) munis de mégaphones mais aussi lors des réunions entre les ONG et la communauté.

Dans les interventions en éducation, le personnel des écoles participait activement aux formations sur l'approche psychosociale, le genre à l'école, l'éducation par le jeu, la gestion des plaintes, le savoir être avec les handicapés et la création des espaces de bien-être dans les écoles, la gouvernance scolaire, les échanges parents-enseignants, l'utilisation du programme national et le soins des leçons de lecture et d'écriture,...⁶⁰

Le personnel de différentes écoles participant ensemble aux formations apprenait à se connaître et initiait une collaboration allant au-delà du temps des projets. Il se développait ainsi une familiarité entre les personnes qui se retrouvaient en train de travailler ensemble sur le projet. De la même manière, l'occasion des interventions d'ONG accroissait le réseau de relation des gestionnaires des écoles. Ces derniers traitaient assez facilement avec les responsables de grandes organisations⁶¹.

Les parents d'élèves des écoles concernées par les interventions d'éducation ont, en plus d'avoir reçu une opportunité d'épargner l'argent qui aurait dû servir comme frais scolaires, eux-aussi été formés par les ONG internationales sur l'importance du développer une activité génératrice de revenus pour chaque ménage. Telle activité était présentée comme un moyen pouvant permettre aux familles de s'occuper de l'éducation des enfants et d'avoir une certaine résilience, même en cas de situation de catastrophe naturelle. Pour passer à la pratique, une somme d'argent a été remise à quelques parents (les mamans surtout) comme base à un petit commerce. Les bénéficiaires ont été encouragés à participer aux associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) pour avoir la possibilité de mettre en commun des parts de bénéfices, d'emprunter de la caisse commune de l'argent, d'agrandir leur commerce et restituer à des échéances fixées. Cette opportunité a été accordée à ces adultes grâce à leur parenté avec les élèves des écoles sinistrées. Ce qui a aidé beaucoup de gens à se relever et à participer à une croissante solidarité communautaire⁶².

⁶⁰ Entretien 25 : groupement Buvira, le 03-mai-22.

⁶¹ Focus group 5 : école primaire Kanyarucinya, le 25-avr-22.

⁶² Entretien 21 : groupement Kibati, le 28-avr-22.

La croissance de la solidarité due aux interventions d'ONG internationales transparaissait aussi de l'ambiance qui régnait aux points d'eau. Les filles et les mamans utilisaient le temps de l'attente de leur tour de puiser pour des commérages et des historiettes du quartier, des conversations entre femmes. Les points d'eau devenaient ainsi des endroits agréables et bien animés par les chercheuses d'eau. Et la bonne ambiance de ces lieux constituait souvent une trêve dans les conflits qui caractérisaient un peu les camps des sinistrés, raconte une dame employée au centre de santé à côté⁶³.

Il y avait en effet des problèmes entre les victimes de l'éruption. La différence de traitement était une source de jalousies. C'était encore une question de reconnaissance de possession d'un capital symbolique de sinistré.

« Certains parmi nous ont reçu des abris provisoire de l'Etat à Kanyarucinya et à Bujari. D'autres ont reçu de l'argent de l'Etat, 90 \$ par ménage, pour payer trois mois de loyer quelque part dans les villages épargnés par la catastrophes, en attendant l'autorisation de regagner nos parcelles, d'autres ont juste reçu un code du gouvernement et continuent à attendre leur part de la contribution pour le loyer, et nous autres n'avons rien reçu, même pas le code, c'est-à-dire même pas une reconnaissance de notre malheureuse situation par l'Etat. Et vous voulez que nous nous attendions avec les autres favorisés ? Jamais un affamé et une personne rassasié ne peuvent se promener ensemble », se lamente une dame⁶⁴.

Le passage aux points d'eau représentait non seulement un instant de paix retrouvée entre les victimes de l'éruption. Il était aussi un espace de rencontre avec les habitants de villages à proximité des camps, venant chercher eux aussi de l'eau. Il se créait un bon voisinage.

« il y a de bonnes personnes dans ces endroits. Elles nous laissent cueillir des légumes gratuitement de leurs petits jardins, nous donnent de petits boulots journaliers comme sarcler les cours, lessiver les habits, etc. Nous vivons grâce aux voisins et nos enfants mangent chez eux » affirme un participant aux discussions⁶⁵.

Un autre participant à la discussion⁶⁶ nuance tout de suite en disant que certains voisins n'étaient pas sympathiques et qu'il y en avait qui se moquaient d'eux et en insinuant qu'ils étaient là par complaisance. Ceci avait créé un sentiment de méfiance mutuelle en un certain

⁶³ Entretien 8 : groupement Monigi, le 25-mars-22.

⁶⁴ Focus group 1 : camp des rescapés situé à l'école Kahembe, le 01-avr-22.

⁶⁵ Idem.

⁶⁶ Idem.

moment entre les résidents des camps et ceux des villages voisins au point que les premiers ne laisser plus les deuxième venir puiser dans le camp.⁶⁷.

Au-delà de tout, des contacts ont été établis entre les sinistrés, les voisins des camps ainsi qu' avec les promoteurs de l'assistance. Ce dernier contact a été facilité par la création d'un numéro vert. Toute personne pouvait l'appeler gratuitement pour exprimer des opinions ou des lamentations au sujet du déroulement des activités des projets. Ce qui a permis le maintien d'un dialogue entre les habitants du territoire de Nyiragongo et les équipes engagées dans leur assistance⁶⁸.

V.2. Les ONG internationales et leurs travailleurs, promoteurs de l'assistance

Les ONG internationales pouvaient se prévaloir de conserver toute la gestion des financements, brandissant tantôt l'expérience opérationnelle de longues dates dans plusieurs régions du monde, tantôt le réseau de relations avec des organismes, des Etats et des bailleurs de fonds puissants, tantôt des moyens logistiques et matériels nécessaires aux activités.

Un cadre de la REGIDESO explique :

*"les ONG avaient des financements et nous leur montrions les études déjà faites sur les endroit où il y avait le besoin. Elles ne remettaient pas l'argent à la REGIDESO, elles s'organisaient à leur niveau pour exécuter les projets. Nous leur prêtons assistance seulement quand elles le demandaient ou au moment des contrôles, pour voir si tout se faisait selon les règles »*⁶⁹.

Le fait que les ONG internationales détiennent de moyens importants pour agir, gèrent de budgets de loin approchés par ceux des autres établissements privés et associatives de la société locale, fait d'elles des puissances dans la région. Elles osent par conséquent imposer leurs visions des choses. Elles échangent avec de niveaux élevés de décision sur le plan internationales et y trouvent une audience sur les réalités des milieux où elles opèrent. Face à leurs partenaires locaux, aux bénéficiaires ou à leurs employés, elles se positionnent comme les patrons.

« ‘La main qui donne est toujours au-dessus de celle qui reçoit’ ». Ce proverbe traduit ‘la violence structurelle’ » notaient Boujou & Ayimpam (*op. cit.*) de la différence des

⁶⁷ Focus group 1 : camp des rescapés situé à l'école Kahembe, le 01-avr-22.

⁶⁸ Focus group 5 : école primaire Kanyarucinya, le 25-avr-22.

⁶⁹ Entretien 11 : ville de Goma, le 01-avr-22.

moyens consubstantielle au mode de partenariat “patronage” qui confère un pouvoir de dominant au partenaire qui détient les ressources financières d’aide ».

Tel positionnement hégémonique permet aux ONG internationales d’accumuler d’avantage de l’expérience, de consolider leurs réseaux de relation et d’obtenir toujours plus de financements. Les ONG internationales y arrivent en investissant en même temps beaucoup des moyens dans la visibilité. Elles ne font rien sans marquer de leur logo la réalisation. Tout le monde doit comprendre tout de suite qui fait quoi à partir des signes de reconnaissances et des images sont publiés partout sur les réseaux sociaux⁷⁰.

Ces organisations se développent donc continuellement. Sans renoncer à la mise en évidence des identités humanitaires distinctes, elles recourent dans la pratique aux connaissances et capacités des personnes locales, note James (2022 b), elles font appel à une abondante main d’œuvre dans la mise en œuvre des projets qu’elles initient. Dans le recrutement des travailleurs, la compétence constitue le capital (culturel) le plus recherché. Il importe, en général, de maîtriser le système de fonctionnement des programmes d’aide pour intégrer les équipes des travailleurs humanitaires.

Plusieurs personnes de la ville de Goma ont compris cela et se sont investies, au fil des années, dans l’apprentissage à l’université comme dans des ateliers de formation, des cycles, de la conception et de l’organisation des projets.

« Au Nord-Kivu il s’est formé un groupe des professionnels, les meilleurs dans le secteur de l’humanitaire par rapport aux autres provinces, à en croire un responsable expatrié⁷¹. On les voit dans les études des cv et les interview que nous organisons lors des recrutements des personnels des projets ».

Ces personnes congolaises résidant dans la ville de Goma et porteuses d’un capital culturel en rapport avec le travail humanitaire ont gagné des occupations dans les opérations de déploiement des aides en territoire de Nyiragongo. Certains avaient obtenu des emplois formels au sein des ONG pour des tâches étalées sur toute la durée des projets, d’autres pour justes des devoirs journaliers, renouvelés plusieurs fois.

« Les personnes qui commandaient là où nous prenions l’eau provenaient tous de la ville, murmure un jeune⁷². On ignorait leurs avantages mais on savait d’où ils arrivaient. Nous

⁷⁰ Focus group 6, ville de Goma, le 3-mai-22.

⁷¹ Entretien 18 : ville de Goma, le 24-avr-22.

⁷² Focus group 4 : groupement Kibati, le 25-avr-22.

ici ne maitrisons que et surtout la maçonnerie, apprise au centre salésien don Bosco Ngangi d'ici à côté. Ceux qui apportaient l'eau n'avaient souvent pas besoin des constructeurs que nous sommes».

Dans ce témoignage on perçoit, au-delà de l'indication de la zone d'origine de la majorité des travailleurs des projets, comment la compétence, tel un capital culturel, peut permettre à une personne de gagner des revenus économiques et même de jouir d'une certaine autorité symbolique sur les gens qu'il sert en intégrant les équipes de projets d'ONG internationales.

Il faut dire qu'il n'y a pas que la compétence qui compte dans le processus d'intégration du secteur professionnel des ONG internationales. L'identité personnel, l'histoire et les réseaux des relations de chaque candidat peuvent représenter des atouts pour les ONG internationales employeuses, souligne James (2022 b).

De cette façon, l'apparition d'une expérience professionnelle dans une ONG internationale sur le curriculum vitae d'un sujet constitue un avantage pour la recherche d'un nouvel emploi. Et à ce sujet il faut dire que les références professionnelles sont très importantes. Les sujets auxquels elles renvoient formulent des recommandations. Celles-ci sont pris en compte avec beaucoup de considérations quand elles émanent des travailleurs expatriés. *« Surtout les expatriés Ouest africain recommandent facilement leurs collaborateurs quand ceux-ci sont dans la phase de recherche d'un nouveau travail »*, nous dit un travailleur congolais d'ONG⁷³.

Les personnes qui ont trouvé du travail dans les interventions des ONG internationales ont assez vite changé de niveau de vie. L'emploi dans les ONG internationales peut générer une aisance économique chez les acteurs qui ont un capital culturel reconnu dans ce domaine. Les membres des staffs d'ONG internationales attestent n'avoir pas à se plaindre par rapport à la rémunération et/ou aux avantages liés à leur travail.

A titre d'exemple, un officier RD congolais d'ONG (avec une fonctions parmi les moins rémunérées) dévoile que la base de son salaire s'élève à 580 dollars américains⁷⁴ (à peu près le même montant en euro). La rémunération brute de cette personne est certainement supérieure à cette base (par inclusion des forfaits de transports, des allocations familiales, ...) face à un revenu brut moyen de la majorité des personnes employées (enseignants, policiers, militaires,

⁷³ Entretien 17 : groupement Buvira, le 19-avr-22.

⁷⁴ Idem.

banquiers, infirmiers, ...) dans la région situable dans l'intervalle de 100-500 dollars américains⁷⁵.

Un autre travailleur congolais d'ONG fait allusion à un pécule de 200 dollars américains qui est remis à chaque staff qui prend plus de dix jours des congés⁷⁶. Des crédits téléphoniques prépayés de valeurs variant entre 10 et 100 dollars sont octroyés aux employés des ONG au début de chaque mois, en fonction de leurs responsabilités, explique un responsable expatrié d'une ONG⁷⁷. Et les soins médicaux sont pris en charge pour les travailleurs et les membres de leur famille, dans des hôpitaux sélectionnés par les ONG, se rappelle un ancien agent d'ONG⁷⁸.

Tous ces avantages reconnus officiellement ne représentent parfois qu'une partie des valeurs absorbées par les travailleurs des ONG, expliquent certains enseignants⁷⁹, au sujet des projets d'éducation. Quand les projets prenaient en charge les frais scolaires, certains directeurs d'école s'arrangeaient avec les chargés de paiement des ONG soit pour grossir les effectifs d'élèves à prendre en compte, soit pour majorer légèrement les prix, pour se partager la différence par la suite. Lors des formations organisées à l'intention des personnels des écoles, des frais de transport et de restauration étaient prévus pour chaque participant. L'inconsistance des repas qui étaient servis reflétait une mauvaise gestion du capital y relatifs et l'argent de transport des personnes absentes (pour une raison ou pour une autre) s'évaporait, sans aucune autre forme de procès.

Le commentaire d'une maman participant à un focus group nous semble éloquent :

*« A voir seulement ces compatriotes en gilets et toujours très gentils qui circulaient ici et travaillaient pour le compte des ONG, nous pouvions imaginer qu'ils gagnaient beaucoup d'argent. Même des simples chauffeurs allaient aux restaurants et commandaient beaucoup de choses. Ils avaient aussi de jolis téléphones et de beaux vêtements ».*⁸⁰

On peut comprendre que les travailleurs congolais d'ONG internationales ont tendance à changer leur manière d'être et à imiter leurs collègues occidentaux, comme s'ils se sentaient appartenir à un cadre symbolique désormais différents de celui des bénéficiaires des aides. La disposition au changement des façons d'être des employés des ONG internationales est

⁷⁵ Notre estimation.

⁷⁶ Entretien 10 : groupement Kibati, le 01-avr-22.

⁷⁷ Entretien 26 : ville de Goma, 05-mai-22.

⁷⁸ Entretien 15 : groupement Monigi, le 18-avr-22.

⁷⁹ Focus group 5 : école primaire Kanyarucinya, le 25-avr-22.

⁸⁰ Focus group 1 : camp des rescapés situé à l'école Kahembe, le 01-avr-22.

désignée par James (2022 b) par le terme « *métamorphose* » (« *shapeshifting* »). Elle consiste à adapter sa présentation et son rôle selon le public comme tactique. La construction, la reconstruction ou l'actualisation en temps réel de la présentation des travailleurs RD congolais d'ONG internationales se fondent sur la conscience que la façon dans laquelle les personnes sont perçue peut impliquer pour elles des risques ou des avantages.

Le métamorphose ou l'absorption des manières d'être des travailleurs étrangers étaient plus perceptibles chez les citoyens congolais qui, grâce à un savoir-faire considéré plus pointu, avaient accédé à des fonctions de responsabilité dans les ONG internationales (pour lesquelles la rémunération base oscillaient entre 1000 et 2000 dollars américains)⁸¹. Ce positionnement changeait la considération sociale de ces cadres professionnels et rendait plus facile la création de réseaux autour d'eux.

Certains parmi ces travailleurs bien positionnés se saisissaient du concours de circonstances favorables pour s'organiser de manières de gagner au-delà de leur salaire. Ils se convenaient alors avec les fournisseurs privés à qui étaient offerts des marchés pour obtenir le droit à des « opérations retours ». Que ce soit dans les achats des articles de la logistique ou du carburant, que ce soit dans l'embauche des travailleurs journaliers, les responsables des services tendent à surfacturer l'organisation, confirme James (2022 a) et à partager les montants majorés avec les fournisseurs.

Une commerçante témoigne sur l'existence de conventions secrètes entre les responsables des ONG et les marchands :

« Les boss des ONG nous demandaient de dire combien nous étions disposés à leur remettre si nous gagnions le marché. Ils élistaient par la suite l'opérateur le mieux offrant ... Il arrivait quelques fois que les patrons ne demandaient rien explicitement. Par habitude ou par redevabilité morale, nous nous arrangions pour trouver de notre côté une manière de remercier les clients prestigieux. Nous pensions à des cadeaux en nature parfois, à remettre directement chez eux à la maison »⁸².

Les travailleurs expatriées d'ONG arrivent avec un capital savoir-faire, prétendu supérieur à celui des travailleurs locaux, à cause de représentations symboliques attachés à leur figure. Il existe en effet dans les ONG internationales des narrations qui prennent la forme des fables qui justifient et reproduisent des structures d'inégalité entre les travailleurs expatriés et

⁸¹ Entretien 16 : ville de Goma, le 19-avr-22.

⁸² Entretien 19 : ville de Goma, le 27-avr-22.

les travailleurs locaux, les uns considérés comme plus compétents et plus neutres que les autres (James, 2022 a).

Des observateurs, plus ou moins externes aux projets avec qui nous échangeons soutiennent que les travailleurs étrangers arrivaient plus nombreux que nécessaire et étaient payés de grosses sommes⁸³. Ils avaient l'impression que le coût des activités représentait un maigre pourcentage des budgets des projets face à l'enveloppe salariale des expatriés et celle des staffs nationaux.

« C'est à ceux qui étaient à la tête, c'est-à-dire aux travailleurs étrangers, qu'une rémunération exorbitante était réservée. Ce qui permettait à cette classe de travailleurs de dominer sur leurs hôtes, de vivre dans le luxe : loisirs des samedi après-midi dans les hôtels importants de la place, fréquentation de restaurants et boîtes de nuit high-class, voyages de divertissement, ... et de dédaigner les congolais », chuchotaient quelques enseignants⁸⁴.

Un travailleur RD congolais d'ONG semble corroborer ces impressions quand il énumère cinq citoyens congolais et un citoyen européen faisant officiellement partie de l'équipe du projet pour lequel il travaillait. Ensuite il révèle que, dans la réalité, son projet payait quatre expatriés : celui travaillant justement pour le projet et trois autres faisant partie de l'administration et ayant manqué une couverture financière ailleurs. Et il souligne qu'aucun travailleur expatrié n'avait une rémunération inférieure à 3000 dollars américains. Il s'exclame par la suite :

«Tous les techniciens avec de fonctions importantes arrivaient de l'extérieur, ils raflaient tout l'argent, malheureusement. Que restait-il pour la population? Le volume et la qualité d'activités destinés à la population étaient réduits et sacrifiés pour le plaisir des travailleurs étrangers, devenus très puissants dans le pays»⁸⁵.

Le problème est qu'il n'y a pas deux enveloppes, une pour les bénéficiaires et une autre pour les fêtes, les chalets, les plages,... des expatriées et travailleurs. Il ne peut y avoir d'impact des projets là où on assiste à des prises extravagantes de fonds en terme de salaires et de la mobilité des agents, surtout expatriés, des ONG internationales. Tout est fait comme si un soin

⁸³ Focus group 6, ville de Goma, le 3-mai-22.

⁸⁴ Focus group 5 : école primaire Kanyarucinya, le 25-avr-22.

⁸⁵ Entretien 16 : ville de Goma, le 19-avr-22.

était juste pris par les ONG internationales pour que les miettes, utiles à la justification de l'usage des financements ne manquent pas⁸⁶.

Certains travailleurs expatriés objectent en soutenant que l'impact peut ne pas être ou être seulement très peu visible au niveau des écoles assistées, prises individuellement, mais il est bien grand quand on prend en compte le changement que les projets occasionnent sur le système de l'éducation nationale⁸⁷.

Un fonctionnaire de la division provinciale de l'enseignement congolaise déclare :

« L'Etat serait plus performant que les ONG internationales, il consacrerait la grande partie des moyens aux activités. Le problème est que l'Etat gère de moins en moins des financements des aides. L'hypothèse est que les bailleurs n'ont pas encore confiance aux institutions de l'Etat. Au niveau le plus haut, les autorités n'ont pas encore inspiré la confiance et la transparence »⁸⁸.

(Cette déclaration pourrait tout de même être contredite par la gabegie financière constatable dans plusieurs chantiers tenus par l'Etat en d'autres domaines).

En fin de compte, la rémunération, les pourboires encaissés dans des transactions en lien avec les différents projets, permettent aux travailleurs des ONG internationales, de pouvoir assister à leur tour, des amis et familiers. Ceci contribue au grossissement du volume de l'argent en circulation et des richesses en générale dans les villes qui abritent les sièges des ONG plus que dans les milieux périphériques où sont localisées les interventions mêmes. Un travailleur expatrié exprime ceci avec les mots suivants :

« Je crois que nous apportons du développement ici moins avec nos projet, plus avec notre présence. L'argent que nous et nos collaborateurs locaux gagnons est dépensé ici. Il est utilisé dans l'achat des biens au marché, la consommation de carburant, la fréquentation des restaurants et bar de la ville, la location des véhicules et des logements, ... »⁸⁹.

Le développement dont parle notre interlocuteur ici correspond au paradigme dominant néolibéraliste. Il est pensé avec les caractéristique suivant : la quantification par des mesures économiques de la croissance, l'usage de la technologie comme moteur du progrès et la

⁸⁶ Entretien 13 : ville de Goma, le 09-avr-22.

⁸⁷ Entretien 26 : ville de Goma, 05-mai-22.

⁸⁸ Entretien 12 : ville de Goma, le 02-avr-22.

⁸⁹ Entretien 18 : ville de Goma, le 24-avr-22.

considération des acteurs comme des agents faisant des choix rationnels, visant des bénéfices, ... Boujou & Ayimpam (*op. cit.*) pensent que cette conception du développement est défailante car elle ne respecte pas les différences culturelles et organise l'aide suivant un modèle unique, ethnocentrique, comme si tout devait marcher à peu près de la même manière partout.

Les personnes qui ont décroché de l'emploi dans des services indirectement liés à la vie des ONG internationales participent également au développement évoqué ici comme émanant de la présence des acteurs internationaux. Il s'agit des travailleurs utilisés dans les maisons de gardiennage, les compagnie de nettoyage des logements et des bureaux, les corporations des jardiniers, etc. dont les services sont principalement demandés par les étrangers solidaires, souligne un de nos informateurs congolais employés d'ONG internationales⁹⁰. Nous pouvons penser aussi aux personnes embauchées dans des chantiers de construction et réhabilitation d'écoles comme des maçons. Et aux enseignants de métier, qui poursuivent leur travail dans les écoles bénéficiaires des projets avec une motivation relativement augmentée⁹¹, etc.

Les projets des ONG ouvraient de cette façon les portes du marché de travail à plusieurs personnes. Ce qui contribuait à la réduction du taux de chômage et de banditisme. Il faut reconnaître qu'il y a une grave carence d'emploi dans le pays et que le secteur du travail dépend beaucoup de l'humanitaire dans la partie Est du pays, commente un travailleur RD congolais d'ONG internationale⁹².

« L'impact des ONG sur le marché du travail, clarifie un travailleur expatrié d'ONG internationales, n'est pas dans le sens que les ONG mettent en œuvre des projets sur la création d'emploi, la formation professionnelle, les métiers. Les interventions des ONG étant en majorité d'urgence, l'impact sur l'emploi est indirect; on donne du travail directement aux employés, et indirectement en demandant des services (restaurant, sécurité, nettoyage, ...). On crée la demande, on stimule l'offre »⁹³.

Le gain en terme de ressources des personnes travaillant à la distribution des aides est visiblement plus grand à celui des sujets congolais se réclamant uniquement de la reconnaissance symbolique d'être sinistrés. Les premiers arrivent à accumuler des économies bien au-delà du nécessaire de la subsistance, les deuxièmes arrivent à peine à satisfaire des besoins primaires. Et de ceux qui accumulent des richesses, certains à qui on reconnaît plus de

⁹⁰ Entretien 20 : ville de Goma, le 27-avr-22.

⁹¹ Focus group 5 : école primaire Kanyarucinya, le 25-avr-22.

⁹² Entretien 16 : ville de Goma, le 19-avr-22.

⁹³ Entretien 26 : ville de Goma, 05-mai-22.

compétences, obtiennent un positionnement professionnel privilégié, s'accaparent le plus de valeurs et ont plus d'opportunité d'accumuler des biens, de développer des contacts sociaux de haut-niveau et de jouir d'une certaine considération sociale.

Par ailleurs, le capital culturel de ceux qui travaillaient dans l'assistance ne produit pas que des valeurs économiques. Il génère aussi de la considération sociale. Nous pensons à la reconnaissance de la population assistée. Celle-ci avait plusieurs manières de remercier, parmi lesquelles la danse (en particulier lors des visites des quelques personnalités étrangères de l'ONG ou des bailleurs de fonds, au moment de l'inauguration de bâtiments, pendant les rassemblements de distributions de matériels scolaires, ...). Et nous avons pu observer une appréciation de ces expressions de gratitude des populations par ceux qui amenaient l'aide.

*« C'était par la misère et l'ignorance de tout ce qui se jouait ou se gagnait derrière leur dos, retournent les étudiants de Goma, que les gens exprimaient de l'euphorie. D'ailleurs de plus en plus de bénéficiaires n'acceptent plus de faire de spectacle. Ils commencent peut-être à comprendre. La reconnaissance prend aujourd'hui de nouvelles formes et va plus à l'endroit des staffs locaux, ceux par qui ils accèdent à un peu d'assistance ».*⁹⁴

A en croire cette déclaration, les travailleurs congolais de terrain, les intermédiaires, étaient considérés de plus en plus, et à juste titre, comme ceux par qui les problèmes de la population étaient présentés aux bailleurs et obtenaient une oreille attentive. Ils recevaient ainsi la gloire et la sympathie des bénéficiaires pour avoir fait arriver les contenus des aides à destination et ne pas l'avoir fait disparaître en chemin⁹⁵.

Puisqu'on parle de la reconnaissance, celle-ci était visible aussi chez les nouveaux employés envers les responsables des ressources humaines. Ces responsables étaient conscients de la grandeur du service qu'ils venaient de rendre aux heureux élus, et ne manquaient pas de se servir de leur position pour influencer les employés quand ils en avaient besoin⁹⁶.

V.3. L'Etat, maître d'ouvrage de l'assistance

L'Etat congolais est celui pour le compte de qui les aides étaient amenées aux victimes de l'éruption du volcan par les ONG internationales. Il lui est reconnu le pouvoir symbolique sur tout ce qui s'organise sur son territoire. Et il lui revient de garantir un minimum des services

⁹⁴ Focus group 6, ville de Goma, le 3-mai-22.

⁹⁵ Focus group 3 : groupement Monigi, le 22-avr-22.

⁹⁶ Entretien 15 : groupement Monigi, le 18-avr-22.

à la population. Il trouvait alors dans les projets des ONG internationales un moyen de faire faire à ces dernières une partie de son travail.

C'est ce qui ressort de la déclaration suivante d'un agent de la division provinciale de l'enseignement au Nord-kivu :

« Notre gouvernement a été le premier à initier, juste après l'éruption du volcan, des actions pour doter des fournitures scolaires et remettre des kits hygiéniques aux établissements d'enseignement affectés. L'accompagnement des ONG internationales venait juste compléter la prise en charge par les institutions nationales des citoyens en difficulté. Leur main forte tendue était bien appréciée en tant que reflet de bonnes relations entre notre Nation et les pays d'où arrivaient les assistances »⁹⁷.

Les institutions et établissements de l'Etat ne s'empêchaient pas, bien au-delà de l'appréciation de la solidarité exprimée par les projets des ONG internationales, de définir les contributions à percevoir sur quiconque (organisation d'assistance soit-elle) voudrait jouir d'un service ou agir en se servant des ressources du milieu. La société commerciale étatique de l'eau, la REGIDESO, par exemple, avait aménagé dans la ville de Goma (à côté du rond-point Cercle-sportif), un endroit où l'eau potable pouvait être servie aux grands engins (capables d'emporter des dizaines de mètres cubes à la fois). Les camions citernes des ONG passaient par cet endroit pour puiser de l'eau à apporter aux sinistrés et devaient payer environ 1000 francs congolais (environ 50 centimes euro) pour chaque mètre cube d'eau.

« Nous ne vendons pas l'eau, explique l'agent de la REGIDESO, nous faisons payer juste les services nécessaires à l'obtention d'une eau de bonne qualité. Nos tuyaux captent l'eau assez loin de rives pour éviter les saletés. Nous avons des installations pour filtrer et puis chlorer l'eau avant de la propulser, grâce à des pompes alimentées par des générateurs électriques jusqu'au sommet du mont Goma, de là l'eau descend vers ici et est redistribuée. Tout ceci a un cout et nous sommes obligés de faire payer ces services »⁹⁸.

La demande de la contribution aux ONG internationales pour chaque mètre cube d'eau puisé n'empêchait pas à la REGIDESO de continuer à monter des projets de collaboration avec plusieurs organisation humanitaires. A la fin des projets, la REGIDESO héritait, d'ailleurs, par l'entremise de l'Etat, des installations de distribution de l'eau bâties par les ONG. Elle

⁹⁷ Entretien 12 : ville de Goma, le 02-avr-22.

⁹⁸ Entretien 29 : ville de Goma, le 13-mai-22.

récupérait en effet tous les réservoirs, toute la tuyauterie et/ou plomberie installée dans les différents villages. Elle se chargeait d'apporter de l'eau pour remplir les réservoirs et, contrairement aux ONG, la crise étant supposée passée, elle intégrait ces structures dans son service commercial. Elle faisait payer cent francs congolais (environ cinq centimes d'euro) pour chaque bidon de vingt litres. Ce prix proposé par la REGIDESO, restait tout de même accessible pour la population et meilleur par rapport à la proposition des autres particuliers qui vendaient l'eau dans le territoire (le double, par fois le triple du prix de la REGIDESO)⁹⁹.

Non seulement les établissements, mais aussi les personnes représentant les institutions de l'Etat considéraient la reconnaissance du pouvoir public comme un capital générateur des droits économiques. Elles manifestaient par moment de l'arrogance ou recouraient à des pratiques corruptibles. Ainsi, avant de commencer les interventions sur le terrain, les responsables de projets devaient rendre visite, de courtoisie, aux autorités politiques et coutumières et présenter les objectifs et la pertinence des actions du projet sur le développement local. *« Avant de repartir, nous leur laissions, assez discrètement une enveloppe avec une somme d'argent, pour nous assurer de leur soutien dans nos initiatives, mais nous disions que c'était juste pour s'acheter de l'eau, de quoi se rafraichir la gorge »*, nous raconte un officier de terrain d'ONG¹⁰⁰.

Ceci peut être compris comme un geste faisant partie des négociations importantes avec les autorités pour pouvoir opérer tranquillement. Les responsables expatriés et de bureaux des ONG internationales préfèrent en général ne pas s'impliquer directement dans des remises des cadeaux, à en croire James (2022 b), et laissent jouer leurs collègues humanitaires engagés sur le terrain, en majorités des employés congolais.

La pratique de distribution des cadeaux aux responsables locaux se répétait aussi lors de leur descente sur terrain pour visiter les activités.

« Quand les chefs étaient conviés aux réunions ou ateliers, ils percevaient, murmure un fonctionnaire de l'Etat¹⁰¹, des frais de transport de loin supérieurs à ce que recevaient les autres participants. Ils avaient d'ailleurs la possibilité de recommander les membres de leurs familles pour travailler avec les ONG. Tout ceci était considéré comme signe de la bonne collaboration ».

⁹⁹ Entretien 5 : groupement Monigi, le 23-mars-22.

¹⁰⁰ Entretien 17 : groupement Buvira, le 19-avr-22.

¹⁰¹ Entretien 6 : groupement Monigi, le 24-mars-22.

Les autorités tenaient à accompagner les travailleurs des ONG lors des journées particulièrement significatives comme celles d'inauguration ou remises des ouvrages. Elles apparaissaient ainsi comme le canal par lequel les aides arrivaient, à qui revenait une partie des mérites. Elles n'hésitaient d'ailleurs pas, dans leurs mots de circonstance, à s'approprier, ou presque, les réalisations des ONG internationales. Et puis, entre temps, l'eau distribuée tranquillisait, d'une manière ou d'une autre, la population et réduisait ou évitait aux gestionnaires de la chose publique des réclamations et des protestations.

Le rôle des fonctionnaires administratifs et techniques de l'Etat dans les interventions d'ONG n'était, quant à lui pas évident. En principe, quand les ONG signent des accords avec les autorités du pays (ministère de plan, en particulier), elles reçoivent un cahier de charge et jouissaient, à partir de ce moment, d'une autonomie des choix et d'actions (dans les limites de la loi RD Congolaise, bien entendu).

La tenue à l'écart d'une activité aussi opulente que l'exécution des projets d'aide n'enchantait pas les fonctionnaires de l'Etat, commente un travailleur expatrié d'ONG¹⁰². C'est la raison pour laquelle les officiers de services de control de l'Etat étaient trop regardants dans le control du paiement des impôts sur les revenus (IPR), la cotisation à la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), la participation à l'institut national de préparation professionnel (INPP), la conformation aux exigences de l'office national de l'emploi (ONEM)), la détention de documents administratifs valides pour la circulation des engins, etc. Ils ne rataient pas une occasion de tracasser les staffs des ONG avec l'espoir d'encaisser, autant que faire se pouvait, des amendes prétendues.

« Des roulages ou des contrôleurs fiscaux prenaient rapidement de tons de sévérité et exagéraient des infractions dans l'espoir de faire paniquer et soutirer des frais de nos staffs. C'est logique, je comprends, la nôtre est une activité autour de laquelle circulent beaucoup d'argents », commente un travailleur expatrié¹⁰³.

Il arrive que les ONG internationales nécessitent l'expertise des services de l'Etat. Elles font alors appel tantôt aux fonctionnaires spécialisés dans la question de l'eau ou de l'éducation pour l'animation des ateliers. Tantôt aux agents du bureau de l'administration pour le coaching des procédures de gestion officiellement admises dans le pays. Tantôt des agents de l'ordre de l'Etat pour un accompagnement sécurisant lors des missions de terrain. Les fonctionnaires sollicités acceptent volontiers de collaborer au travail des humanitaires. Ils encaissent alors une

¹⁰² Entretien 18 : ville de Goma, le 24-avr-22.

¹⁰³ Idem.

rémunération et une prise en charge des dépenses liées au transport, au logement ou à la restauration pendant ces missions par les ONG qui les invitent¹⁰⁴.

Les fonctionnaires de la division provinciale de l'enseignement nationale ne se contentaient pas de l'animation d'ateliers de formations organisés par les ONG dans le cadre du projet de résilience du système éducatif du territoire de Nyiragongo après l'éruption. Ils s'imposaient aussi dans le ciblage des écoles devant faire partie de liste des bénéficiaires. « *Leur insistance pouvait faire soupçonner une demande de récompense pécuniaire auprès des chefs desdits établissements. On avait parfois l'impression que les fonctionnaires cherchaient des bénéfices personnels et non celui de la communauté* »¹⁰⁵.

V.4. Les opérateurs économiques, partenaires privés d'assistance

Les opérateurs économiques, sollicités à collaborer dans le déploiement des aides, mettaient sur le marché leurs économies, faites de marchandises et réserves monétaires en banque. La génération de profits à partir de leur implication dans les interventions d'ONG internationales suivait, à la base, le jeu de l'offre et de la demande et obéissait à la concurrence. Le paiement des marchandises par le canal de la banque qu'exigeaient les ONG, impliquant souvent plusieurs formalités et prenant du temps, ne gênait pas beaucoup les commerçants en vue de la plus-value qu'ils pouvaient encaisser sur la vente.

Il s'agit d'un bénéfice qui tire sa consistance dans la quantité des marchandises écoulées, comme explique une informatrice propriétaire d'un magasin :

*« Ce n'est pas vrai que nous haussons les prix quand nous recevons les commandes des projets d'assistance. Les ONG ont la politique des facture proforma. Elles demandent ce document à plusieurs fournisseurs et choisissent celui qui a les prix les moins élevés. Et puisque nous souhaitons tous gagner le marché, nous baissions de nous-même le prix sur le proforma. Mais nous arrivons quand-même à gagner bien, très bien même, car les commandes de ces gens sont énormes »*¹⁰⁶.

Un opérateur économique propriétaire d'une papeterie révèle qu'il arrive que des arrangements soient faits entre les commerçants et les logisticiens pour des livraisons non conformes aux factures émises. Tantôt la quantité livrée est inférieure à la quantité facturée,

¹⁰⁴ Entretien 11 : ville de Goma, le 01-avr-22.

¹⁰⁵ Entretien 21 : groupement Kibati, le 28-avr-22.

¹⁰⁶ Entretien 19 : ville de Goma, le 27-avr-22.

tantôt c'est le prix facturé qui est supérieur au réel prix du marché. A la fin, la différence de quantité ou de prix est partagée entre le commerçant et le logisticien¹⁰⁷.

L'enrichissement des fournisseurs privés de biens et de services utiles dans le déploiement des projets ne résultait pas que des jeux du marché mais aussi de la subtilité avec laquelle ces partenaires des ONG internationales arrivaient à tourner à leur faveur les erreurs des interventions des ONG internationales. En effet, parfois les ONG se trompaient sur les vrais besoins des sinistrés. Elles achetaient des matériels et allaient organiser des distributions. Aussitôt après, certains récipiendaires retournaient au marché pour vendre les matériels reçus qui ne représentaient rien pour eux. En ce moment, les commerçants rachetaient sans aucun scrupule leurs même marchandises.

« Nous sommes de commerçants et recherchons le profit. Il nous arrivait de récupérer, à de prix dérisoires, qui n'avaient rien avoir avec la valeur des marchandises (bassins, des bidons, fût, etc. que nous avons-nous-même fourni un peu plus tôt aux ONG. Nous remettons les matériels en vente »¹⁰⁸.

Mis à part les revenus des ventes et ceux obtenus par certaines astuces pour gagner derrière le dos des partenaires, les commerçants possédaient une autre ressource productrice des profits : la complicité ou la solidarité entre eux. On pouvait ainsi par exemple observer des arrangements pour servir ou répondre le mieux possible aux demandes des clients de ONG, de manière à obtenir dans l'avenir de nouvelles commandes.

Une vendeuse¹⁰⁹ explique comment les commandes des projets étaient parfois tellement grandes qu'il était difficile à un seul commerçant d'arriver à trouver tout ce qui était demandé dans sa boutique. Une fois qu'un opérateur économique était sélectionné pour fournir la marchandise, il se chargeait à son tour de circuler chez ses collègues vendeurs pour réunir la marchandise demandée. De cette façon plusieurs commerçants arrivaient à profiter dans une même commande. Ce qui contribuait au maintien d'un certain niveau élevé de flux monétaire en circulation sur le marché.

Le réseaux des relations des opérateurs économiques incluait des cadres d'ONG internationales. Des contacts interpersonnels avec ces derniers étaient soignés. Grâce aux amitiés créées avec des travailleurs des ONG internationales, des opérateurs économiques devenaient des fournisseurs habituels. Dans ces cas, les agents chargés des achats au sein des

¹⁰⁷ Entretien 28 : ville de Goma, le 06-mai-22.

¹⁰⁸ Entretien 19 : ville de Goma, le 27-avr-22.

¹⁰⁹ Idem.

ONG pouvaient leur demander de tenir plusieurs facturiers, avec des noms d'établissements différents pour un même négoce, juste pour embrouiller les auditeurs et éviter la remarque du manquement au devoir de sélection du meilleur offrant parmi plusieurs¹¹⁰.

Au final, plusieurs petits vendeurs sont devenus importants à cause de la fréquentation de leur boutique par les humanitaires. C'est ce que nous retenons des échanges avec des observateurs indépendants. « *Si on voit bien, les grands noms des vendeurs, et en particulier de produits de plomberie, de matériaux de construction et d'objets scolaires dans la ville, sont des personnes qui ont eu quelques liens avec le secteur des aides* »¹¹¹.

V.5. Résumé du chapitre cinquième

Il est évident dans ce chapitre que les ressources des acteurs sociaux du territoire de Nyiragongo et de Goma ne sont pas restées invariables pendant le déploiement des aides de secours aux victimes de l'éruption du volcan par les ONG internationales. L'affairisme qui explose autour de chaque type de capital, pendant la distribution de l'eau dans les camps des sinistrés et les efforts de remise en état de fonctionnement des écoles est un indice d'un changement de la situation en terme de ressources des personnes et des établissements impliqués.

Les chercheurs de l'APAD ont raison de penser que les projets d'ONG internationales produisent des « enjeux nouveaux » (Chauveau & Lavigne Delville, *op. cit.* : 157) en terme de ressources matérielles, économiques, politiques et symboliques. Et nous pensons qu'il s'agissent de changements positifs, avantageux, pour les acteurs, au vu du grand protagonisme qui caractérise le secteur.

¹¹⁰ Entretien 19 : ville de Goma, le 27-avr-22.

¹¹¹ Focus group 6, ville de Goma, le 3-mai-22.

CONCLUSION PARTIELLE

La consultation, dans cette deuxième partie du travail, de la réalité d'assistance des sinistrés de l'éruption Nyiragongo du 21 mai 2021 permet de saisir que ce qui suscite l'afflux des ONG internationales dans un milieu c'est la situation de déficit de ressources de survie pour des groupes de personnes humaines et d'abondance pour d'autres.

Les interventions de ces organisations recherchent l'amélioration de la situation des vulnérables et arrivent à produire des avantages significatifs pour les personnes qu'elles impliquent. Les bénéfices produits ne concernent pas un seul type de capital. Les ressources matériels, culturelles, sociales et symboliques de parties prenantes évoluent.

Les destinataires premiers des projets expriment souvent la satisfaction mais les bénéfices des projets sont visiblement prélevés d'avantage par des acteurs, diversement positionnés dans les interventions, disposant de plus de marge de manœuvre sur les ressources que les victimes destinataires.

On pourrait dire que la proportion des bénéfices encaissés suit de façon générale le stock des ressources de chacun. On pourrait aussi dire que c'est pour cela que le secteur s'alimente au jour le jour des nouveaux acteurs et se caractérise par des multiples créativité.

Tous ces éléments contribuent à répondre à la question de recherche. Ils sont mis en dialogue avec les éléments des autres parties du travail et rassemblées dans une conclusion générale ci-après.

PARTIE 4. CONCLUSION GENERALE : RECAPITULATION DE L'ETUDE

Cette étude vient de porter sur les interventions des ONG internationales en RD Congo. Au vu du nombre important de ces organisations et de projets qu'elles exécutent dans le pays, et ce malgré une certaine méfiance de la population, l'attention a été braquée dans cet exercice scientifique sur un aspect particulier : celui des bénéfices des interventions. Nous nous sommes demandé : « à qui bénéficient les interventions d'ONG internationales en RD Congo ? ».

Pour répondre à cette question, une situation RD congolaise précise a été ciblée comme terrain de l'étude. Les parties Sud et Est du territoire de Nyiragongo. Les dégâts causés par l'éruption du volcan Nyiragongo du 21 mai 2021 dans cette zone y ont causé l'afflux des ONG internationales, au secours des populations sinistrés.

Deux types d'intervention d'ONG internationales aux caractères différents départ leurs orientations mais mis en œuvre dans ce même contexte et par des acteurs similaires ont été étudiées dans ce travail. Les projets de distribution d'eau aux sinistrés et les projets de remise en état de fonctionnement des écoles, en territoire de Nyiragongo .

Les données obtenues sur terrain en rapport avec les caractéristiques des acteurs de ces projets ont été privilégiées. Elles ont par la suite été analysée suivant le modèle de la « théorie des capitaux » en corrélation avec la « théorie des champs » d'acteurs de Bourdieu. Ceci a permis de prendre en compte la variété et la fécondité des moyens de vie à la disposition des parties prenantes au phénomène.

Du travail d'analyse il est ressorti que les différences entre les projets pris en compte n'étaient pas significatives en rapport avec la réponse à la question posée. Les mêmes dynamiques d'absorption d'avantages ont été observés dans les projets de distribution d'eau comme dans les projet de support aux écoles. Ceci permet de penser qu'il est possible que les constatations de l'étude valent pour un grand nombre de projets, voir l'ensemble du fonctionnement de l'humanitarisme dans le pays.

Les initiatives d'ONG internationales en RD Congo sont comprises au terme de cette recherche comme des activités qui impliquent des acteurs détenant de capitaux inégaux. Il y a une certaine variété et inégale répartition des capitaux à disposition de ceux qui sont impliqués dans ces initiatives.

Telle variété et inégale répartition des capitaux sont normales dans la société (Bourdieu, 2017) et peuvent s'accroître à la suite d'une situation malheureuse. Dans ce dernier cas, elles

constituent souvent la justification de la mise en place des projets d'aide, car elles mettent en évidence la détérioration des conditions de vie de certains groupes par rapport au reste des personnes en société. Elles appellent alors à l'élimination des situations d'indigence, à la production d'avantages significatifs dans le sens de l'amélioration des conditions des défavorisés.

La configuration inégalitaire de l'espace social en amont des interventions est reflétée dans l'asymétrie des positions de force des acteurs dans les projets même. Ces derniers, tout en répondant à la nécessité de réduire la souffrance créée par un incident malheureux comprennent eux-mêmes une pluralité d'angles ou de niveaux d'implication des acteurs et/ou de points de vue sur les aides mobilisées. L'assistance est perçue par certains comme un secours existentiel et providentiel en situation extrême. Par d'autres, comme une opportunité de travail ou de prélèvement des avantages liés au poste (public ou non) de travail. Par d'autres encore, comme une bonne occasion de faire affaires.

Aucune position d'acteurs n'enregistre pas d'avantages issus des projets d'ONG internationales, avons-nous constaté. L'évolution des moyens de vie a été effective pour les populations victimes, pour les porteurs d'aides des ONG internationales, pour les représentants de l'Etat au nom de qui les interventions étaient réalisées, et pour les commerçants.

Ceci nuance la position des défenseurs de l'humanitarisme selon laquelle seules les personnes victimes d'une crise, ciblées comme nécessiteuses de l'aide, obtiennent des biens et des services des projets. En d'autres termes, l'affirmation selon laquelle les avantages absorbés par des acteurs, autres que les destinataires premiers, présente dans la littérature mobilisée et transformée en hypothèse de l'étude, se confirme. Toutes les parties prenantes trouvent un certain compte dans les interventions d'ONG internationales.

Mais la fécondité des projets n'est pas la même pour tous. Son expression semble suivre la configuration des capitaux initiaux de chacun. Ceci a été mis en évidence aussi par Boujou & Ayimpam (*op. cit.*) avec ces termes :

« la différence des moyens financiers entre les partenaires ... engendre des déséquilibres dans les tenues de l'échange entre les contributions et les rétributions attendues de chacun...l'ethnocentrisme et l'inégalité économique des acteurs construisent des partenariat-patronages structurés par des relations de coopération conflictuelles très éloignées de l'idéal égalitaire connoté par la notion de partenariat » (p. 2).

La rétribution est prise ici dans le sens d'absorption des valeurs des projets. Elle dépend de la contribution, entendue comme configuration des moyens de chaque acteur au départ des interventions. Ce qui est dit ici au sujet des moyens économiques des partenaires associatifs d'aides peut valoir aussi pour les autres types des moyens d'acteurs et pour les acteurs individuels en société.

Il est complexe d'estimer la part d'avantages encaissés par chaque partie prenante aux intervention d'ONG internationale en RD Congo. Toutefois, les populations victimes des catastrophes, celles pour lesquelles les projets sont officiellement pensés, apparaissent en réalité comme les moins bien servies de tout le monde. Leur expression de reconnaissance ne doit pas tromper sur leur bénéfice. Ce dernier est subjectivement grand, à cause de la sévérité du besoin immédiat de survie à laquelle les interventions d'ONG internationales répondent. Ne suffit-il pas peu pour rendre heureux qui n'a rien ? Objectivement, en comparaison avec l'ensemble des biens mobilisés dans les interventions, la part perçue par les victimes est insignifiante.

Ce sont des autres acteurs qui arrivent à transformer véritablement leur vie grâce aux interventions. Pendant que les populations attendent recevoir, sans possibilité de réclamer, un dépannage dans des situations circonstanciées déplorables ; les gens qui leur viennent en aide disposent de plus de marge de manœuvre pour prélever directement ou revendiquer des avantages de toute sorte. Ceux-ci vivent finalement et véritablement du développement monté de celles-là (cf. « ...vivent en quelque sorte du développement des autres... » (Oliver de Sardan, 1995 : 7).

C'est la raison de l'attachement plus fort, des promoteurs des aides, des fonctionnaires de l'Etat et des opérateurs économiques, aux projets que celui de la population destinataire même. Au lieu que les interventions produisent une capacité locale d'auto prise en charge, le secteur s'alimente au jour le jour des nouveaux acteurs d'origines variés et se caractérise par des multiples créativité. Il se confirme dans le temps et reste imperturbable même en des moments de forte critique de ses actions.

Il reste à dire que ce travail s'est limité à l'identification des bénéficiaires des interventions d'ONG internationales en RD Congo et à la considération des bénéfices de chacun. Les moyens méthodologiques choisis privilégiaient ces aspect du phénomène et n'étaient pas de nature à permettre d'affirmer ou infirmer le caractère conscient, rationnel ou non des comportements par lesquels les acteurs profitaient des interventions ni de trancher si le secteur des ONG internationales constituait un champs social en soi, avec un capital, des enjeux

et des règles spécifiques et/ou endogène comme le soutiendrait Bourdieu. A partir d'ici peuvent partir des enrichissements à cette réflexion.

LES SOURCES

1. Bibliographie

- Addi, L. (2001). Violence symbolique et statut du politique dans l'œuvre de Pierre Bourdieu. *Revue française de science politique*, 51, 949-963.
- Aldashev, G. (2009). La logique compétitive des ONG du Nord, dans Rémon, M., Platteau, JP., Somville, V., Aldashev, G. & Similon, A. (2009). ONG et acteurs locaux : l'ultime alternative ? La concurrence des ONG dans le Nord. Les limites du modèle participatif dans le Sud. *Presse universitaire de Namur*. Collection « Eclairage Nord-Sud », n°1 (61-81)
- Aningina, T., (1999), *Diagnostic des ONG en RDC, rapport de consultance*, Kinshasa : PNUD.
- Assogba, Y. (1991). Les ONG et le développement en Afrique ou la face cachée de la lune. *Nouvelles pratiques sociales*, 4(1), 39-49.
- Barbelet, V., Kokere, P. B., Kandate, E., Mwambusa, P. M., Ciza, A. M., & Namahira, S. N. (2019). Local humanitarian action in the Democratic Republic of Congo: capacity and complementarity. *HPD Working Paper*.
- Boujou, J. & Ayimpam, S. (2015) « Ethnocentrisme et partenariat : l violence symbolique de l'aide humanitaire », *Les papiers du fonds Croix-Rouge française*, décembre 2015, n°1, 15 p.
- Bourdieu, P. (2016). *La distinction: critique sociale du jugement*. Minuit.
- Bourdieu, P. (2017). *Anthropologie économique-Cours au Collège de France 1992-1993*. Média Diffusion.
- Bugeme, Z. (2019). *Subjectivité des acteurs et conflictualité au sein des organisations de la société civile (OSC) en RDC : entre influence des normes et agencéité des acteurs*. Thèse présentée et soutenue publiquement en vue de l'obtention du Doctorat Ph.D en Sciences Sociales. Université Catholique d'Afrique Centrale. Institut Catholique de Yaoundé.
- Buirette, P. (2019). I. La Croix-Rouge : aux origines du droit international humanitaire. Dans : Patricia Buirette éd., *Le droit international humanitaire* (pp. 8-31). Paris: La Découverte.
- Chauveau, J. P., & Lavigne Delville, P. (1998). Communiquer dans l'affrontement: la participation cachée dans les projets participatifs ciblés sur les groupes ruraux défavorisés. *ONG et développement: du nord aux suds, Paris, Karthala*, 193-214.

- Couprie, S. (2012). Le management stratégique des ONG ou la quête de légitimité. *Mondes en développement*, 159, 59-72.
- Da Silva, N. & Molinier, P. (2021). Introduction. Le travail bénévole, miroir du capitalisme ?. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 32, 9-18.
- Dembele, K. (2020). Les ONG protectrices des droits humains en concurrence entre elles et avec les organisations intergouvernementales. *Civitas Europa*, 45, 317-332.
- Domestici-Met, M. J. (2018). Où en est l'humanitaire? Cinquante ans après le Biafra. *Paix et sécurité européenne et internationale*, 1-38, (10).
- DVL2MC : Master de spécialisation en développement, environnement et sociétés, version du 28 octobre 2021-susceptible de subir des modifications (Brochure).
- GEC (groupe d'études sur le Congo), rapport Août 2021.
- James, M. (2022 a). Humanitarian fables: morals, meanings and consequences for humanitarian practice. *Third World Quarterly*, 43(2), 475-493.
- James, M. (2022 b). Humanitarian shapeshifting: navigation, brokerage and access in eastern DR Congo. *Journal of intervention and statebuilding*, 16(3), 349-367.
- Jean, F. (1997). Le triomphe ambigu de l'aide humanitaire. *Revue Tiers Monde*, 641-658.
- Jourdain, A. & Naulin, S., (2019). *La sociologie de Pierre Bourdieu*, Armand Collin, 2^{ème} édition
- Kamdem, P., & Williams, M. (2016). Le mouvement des ONG et la question du développement de l'Afrique. *Nka'Lumière-Revue interdisciplinaire de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Dschang*, 15, 123-144.
- *La Sainte Bible*, Lettre aux Ephésiens.
- Lattes, J. M. (2003). La place du travail dans la sociabilité urbaine. *Revue Projet*, (5), 62-67.
- Lejeune, C. (2014). *Manuel d'analyse qualitative. Analyser sans compter ni classer*. De Boeck Supérieur.
- Mauger, G. (2006). 4. Sur la violence symbolique. Dans : Hans-Peter Müller éd., *Pierre Bourdieu, théorie et pratique* (pp. 84-100). Paris: La Découverte.
- Olivier de Sardan, J. P. (1995). *Anthropologie et développement.: Essai en socio-anthropologie du changement social*. Karthala Editions.

- Olivier de Sardan, J. P. (2008). *La rigueur du qualitatif: les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Collection « Anthropologie Prospective ».
- Olivier de Sardan, J. P. (2021). *La Revanche des contextes: Des mésaventures de l'ingénierie sociale en Afrique et au-delà*. Karthala Editions.
- Perroulaz, G. (2004). Le rôle des ONG dans la politique de développement : forces et limites, légitimité et contrôle. *Annuaire suisse de politique de développement*, 23-2, 9-24.
- Poncelet, M., Pirotte, G., Stangherlin, G. & Sindayihebura, E. (2008). Les ONG en ville africaines. Etudes de cas à Cotonou (Bénin) et Lubumbashi (RDC). *Cahier d'études africaines*, 48, 191.
- Reidiboym, M. (2009). *Donateurs, si vous saviez... Du téléthon aux restos du cœur. Enquête dans les coulisses des associations*. Rennes : Bertrand Gobin.
- Simonet, M. (2018). *Travail gratuit : une nouvelle exploitation ?* Collections Petites encyclopédies critiques. Paris : Textuels.
- Territoire de Nyiragongo, rapport décembre 2020.
- Troubé, C. (2009). *L'humanitaire, un business comme les autres ?* Evreux : Larousse.
- Van Campenhoudt, L., Franssen, A., & Cantelli, F. (2009). La méthode d'analyse en groupe. Explication, applications et implications d'un nouveau dispositif de recherche. *SociologieS*.
- Van Campenhoudt, L., Marquet, J., & Quivy, R. (2017). *Manuel de recherche en sciences sociales-5e éd.* Dunod.
- Wondo, J., -J., (2013) *Les Armées au Congo-Kinshasa – Radioscopie de la Force Publique aux FARDC*, Saint-Légier (Suisse), éd. Monde nouveau- Afrique nouvelle.

2. Webographie

- Blaron, J. (2015). Sensurer la pauvreté, mode d'emploi. *Intermag Magazine d'intervention*. <https://www.intermag.be/images/stories/pdf/rta2015m12n1.pdf> (consulté le 20 janvier 2022)
- Habari, F. S., Rusimbuka, M. B., & Munguiko, O. M. (2022, mai) Eruption of Nyiragongo Volcano in May 2021 degassing of CO2 before and after eruption in the atmosphere. *Journal homepage: www. ijrpr. com ISSN, 2582, 7421*. <https://ijrpr.com/uploads/V3ISSUE5/IJRPR4041.pdf> (Consulté le 8 février 2022)

- Kombi, J. (2021). RDC : à la clôture du programme IMAGINE, Mercy Corps a remis les infrastructures d'eau au gouvernement provincial du Nord-Kivu. *Actualité.cd. Société*. <https://actualite.cd/2021/04/01/rdc-la-cloture-du-programme-imagine-mercy-corps-remis-les-infrastructures-deau-au> (consulté le 13 février 2022)
- Lamri, N. (2019). *L'humanitaire, les coulisses d'un business touristique en vogue*. BFM Business. Sur le site https://www.google.com/search?q=L%E2%80%99humanitaire%C3+les+coulisses+d%E2%80%99un+business+touristique+en+vogue.&rlz=1C1GCEU_frBE974BE974&oq=L%E2%80%99humanitaire%C3+les+coulisses+d%E2%80%99un+business+touristique+en+vogue.&aqs=chrome..69i57.2041j0j4&sourceid=chrome&ie=UTF-8 (consulté le 14 juin 2022)
- Lava flow and geological information related to the volcanic eruption in dr congo and rwanda as of 27 may 2021. (2021, may, 28th). *Unitar*. <https://unitar.org/maps/map/3298> (Consulté le 18 avril 2022).
- Maladosse, C. (2019). *Dans le business de l'humanitaire : doit-on tirer profit des réfugiés ?* The conversation. Academic rigour, journalistic flair. Sur le site <https://theconversation.com/dans-le-business-de-lhumanitaire-doit-on-tirer-profit-des-refugies-113303> (consulté le 03 juin 2022).
- Nord-Kivu : Fin du projet « IMAGINE » de Mercy Corps coïncidant avec la célébration mondiale de la journée dédiée à l'eau. (2021, mars 11). *APC*. <https://acpcongo.com/index.php/2021/03/20/nord-kivu-fin-du-projet-imagine-de-mercy-corps-coincidant-avec-la-celebration-mondiale-de-la-journee-dediee-a-leau/> (Consulté le 30 juin 2022).
- RD Congo : à Goma, l'eau au centre des besoins après l'éruption du volcan. (2021, juin 16). *CICR*. <https://www.icrc.org/fr/document/rd-congo-goma-eau-centre-des-besoins-apres-eruption-volcan> (consulté le 24 juin 2022)
- Unity through Water. MDF Training & Consultancy and partners launch a four year Water4Virungas programme in the Great Lakes region. (2016, December, 12th). *MDF*. https://mdf-nl.translate.goog/unity-through-water?_x_tr_sl=en&_x_tr_tl=fr&_x_tr_hl=fr&_x_tr_pto=sc (consulté le 29 juin 2022).

3. Encrage dans le terrain de recherche

- Entretien 1 : ville de Goma, le 19-mars-22. Echange avec un fonctionnaire de l'Etat avec des responsabilités politiques dans le territoire de Nyiragongo.
- Entretien 2 : groupement Buvira, le 21-mars-22. Echange avec un fonctionnaire technique de la sous-division de Nyiragongo de l'enseignement national.
- Entretien 3 : groupement Monigi, le 22-mars-22. Echange avec un fonctionnaire de bureau de la sous-division de Nyiragongo de l'enseignement national.
- Entretien 4 : groupement Monigi, le 22-mars-22. Echange avec un fonctionnaire de l'Etat avec des responsabilités administratives dans le territoire de Nyiragongo.
- Entretien 5 : groupement Monigi, le 23-mars-22. Echange avec un agent technique de la REGIDESO.
- Entretien 6 : groupement Monigi, le 24-mars-22. Echange avec un fonctionnaire de l'Etat du service de développement rural.
- Entretien 7 : groupement Monigi, 24-mars-22. Echange avec un agent social du Centre Don Basco.
- Entretien 8 : groupement Monigi, le 25-mars-22. Echange avec un agent du centre de santé de la place.
- Entretien 9 : groupement Buvira, le 29-mars-22. Echange avec un responsable d'école.
- Entretien 10 : groupement Kibati, le 01-avr-22. Echange avec un agent de terrain rd congolais d'une ONG internationale intervenant en éducation.
- Entretien 11 : ville de Goma, le 01-avr-22. Echange avec un agent responsable de service de la REGIDESO.
- Entretien 12 : ville de Goma, le 02-avr-22. Echange avec un fonctionnaire responsable de service à la division provinciale du Nord-Kivu de l'enseignement nationale.
- Entretien 13 : ville de Goma, le 09-avr-22. Echange avec un ancien travailleur logisticien rd congolais d'ONG internationale œuvrant dans le domaine éducation,
- Entretien 14 : ville de Goma, le 14-avr-22. Echange avec un fonctionnaire de l'Etat responsable de service à la division provinciale du Nord-Kivu des hydrocarbures et énergie.
- Entretien 15 : groupement Monigi, le 18-avr-22. Echange avec un ancien agent rd congolais de terrain d'une ONG œuvrant dans le domaine de l'eau.

- Entretien 16 : ville de Goma, le 19-avr-22. Echange avec un agent rd congolais logisticien d'une ONG internationale œuvrant dans le domaine de l'eau.
- Entretien 17 : groupement Buvira, le 19-avr-22. Echange avec un agent de terrain rd congolais d'une ONG internationale œuvrant dans le domaine de l'eau.
- Entretien 18 : ville de Goma, le 24-avr-22. Echange avec un agent expatrié responsable de projet d'ONG internationale œuvrant dans le domaine de l'eau.
- Entretien 19 : ville de Goma, le 27-avr-22. Echange avec une opératrice économique propriétaire d'un magasin d'articles divers en ville.
- Entretien 20 : ville de Goma, le 27-avr-22. Echange avec un agent rd congolais responsable de projet dans une ONG internationale œuvrant dans le domaine de l'eau.
- Entretien 21 : groupement Kibati, le 28-avr-22. Echange avec un agent rd congolais de terrain dans une ONG internationale œuvrant dans le domaine de l'éducation.
- Entretien 22 : ville de Goma, le 28-avr-22. Echange avec un observateur non impliqué directement dans les interventions d'ONG internationales.
- Entretien 23 : groupement Buvira, 29-avr-22. Echange avec un responsable d'ONG locale active dans le territoire de Nyiragongo.
- Entretien 24 : groupement Monigi, le 02-mai-22. Echange avec un agent rd congolais responsable dans l'administration d'une ONG internationale œuvrant dans le domaine de l'éducation.
- Entretien 25 : groupement Buvira, le 03-mai-22. Echange avec un enseignant de l'école primaire.
- Entretien 26 : ville de Goma, 05-mai-22. Echange avec un agent expatrié responsable administratif d'une ONG internationale œuvrant dans le domaine de l'éducation,
- Entretien 27 : ville de Goma, 05-mai-22. Echange avec un agent rd congolais responsable de projet dans une ONG internationale œuvrant dans le domaine de l'eau.
- Entretien 28 : ville de Goma, le 06-mai-22. Echange avec un opérateur économique propriétaire d'une papeterie en ville.
- Entretien 29 : ville de Goma, le 13-mai-22. Echange avec un agent commercial de la REGIDESO.

- Focus group 1 : camp des rescapés situé à l'école Kahembe, le 01-avr-22. Les participants : 8 hommes et 5 femmes.
- Focus group 2 : groupement Monigi, le 08-avr-22. Les participants : 7 femmes.
- Focus group 3 : groupement Monigi, le 22-avr-22. Les participants : 4 hommes et 11 femmes.
- Focus group 4 : groupement Kibati, le 25-avr-22. Les participants : 11 jeunes, tous hommes.
- Focus group 5 : école primaire Kanyarucinya, le 25-avr-22. Les participants : enseignants et parents, 5 hommes et 2 femmes.
- Focus group 6, ville de Goma, le 3-mai-22. Les participants : des jeunes étudiants, observateurs pas directement impliqués dans les interventions d'ONG internationales, 7 hommes et 4 filles.
- Focus group 7, groupement Buvira, le 04-mai-22. Les participants : 1 homme et 8 femmes.

Cette étude constitue une recherche de réponse à la question : « à qui bénéficient les interventions d'ONG internationales en RD Congo ? ».

La réponse est recherchée dans l'expérience des projets de distribution d'eau potable aux sinistrés et de remise en état de fonctionnement des écoles dans le territoire de Nyiragongo au lendemain de l'éruption du volcan Nyiragongo du 21 mai 2021.

Les informations en rapport avec les caractéristiques d'acteurs de ces projets sont récoltées et analysées suivant le modèle de la « théorie des capitaux » en corrélation avec la « théorie des champs » de Bourdieu.

Ceci permet de saisir que les interventions d'ONG internationales en RD Congo arrivent à produire des avantages économiques, culturelles, sociales et symboliques pour les personnes qu'elles impliquent. Aucune position d'acteurs n'enregistre pas d'avantages issus des projets.

La fécondité des projets n'est pas la même pour tous. Son expression semble suivre la configuration des capitaux de chacun. Il est complexe d'estimer la part d'avantages encaissés par chaque partie prenante. Toutefois, les populations victimes des catastrophes, celles pour lesquelles les projets sont officiellement pensées, apparaissent en réalité comme les moins bien servies de tout le monde.

Pendant que les populations attendent recevoir, sans possibilité de réclamer, un dépannage dans des situations circonstancielles déplorables ; les gens qui leur viennent en aide disposent de plus de marge de manœuvre pour prélever directement ou revendiquer des avantages de toute sorte.

Ceux qui coopèrent aux interventions d'ONG internationales arrivent à transformer véritablement leur vie. Ils vivent finalement et véritablement du développement monté de nécessaires (cf. « *vivent en quelque sorte du développement des autres* » (Oliver de Sardan, 1995 : 7).

Mots-clés : ONG internationales, bénéfices, RD Congo.